

2m11.2660.9

Université de Montréal

Max Weber et les relations ethniques :  
race, groupe ethnique et nation

par

Elke Winter

Département de sociologie

Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures

en vue de l'obtention du grade de

Maître ès sciences (M.Sc.)

en sociologie

Juin 1998

© Elke Winter



1998-1999

HM

15

U54

1998

V.024

(Université de Montréal)

Max Weber et les traditions étatiques  
race, groupe ethnique et nation

par

Elise Winter

Département de sociologie

Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures

en vue de l'obtention du grade de

Maître en sciences (M.Sc.)

en sociologie



juin 1999

© Elise Winter

**Université de Montréal  
Faculté des études supérieures**

**Ce mémoire intitulé:**

**Max Weber et les relations ethniques :  
race, groupe ethnique et nation**

**présenté par**

**Elke WINTER**

**a été évalué par un jury composé des personnes suivantes:**

<b>Guy ROCHER</b>	<b>président du jury</b>
<b>Danielle JUTEAU</b>	<b>directrice de recherche</b>
<b>Christopher McALL</b>	<b>co-directeur de recherche</b>
<b>Laurent McFALLS</b>	<b>membre du jury</b>

Mémoire accepté le: <sup>29</sup> octobre 1998

## Sommaire

Nous discutons la conceptualisation des notions de race, de groupe ethnique et de nation chez Max Weber de sorte à faire ressortir l'apport de la théorie wébérienne pour l'analyse des phénomènes ethniques. Notre objectif est de mettre en cause la parcellarisation de son approche ainsi que les divergences et les contradictions inhérentes suggérées par les débats contemporains entre exégètes. Nous supposons pour point de départ qu'une évaluation des écrits de Max Weber à partir des exigences de sa propre méthodologie des sciences sociales peut démontrer, tout en incluant les écrits politiques, l'unité et la cohérence de sa théorie des relations ethniques.

Tout d'abord, nous examinons la littérature secondaire concernant les trois notions en question. Partant des thèmes spécifiques liés à chaque notion, nous analysons ensuite la conceptualisation de chaque notion précise, ainsi que le lien logique qui les unit. Finalement, les concepts de Weber sont discutés à la lumière des interprétations divergentes et du reproche d'incohérence.

D'une part, Weber refuse le déterminisme biologique et les « instincts raciaux » comme explication des enjeux « ethniques », tout en faisant des « croyances subjectives » des acteurs sociaux à une origine commune le facteur décisif pour sa définition constructiviste des groupes ethniques. Déjà présent au niveau de la communalisation ethnique, le projet politique et la sociation rationnelle deviennent les éléments principaux pour la constitution d'une nation. En fait, l'État national signifie, pour Weber, le point culminant d'une évolution constante vers la rationalisation du monde.

D'autre part, le projet politique sur lequel autant la nation que l'État reposent n'est pas rationnel en soi. Il est fondé sur un jugement de valeur et sur la « croyance subjective » en la légitimité de l'organisation sociale. Weber, en tant que citoyen et « homme culturel », adhère à la culture et au projet politique de la nation allemande. Pour lui, les travailleurs ruraux polonais sont « culturellement arriérés ». Weber emploie un vocabulaire ayant certaines teintes racistes s'appuyant explicitement sur un jugement de valeur subjectif et non pas sur une explication biologique pseudo-scientifique.

**Mots clés:**

sociation, communalisation, État national, groupe ethnique, race, nation,  
Max Weber

## Table des matières

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>1</b>
<b>1. Le problème.....</b>	<b>3</b>
<b>2. Objectif de recherche .....</b>	<b>9</b>
<b>3. La démarche méthodologique .....</b>	<b>10</b>
3.1 L'étude de trois notions: la race, le groupe ethnique et la nation.....	10
3.2 La sélection des écrits de Weber .....	11
<b>4. Structure du mémoire .....</b>	<b>15</b>
 <b>CHAPITRE I : .....</b>	 <b>17</b>
<b>MAX WEBER DANS LA LITTÉRATURE CONTEMPORAINE</b>	
<b>1. Race et racisme chez Weber: quelques interprétations .....</b>	<b>19</b>
1.1. L'opposition contre l'idéologie bioraciale.....	19
1.2. Weber raciste et antisémite?.....	21
1.3. Une évolution intellectuelle.....	24
1.4. Une vision culturaliste.....	25
<b>2. L'approche wébérienne et les théories de l'ethnicité.....</b>	<b>26</b>
2.1. Ni race ni culture ni illusion collective.....	26
2.2. Les groupes ethniques au sein des rapports économiques.....	30
2.2.1. <i>Une approche « wébérienne » des classes sociales.....</i>	<i>31</i>
2.2.2. <i>La division culturelle du travail .....</i>	<i>33</i>
2.2.3. <i>La fermeture « monopolistique » et l'exclusion ethnique.....</i>	<i>35</i>
2.2.4. <i>L'ethnicisation des rapports sociaux.....</i>	<i>36</i>
2.3. Ethnicité et action politique.....	39
<b>3. Débats sur la nation chez Weber: Ethnicité, culture et pouvoir politique..</b>	<b>40</b>
3.1. Du groupe ethnique à la nation.....	40
3.2. Communauté versus société .....	43
3.3. La nation allemande et l'État de puissance.....	45
3.4. L'intentionnalité subjective de l'acteur social.....	49
<b>4. Première synthèse.....</b>	<b>51</b>
 <b>CHAPITRE II :</b>	
<b>LA RACE, LE GROUPE ETHNIQUE ET LA NATION CHEZ WEBER ...</b>	<b>55</b>
<b>1. Les interrogations de Weber sur l'idée de la race .....</b>	<b>56</b>
1.1. La nation allemande et la question des travailleurs polonais (1895).....	56
1.2. La question des Noirs aux États-Unis (1904).....	59
1.3. Différences sociales et constitutions psycho-physiques (1908) .....	61
1.4. Weber et les théories bioraciales (1910).....	65
<b>2. La communalisation « ethnique » .....</b>	<b>68</b>

2.1. Les sentiments « ethniques » .....	69
2.2. Les groupes ethniques et leurs rapports.....	75
2.2.1. <i>Les relations sociales et le processus de la formation des groupes</i> .....	76
2.2.2. <i>La fermeture des relations sociales</i> .....	78
2.2.3. <i>L'honneur ethnique</i> .....	79
2.2.4. <i>Les groupes de statut économiquement conditionnés</i> .....	81
2.3. La mobilisation ethnique à des fins politiques .....	85
<b>3. L'idée de nation chez Max Weber.....</b>	<b>87</b>
3.1. Une analyse scientifique .....	88
3.1.1. <i>La « race » et les liens de sang</i> .....	88
3.1.2. <i>Le partage de la langue commune</i> .....	88
3.1.3. <i>La culture</i> .....	90
3.1.4. <i>L'histoire et le « destin politique »</i> .....	92
3.1.5. <i>Le monopole de la violence légitime et les droits formels</i> .....	93
3.1.6. <i>Les acteurs sociaux et les sentiments nationaux</i> .....	95
3.2. Un plaidoyer politique .....	98
3.2.1. <i>La nation et les rapports de pouvoir internes et externes</i> .....	98
3.2.2. <i>La nation comme jugement de valeur</i> .....	100
<b>4. Deuxième synthèse.....</b>	<b>103</b>
4.1. La race .....	104
4.2. L'ethnicité.....	106
4.3. La nation .....	108
 <b>CHAPITRE III :</b>	
<b>PENSER LES NOTIONS DE RACE, DE GROUPES ETHNIQUE ET DE</b>	
<b>NATION D'UNE MANIÈRE « WÉBÉRIENNE ».....</b>	
	<b>110</b>
 <b>1. Race - rigueur scientifique et jugement culturel.....</b>	
	<b>111</b>
1.1. Le refus du naturalisme .....	111
1.2. Le « racisme culturel » .....	116
 <b>2. Ethnicité - produit et catalyseur des relations sociales.....</b>	
	<b>120</b>
2.1. Une approche dialectique des groupes ethniques .....	120
2.2. L'ethnicité - une « chance objective » pour l'action politique? .....	126
 <b>3. Nation - communalisation ethnique et sociation rationnelle.....</b>	
	<b>130</b>
3.1. De la communalisation ethnique au projet politique .....	130
3.2. La nation et l'État - une théorisation en terme de « relations sociales » .....	133
 <b>CONCLUSION</b>	
<b>POURQUOI PENSER LES « RELATIONS ETHNIQUES » D'UNE</b>	
<b>MANIÈRE « WÉBÉRIENNE »? .....</b>	
	<b>138</b>
 <b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	
	<b>145</b>
1. Ouvrages de Max Weber.....	145
2. Références d'autres auteurs.....	147

## Remerciements

J'aimerais tout d'abord remercier mes directeurs de mémoire, Mme Danielle Juteau et M. Christopher McAll, tous deux professeurs à l'*Université de Montréal*, pour la grande qualité de l'encadrement qu'ils m'ont offert. Je leur assure toute ma reconnaissance pour le temps consacré et l'intérêt démontré envers mon projet de recherche.

Deux écoles d'été organisées par la *Studienstiftung des deutschen Volkes* ont été particulièrement bénéfiques pour mes études à Montréal et pour mon projet de recherche. Notamment, je remercie les professeurs M. Hans Braun de l'*Universität Trier*, M. Philippe Fritsch de l'*Université Lumière Lyon 2* et M. Dirk Käsler de la *Philipps-Universität Marburg* pour leur encouragement et leurs conseils précieux.

Ensuite, j'aimerais exprimer ma profonde reconnaissance à Myriame El Yamani, Michiko Frachet et Sébastien Simard pour leurs commentaires et pour la soigneuse correction linguistique du manuscrit. Je tiens également à remercier Laurence Thivolle et Pierre Joseph Ulysse pour leur soutien moral et pratique tout au long de cette recherche.

Le soutien financier reçu de la *Studienstiftung des deutschen Volkes*, de la *Faculté des études supérieures (FES)*, du *Ministère de l'éducation du Québec* et du *Centre canadien d'études allemandes et européennes (CCEAE)* a contribué à la réalisation de ce mémoire.

Enfin, j'aimerais remercier les professeurs, le personnel et les étudiants du *Centre d'études ethniques (CEETUM)* pour l'accueil chaleureux, le soutien logistique et les échanges académiques.





## Introduction

Dans le domaine des relations ethniques<sup>1</sup>, les concepts et la théorie de Weber demeurent parmi les plus utilisés. Dans leurs ouvrages de référence, Poutignat et Streiff-Fenart (1995), ainsi que Heckmann (1992) soulignent explicitement la manière dont Weber discute les relations ethniques. L'actualité de sa théorie ne découle pas seulement du fait que son approche relationnelle prenant en considération les motivations idéelles et matérielles des acteurs sociaux semble fournir une alternative fructueuse aux théories du primordialisme, du culturalisme, du marxisme et de l'instrumentalisme. Elle tient également au fait que Weber montre qu'il est possible de suivre aussi bien les longues chaînes de causalité en étudiant les relations ethniques que d'évaluer ces structures et de suggérer à quel point l'action institutionnalisée peut être changée afin de produire une situation sociale différente (Rex, 1998: 120). Ainsi, sa théorie nous permet d'établir le lien entre la recherche scientifique et l'intervention politique. Cependant, elle ne prétend pas offrir les moyens d'évaluation ou de justification morale des règles mises en place.

Bien que Weber ait développé une théorie des relations ethniques au début de notre siècle et à une époque particulière en ce qui concerne les revendications ethnonationales, il propose une approche qui demeure pertinente, voire

---

<sup>1</sup> Par le champ des « relations ethniques » nous comprenons les études « relationnelles » (Simon, 1975), portant sur les rapports entre différents groupes, dits « raciaux », « ethniques » ou « nationaux » ainsi sur les idéologies du racisme, de l'ethnocentrisme et du nationalisme. Les études peuvent être effectuées dans une perspective sociologique, anthropologique, démographique, historique ou politique.

incontournable, pour l'analyse des sociétés contemporaines « ethniquement » pluralistes:

« [...] Weber's discussion of ethnicity is as conceptually sophisticated as that of the best of our modern writers. For those contemplating research on problems of ethnicity, Weber's analysis is one of the mandatory starting points » (Hechter, 1976: 1165).

Guillaumin et Poliakov (1974) font ressortir qu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, où les conflits « ethniques » se sont considérablement accrus, nous sommes confrontés aux mêmes interrogations et irritations quant à la nature de l'ethnicité. Rex (1980), par contre, souligne plutôt la spécificité historique de l'époque wébérienne.

« [...]there can be little doubt that the scope of Weber's comparative studies, in terms of both time and place, make it inevitable that his work should throw at least an indirect light on the structure of the relationships between racial and ethnic groups » (Rex, 1980: 117).

Né en 1864, Weber n'a pas seulement vécu l'unification de la nation allemande (1871) mais aussi toute l'époque des nationalismes et des impérialismes européens ainsi que le déclin des empires multinationaux comme l'Autriche-Hongrie au tournant du siècle. Il observait la diaspora juive et le cosmopolitisme bourgeois et semblait conscient du vécu de ses propres ancêtres huguenots qui se sont réfugiés dans la métropole de Francfort (Roth, 1993). Au niveau académique, il a été confronté au déclin des sciences historiques et à la montée des sciences pures, dont le biologisme racial. Il n'est donc pas surprenant qu'au-delà des thèmes comme la rationalisation, la bureaucratisation et l'objectivité de la recherche en sciences sociales, des réflexions sur la nation, les groupes « ethniques » et le déterminisme biologique se retrouvent partout dans son oeuvre.

## 1. Le problème

Le fait d'utiliser la théorie wébérienne comme point de départ pour l'analyse des phénomènes ethniques peut toutefois poser problème. La difficulté ne réside pas, au moins comme on pourrait le croire en premier lieu, dans l'application à notre réalité contemporaine de concepts datant de l'époque fondatrice de la sociologie. Il s'agit plutôt d'un problème propre à Weber, où la complexité de l'oeuvre générale rend les différentes articulations dans leur intégralité difficilement accessibles. Dahrendorf (1987: 780) constate que l'amplitude des sujets traités par Weber et les multiples ambiguïtés de sa pensée, tels la dialectique de la rationalité et la distinction méthodologique entre les « faits sociaux » et les « jugements de valeur », font d'*Économie et Société*, souvent considérée comme l'oeuvre principale de Weber, un livre plus cité que lu. Alors que Lenhardt (1990) souligne le fait que le chapitre sur les relations ethniques n'est qu'une ébauche, Dahrendorf considère toute l'oeuvre de Weber comme une carrière géante:

«To describe Weber's work as a mere assemblage of bits and pieces would clearly be unfair, but it is certainly possible for almost any author to pull out bits and pieces and use them to give authority to his own endeavours » (Dahrendorf, 1987: 576).

Bien que le grand nombre des interprétations de la théorie wébérienne ne soit pas restreint au domaine des relations ethniques, la discussion wébérienne de l'ethnicité semble une des plus dispersées dans l'ensemble de son oeuvre.

Le chapitre « Les relations communautaires ethniques » dans *Économie et Société*, évoqué comme le fondement de l'analyse par ses interprètes, ne compte effectivement que onze pages. Weber y développe une conceptualisation des groupes ethniques en s'appuyant sur les observations faites dans ses recherches sur

la sociologie de la religion, notamment lors de ses études portant sur l'hindouisme, le bouddhisme, et le judaïsme antique (Mühlmann, 1966). L'idée de la nation fait partie tant de ses écrits scientifiques que politiques. Elle est développée à plusieurs endroits dans *Économie et Société* (premier et deuxième tome)<sup>2</sup>. Diverses remarques de Weber sur le rôle des « qualités raciales » pour l'action sociale se trouvent partout dans son oeuvre<sup>3</sup>. Il est donc assez difficile d'obtenir une vue d'ensemble de la discussion wébérienne en ce qui concerne les relations ethniques. En fait, Weber n'avait pas l'intention de développer une sociologie des relations ethniques (McAll, 1990a). Pourtant, l'analyse du rapport entre les « qualités raciales », les sentiments d'appartenance ethnique commune et le projet de pouvoir national l'ont préoccupé durant toute sa vie.

---

<sup>2</sup> Comme de nombreuses recherches en relations ethniques sont effectuées par des chercheurs non-germanophones, il est nécessaire de noter que les traductions (ou le manque de traduction) des ouvrages de Weber posent un problème additionnel.

Le décalage entre les dates de publication des diverses traductions, la sélection des articles qui ont été traduits selon les intérêts des chercheurs et les nuances subjectives de chaque traduction (la traduction anglaise d'*Économie et Société* par Talcot Parsons est l'exemple le plus évident) ont faussé les approches. Un exemple sur le décalage entre la publication des traductions et l'original est la traduction anglaise du *mot de la fin* de Ploetz avec le « dialogue » entre celui-ci et Weber à *La première conférence des sociologues allemands* en 1910. En 1971, Nelson publie la traduction anglaise de l'intervention de Weber, mais ce ne sera que deux ans plus tard que le monde anglophone aura accès au dialogue entre les deux (Nelson et Gittleman, 1973). Nous présumons que la cause de ce décalage se trouve dans le fait que le *mot de la fin* de Ploetz était moins accessible, car il n'a pas été sélectionné dans les « *Gesammelte Aufsätze zur Soziologie und Sozialpolitik* ». Cette dernière intervention de Weber à l'encontre de la théorie de Ploetz se trouve uniquement dans les actes du colloque de 1910 et ne sera jamais traduite en français. Jackson (1983), par exemple, appuie son évaluation de l'approche wébérienne en relations ethniques uniquement sur les textes traduits. Abraham (1988) se réfère à l'original, mais Roth (1993) lui reproche d'avoir mal interprété Weber, dû à ses connaissances insuffisantes de l'allemand.

Nous nous référons à l'oeuvre de Weber dans la version originale. Pour cette raison nous ne traiterons pas du problème de la traduction française de l'oeuvre de Weber de manière approfondie. Nous indiquons les passages de Weber qui peuvent être source de malentendus dans la version française. À cet effet, il demeure regrettable que la seconde partie d'*Économie et Société* n'est toujours pas traduite en français.

<sup>3</sup> Voir par exemple: Weber: [1904] 1965 « L'objectivité de la connaissance dans les sciences et la politique sociales », 148-149 et Weber: [1913] 1965 « Essai sur quelques catégories de la sociologie compréhensive », 332-333. De plus, Weber: [1904] 1964, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, 27-28. Et Weber: [1919] 1988 *Gesammelte Aufsätze zur Religionssoziologie*, tome I, 493, 504-506, 516-521, 535 (sur les qualités « raciales » des Chinois).

Contrairement aux autres thèmes abordés par Weber faisant l'objet d'études exhaustives<sup>4</sup>, sa discussion des relations ethniques demeure relativement peu analysée de manière approfondie. Le chercheur se retrouve face à un vaste nombre d'interprétations partielles qui mettent en lumière des éléments isolés et spécifiques au lieu de traiter de l'ensemble de la théorie wébérienne (de sa diversité, de son hétérogénéité et de sa dialectique propres).

En général, l'objectif des chercheurs s'intéressant à l'analyse des phénomènes ethniques n'est pas d'effectuer une étude approfondie sur la genèse des concepts qu'ils empruntent chez Weber, ni sur les fondements épistémologiques de sa pensée ou le cheminement intellectuel qui l'amène à ses constats théoriques. Ce qui est en jeu pour eux, c'est de trouver les éléments appropriés pour examiner un tel phénomène ou un autre. Ils se réfèrent à Weber pour avancer leurs recherches en relations ethniques<sup>5</sup>. À cette fin, un emploi parcellaire de l'oeuvre wébérienne semble légitime. Il n'est donc pas étonnant que, selon les repères théoriques et empiriques choisis, on se réfère à des passages et à des ouvrages tout à fait différents pour développer telle ou telle dimension de la théorie wébérienne en profondeur. Banton justifie cette démarche en faisant

---

<sup>4</sup> Cf. les études sur la sociologie de la religion, le thème de la rationalisation et ses attitudes politiques. Il s'agit ici d'une question d'intérêts des interprètes et de priorité des divers éditeurs de l'oeuvre de Weber. En ce qui a trait au problème de l'édition et des collections posthumes de l'oeuvre de Weber ainsi que de l'interprétation qui a suivi l'édition de Johannes Winckelmann et Marianne Weber, voir Friedrich Tenbruck (1980). « The problem of thematic unity in the works of Max Weber », *The British Journal of Sociology*, vol. 31, no. 3, p. 316-351. En outre, Gephart (1993) discute le changement de titres des sections du chapitre « Les relations communautaires ethniques » par Winckelmann et Marianne Weber pour détacher la discussion wébérienne d'une connotation biologique. Nous ne traitons pas de cette question dans ce mémoire.

<sup>5</sup> Nous traitons des divers objectifs des auteurs dans notre premier chapitre; voir notamment la typologie des diverses approches discutées dans la synthèse de ce chapitre-là.

allusion à la brièveté du chapitre « Les relations communautaires ethniques » dans *Économie et Société*:

« Dans la mesure où Weber n'a que très peu écrit sur les relations raciales, il est nécessaire d'essayer de développer des passages de ses écrits sur d'autres thèmes » (Banton, 1983: 538, traduction Poutignat et Streiff-Fenart, 1995: 112).

Alors que ce chapitre sert de point de départ pour la plupart des interprétations (Apitzsch, 1993; Gephart, 1993; Smith et Blanc, 1992 etc.), plusieurs chercheurs appuient leurs interprétations sur d'autres lectures. Rex (1980), quant à lui, résume ce même chapitre en deux phrases et fait ensuite référence à l'article « Rapports agraires dans l'Antiquité » (« *Agrarverhältnisse im Altertum* »). Neuwirth (1969), par contre, regarde davantage le chapitre sur « Rapports économiques *ouverts* et *fermés* » et Hechter (1978: 293) fait ressortir « [Weber's] famous essay *Class, Status, and Party* » (« *Machtverteilung innerhalb der Gemeinschaft: Klassen, Stände, Parteien* »). Sur le plan de la discussion des notions de race et de nation chez Weber, nous sommes confrontés au même phénomène. Comme nous le verrons plus tard, les chercheurs se réfèrent à des textes différents de l'oeuvre wébérienne.

Cet emploi parcellaire de la théorie wébérienne conduit nécessairement à une grande hétérogénéité des interprétations. Parfois cité en tant que politicien (Bodemann, 1993), parfois comme anthropologue (Honigsheim, 1948), Weber semble à la fois offrir une solution « postmoderne » pour résoudre le « dilemme ethnoracial américain » (Lyman, 1992) et développer une approche « interculturelle » pour l'étude des peuples éloignés (Sadri et Sadri, 1988). Certains éléments de sa théorie sont empruntés pour appuyer des approches néo-marxistes (Wallerstein, 1987), instrumentalistes (la théorie du colonialisme

interne; Hechter, 1974, 1975, 1976a) et celles du choix rationnel (Banton, 1983). Alors que Lenhardt (1991) s'appuie sur la théorie wébérienne pour analyser le rapport entre le rationalisme et l'identité ethnique, Little (1995) met l'accent sur la relation entre la religion et le nationalisme. En effet, comme le souligne Hechter, l'oeuvre de Weber sert de support pour toutes sortes d'interprétations:

« As it is the case with all literature which some hold to be scriptural, in perusing the corpus of Weber's work it is easy to find ideas to suit a broad range of tastes » (Hechter, 1976: 1165).

Il ne s'agit pas ici de critiquer la diversité des approches, leur authenticité ou leur valeur scientifique. Néanmoins, face à la quantité et à l'hétérogénéité des éléments « wébériens » évoqués par la littérature en relations ethniques, la question se pose de savoir si la source de ce phénomène est intérieure ou extérieure aux réflexions wébériennes. L'hétérogénéité, suggérée par la littérature s'inspirant de Weber, résulte-t-elle du fait que les interprétations s'éloignent de manière considérable de la théorie originale de Weber ou s'agit-il d'une caractéristique propre à la pensée wébérienne? À première vue, les diverses interprétations semblent complémentaires. Par contre, plusieurs chercheurs tirent des conclusions contradictoires, d'autres affirment qu'il y a des ambiguïtés dans la pensée wébérienne elle-même.

Même si Guillaumin et Poliakov (1974: 117) insistent sur la « grandeur scientifique - voire la grandeur morale - de Max Weber » face aux théories bioraciales, sa conceptualisation de l'ethnicité semble pourtant faussée, selon Bodemann (1993), à cause de stéréotypes antisémites qui lui sont attribués. D'une part, Weber semble avoir développé le premier un concept sociologique de « race » (Mühlmann, 1966; Schmuhl, 1991), d'autre part il avance des propos



« racistes » envers les travailleurs polonais en Allemagne (Lenhardt, 1990; Bodemann, 1993). Roth (1993: 158) nous rappelle que « Weber could go so far as to say in 1896: *If anybody says that we have degraded the Poles to second-class citizenship, let the truth be spoken: we have turned them from animals into human beings* »<sup>6</sup>. Selon Roth, il y a des clivages frappants entre les écrits scientifiques et politiques de Weber: « Today Weber's cosmopolitan sociology is usually juxtaposed to his particular brand of nationalistic politics » (Roth, 1993: 148). Malgré une approche propre à une « compréhension interculturelle » au niveau des groupes ethniques (Sadri et Sadri, 1988), Weber semble adhérer au pouvoir national de l'État allemand (Aron, 1967: 650), et même soumettre le principe civique et démocratique à l'idéal national particulariste (Schnapper, 1994: 41-42).

Les interprétations de l'oeuvre de Weber, nous le voyons, sont contradictoires. Ainsi la question persiste: comment fonder une théorie en relations ethniques à l'aide d'un auteur qui semble avoir une perception des relations ethniques si ambiguë? Comment prendre la théorie wébérienne comme point de départ « indispensable » (Hechter, 1976) pour l'analyse des relations ethniques s'il y a tant de contradictions apparentes? C'est à partir des irrégularités et des contradictions des interprétations de Weber qu'une recherche approfondie sur l'ensemble de la discussion wébérienne des relations ethniques est nécessaire.

---

<sup>6</sup> « Man hat gesprochen von einer Herabdrückung der Polen zu deutschen Staatsbürgern zweiter Klasse. Das Gegenteil ist wahr: wir haben die Polen aus Tieren zu Menschen gemacht » (Max Weber [1886] 1993. « Diskussionsbeitrag in der Debatte über das allgemeine Programm des Nationalsozialen Vereins », dans Wolfgang J. Mommsen et Rita Aldenhoff (éds.). *Max Weber. Landarbeiterfrage, Nationalstaat und Volkswirtschaftspolitik. Schriften und Reden 1892-1899*. Max Weber Gesamtausgabe I, 4, 2, Tübingen, J.C. B. Mohr (Paul Siebeck), p. 619-622).

## 2. Objectif de recherche

Voici les questions qui ont guidé notre recherche et qui nous ont permis de proposer une nouvelle interprétation des notions de race, de groupe ethnique et de nation chez Weber. Une analyse approfondie des écrits de Weber portant sur les « qualités raciales », les groupes ethniques et la nation, nous permet-elle de développer une compréhension de sa discussion des relations ethniques au-delà des ambiguïtés? Malgré la fragmentation (ou encore, la dispersion) de sa discussion des relations ethniques et malgré les contradictions apparentes qui naissent au sein des débats entre les exégètes contemporains, peut-on retrouver l'approche globale, restituer la logique précise qui sous-tend la manière dont Weber conceptualise les notions de race, de groupe ethniques et de nation? Quoique plusieurs auteurs (Dahrendorf, 1987: 785; Rex, 1980: 117; McAll, 1990a) suggèrent l'existence d'une pensée cohérente chez Weber, existe-t-elle vraiment au niveau de sa discussion des relations ethniques? Si oui, comment une vision globale de la théorie wébérienne peut-elle nous aider à mieux comprendre les enjeux « raciaux », ethniques ou nationaux à la fin du XX<sup>e</sup> siècle?

L'objectif de notre étude n'est donc pas de démontrer la pertinence générale des concepts wébériens en comparaison avec d'autres approches théoriques, tel que le naturalisme, le culturalisme, l'instrumentalisme ou le marxisme. Il s'agit plutôt de comprendre l'hétérogénéité de la pensée de Weber telle qu'elle apparaît au sein des débats d'exégètes contemporains. Nous n'avons pas la prétention de juger la valeur ou la validité des approches proposées. À la lumière de ces diverses interprétations, nous aimerions plutôt proposer une reconstruction de la logique propre à la pensée wébérienne afin d'offrir une

nouvelle lecture de l'ensemble des éléments évoqués comme authentiquement « wébériens ».

L'objectif de cette recherche consiste donc à analyser et à comprendre la théorie wébérienne des relations ethniques dans sa totalité. Autrement dit, au lieu d'exclure auparavant les ambiguïtés ou les contradictions éventuelles propres à la pensée de Weber, comme le font certains chercheurs (Vujacic, 1996; Rex, 1980), nous tenterons de les faire ressortir et de les intégrer dans une discussion des notions de race, de groupe ethnique et de nation.

### **3. La démarche méthodologique**

#### **3.1 L'étude de trois notions: la race, le groupe ethnique et la nation**

Afin de mieux cerner les thèmes associés à la conceptualisation des relations ethniques, nous nous concentrons sur les notions de race, de groupe ethnique et de nation. Il s'agit ici de trois notions clés englobant la totalité des thèmes discutés et rattachées à des débats particuliers.

Au niveau de la notion de race, nous faisons face à une discussion portant sur le rôle des caractéristiques biologiques ou primordiales pour l'action sociale. En analysant la notion de race chez Weber, nous nous concentrons sur son attitude face aux discours naturalistes et bioracistes dans les sciences sociales.

L'idée des groupes ethniques<sup>7</sup>, par contre, renvoie plutôt à une analyse des mécanismes de formation de groupe. Bien que la croyance à une communauté d'origine commune constitue un élément essentiel de cette notion, nous mettrons l'accent, en suivant Weber, sur le rôle de l'« ethnicité » dans le processus de la *communalisation* ethnique.

Quand on se réfère à la notion de nation, ce qui est en jeu, c'est le rapport entre la communauté « ethnique » ou la « culture » et son projet politique propre. Cette dimension renvoie au pouvoir politique et à l'État national.

Une division de notre recherche en trois volets est suffisamment large pour fournir un survol de ce que nous appelons les relations ethniques chez Weber. De plus, elle nous permet d'entrer dans le vif du sujet sur les débats plus spécifiques concernant certains éléments clés de la théorie wébérienne.

### **3.2 La sélection des écrits de Weber**

L'objectif de notre travail est d'éclairer la discussion wébérienne des relations ethniques afin de la rendre plus accessible pour la recherche dans ce domaine. Nous nous référons donc davantage aux écrits scientifiques de Weber cités par les chercheurs s'appuyant sur la théorie wébérienne afin d'analyser les phénomènes « ethniques » contemporains. Quoique ces auteurs ne mettent pas toujours l'accent sur l'étude des notions de race, de groupe ethnique ou de nation

---

<sup>7</sup> Sans entrer dans le débat sur l'incompatibilité des notions de race et d'ethnicité, nous faisons une distinction analytique entre les notions de race et d'ethnicité en attribuant à la race son sens profane: la base biologique ou génétique. Guillaumin (1995) souligne que la notion d'ethnicité remplace souvent celle de race sans nécessairement aboutir au discours naturaliste. Par contre, les chercheurs s'appuyant sur Weber considèrent l'ethnicité un construit social (cf. Rex, 1986a: 17).

chez Weber, ils se réfèrent, de manière indirecte, à au moins une de ces notions. Nous incluons également dans notre analyse les textes évoqués par des chercheurs travaillant dans une perspective autre que celle des relations ethniques, notamment les exégètes spécialisés sur l'oeuvre wébérienne, dans la mesure où ils étudient une des trois notions en question. Ainsi, notre travail s'appuie sur les écrits wébériens « scientifiques » et ceux « politiques ».

Nous avons pu identifier quatre textes clés pour l'analyse de la notion de race chez Weber, textes que nous discutons d'ailleurs chronologiquement. Il s'agit d'abord d'une enquête sur la situation des ouvriers agricoles à l'est de l'Elbe, à laquelle Weber fait référence lors de sa conférence inaugurale « L'État national et la politique économique »<sup>8</sup>. Ensuite, nous discutons certains des passages où Weber analyse la situation des Noirs aux États-Unis<sup>9</sup>. De sa recherche sur la variabilité de productivité des ouvriers selon leurs provenances ethniques, culturelles, professionnelles et sociales menée en 1908, vont naître deux ouvrages (non-traduits) auxquels nous nous référons en troisième lieu<sup>10</sup>. Enfin, nous

---

<sup>8</sup> Weber, Max (1989), « L'État national et la politique économique ». Traduction: Richard Kleinschmager, *La Revue du MAUSS*, n° 3, p.35-59. Dorénavant, nous employons l'abréviation « L'État national ». Pour faciliter la lecture du texte, nous employons des abréviations en ce qui concerne les écrits de Weber que nous citons le plus souvent. Les textes de Weber que nous ne mentionnons que sporadiquement sont, quant à eux, identifiés par la date de publication et le titre au complet. Par souci de clarté, chaque abréviation employée est donnée suite à la première mention complète du texte en question.

<sup>9</sup> Pour un survol sur les références des textes où Weber parle de la question des Noirs aux États-Unis, voir Honigsheim, 1948: 31, 35 (note de fin n° 9). Nous nous référons principalement à certains passages dans *Économie et Société*, au commentaire de Weber à Ploetz et à son étude sur les ouvriers de la fabrique de tissu.

<sup>10</sup> Weber, Max ([1908] 1988). « Methodologische Einleitung für die Erhebung des Vereins für Sozialpolitik über Auslese und Anpassung (Berufswahl und Berufsschicksal) der Arbeiterschaft der geschlossenen Großindustrie » et ([1908-1909] 1988) « Zur Psychophysik der industriellen Arbeit » dans Marianne Weber (éd.) *Max Weber. Gesammelte Aufsätze zur Soziologie und Sozialpolitik*, J.C.B. Mohr (Paul Siebeck), Tübingen, p. 1-60 et 61-255. Le premier texte représente un guide méthodologique pour les enquêteurs, le deuxième, le rapport final, contient le cadre conceptuel et la discussion des résultats. Dorénavant, nous employons l'abréviation consacrée du recueil *GASS* pour indiquer les deux textes.

discutons une intervention de Weber lors de la conférence d'Alfred Ploetz sur « Les concepts de race et de société et quelques problèmes » au premier colloque des sociologues allemands en 1910<sup>11</sup>.

Pour discuter la conceptualisation des groupes ethniques chez Weber, nous nous appuyons principalement sur divers chapitres dans *Économie et Société*. Dans la première partie (« Les catégories de la sociologie ») du premier tome d'*Économie et Société*<sup>12</sup>, il s'agit du chapitre I, « Les concepts fondamentaux de la sociologie ». Ceci nous permet de faire connaissance avec certaines réflexions de base de la sociologie weberienne. Dans la deuxième partie (« L'organisation et les puissances de la société dans leur rapport avec l'économie ») nous nous référons au chapitre II « Les relations économiques des communautés (économie et société) en général » et plus spécialement au paragraphe 2 « Rapports économiques *ouverts* et *fermés* ». Ce chapitre nous apportera des éclairages sur le processus de la fermeture des relations sociales ainsi que sur l'opérationnalisation des différences ethniques et raciales au sein de ce processus. Un autre chapitre clé de cette deuxième partie d'*Économie et Société* est le chapitre IV, « Les relations

---

<sup>11</sup> Weber, Max ([1911] 1969). Commentaire de Weber sur Alfred Ploetz « Die Begriffe Rasse und Gesellschaft und einige damit zusammenhängende Probleme », dans *Schriften der Deutschen Gesellschaft für Soziologie. Verhandlungen des Ersten Deutschen Soziologentages*, Frankfurt a.M., Verlag Sauer & Auvermann KG, p. 151-157, 157-165. Traduction partielle: Colette Guillaumin et Léon Poliakov (1974) « Max Weber et les théories bioraciales du XX<sup>e</sup> siècle », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 56, p. 115-126. Dorénavant, nous employons l'abréviation « Commentaire à Ploetz » ainsi que, pour la partie non-traduite, l'abréviation du recueil *Schriften I*.

Voir aussi, dans le deuxième tome de ce recueil, le commentaire de Weber sur Franz Oppenheimer « La philosophie historique de la théorie raciale » (« Die rassentheoretische Geschichtsphilosophie »): dans *Schriften der Deutschen Gesellschaft für Soziologie. Verhandlungen der Deutschen Soziologentage. Verhandlungen des Zweiten Deutschen Soziologentages*, Frankfurt a.M., Verlag Sauer & Auvermann KG, p. 188-191. Dorénavant, nous employons l'abréviation *Schriften II*.

<sup>12</sup> Weber, Max (1971). « Les concepts fondamentaux de la sociologie », « Rapports économiques *ouverts* et *fermés* » et « Les relations communautaires ethniques » dans *Economie et Société*, tome I, Paris, Plon, , p. 3-59, 355-357 et 411-427. Dorénavant, nous employons l'abréviation consacrée *E&S*.

communautaires ethniques ». Ce chapitre constitue le point de départ pour la plupart des interprétations des relations ethniques chez Weber.

En ce qui concerne le contenu du deuxième tome d'*Économie et Société*, nous nous référons à la version originale *Wirtschaft und Gesellschaft*<sup>13</sup>, car ce tome n'a pas encore été traduit en français. Il s'agit ici du chapitre VIII « Communautés politiques », chapitre qui sert de base à notre discussion de la notion de nation chez Weber. En outre, nous ajoutons quelques éléments tirés des études sur la sociologie des religions de Weber<sup>14</sup>.

Les écrits que nous utilisons pour discuter la notion de nation chez Weber se trouvent dans *Économie et Société*, aussi bien dans le premier tome (chapitre IV « Les relations communautaires ethniques ») que dans le deuxième tome (chapitre VIII « Communautés politiques »). Nous analysons ses interventions au deuxième colloque des sociologues allemands en 1912, notamment son commentaire lors de la conférence de Paul Barth sur « L'importance sociologique de la nationalité », et aussi celui lors de la conférence de Ferdinand Schmidt sur « Le droit des nationalités »<sup>15</sup>. Ces commentaires (non-traduits) sont une source peu exploitée où Weber aborde le rôle de la langue vernaculaire pour la construction de l'identité nationale. Enfin, nous complétons la discussion des écrits scientifiques sur la nation en revenant à la leçon inaugurale de Fribourg où Weber déclare son attitude

---

<sup>13</sup> Weber, Max ([1921] 1980). « Politische Gemeinschaften » dans *Wirtschaft und Gesellschaft*. Johannes Winckelmann (éd.), Tübingen, J.C. B. Mohr (Paul Siebeck), p. 514-540. Dorénavant, nous employons l'abréviation consacrée *WuG*.

<sup>14</sup> Weber, Max (1988). *Gesammelte Aufsätze zur Religionssoziologie*, tome I et II, Tübingen, J.C.B. Mohr (Paul Siebeck), 573 p. et 378 p.

<sup>15</sup> Commentaires de Weber sur Paul Barth « Die Nationalität in ihrer soziologischen Bedeutung » et sur Ferdinand Schmidt « Das Recht der Nationalitäten » dans *Schriften II*, p. 49-52, 72-73 et 74-75.

envers la nation selon une perspective politique. Cette conférence nous éclaire sur son orientation épistémologique et sur ses idéaux nationaux.

#### 4. Structure du mémoire

Dans le premier chapitre de notre mémoire, nous étudions de manière exhaustive l'utilisation de la théorie wébérienne pour le champ des relations ethniques. Cette démarche nous permet d'élaborer une grille de lecture pour l'analyse des écrits de Weber et d'identifier les difficultés au niveau de l'interprétation des trois notions en question sur lesquelles nous reviendrons lors de notre discussion au troisième chapitre de ce mémoire.

Ensuite, dans notre deuxième chapitre, nous analysons certains écrits « scientifiques » et « politiques » de Weber identifiés à l'aide de notre revue de la littérature et portant sur les notions de race, de groupe ethnique et de nation. Tout d'abord, au niveau de la notion de race, nous soulignons quatre « études de cas » où Weber discute les « qualités raciales » et où il discute la valeur des explications naturalistes pour la recherche dans les sciences sociales. Deuxièmement, nous regardons comment Weber discute les *communalisations* ethniques dans plusieurs chapitres d'*Économie et Société*. Le fait qu'il développe ses idées dans des chapitres différents incite le lecteur à établir lui-même le lien logique entre ces différents aspects. Dans cette section, nous proposons une synthèse de la discussion wébérienne des groupes ethniques. Enfin, nous poursuivons avec l'idée de nation. Nous l'analysons à l'aide de l'idée du processus de développement vers un État national, tel que le décrit Weber dans certains passages clés d'*Économie et Société*, ainsi que dans ses interventions au deuxième congrès des sociologues



allemands de 1912. Ensuite, nous confrontons sa conceptualisation scientifique de la nation au discours politique et nationaliste de sa leçon inaugurale de Fribourg en 1895.

Dans le troisième chapitre de notre mémoire nous proposons une synthèse. Nous discutons la conceptualisation des notions de race, de groupe ethnique et de nation telle que nous l'avons vue au deuxième chapitre à la lumière des interprétations présentées dans notre premier chapitre. Nos réflexions portent sur les liens logiques entre les notions en question ainsi que sur la place qu'occupe chacune de ces trois notions dans l'ensemble de la pensée wébérienne. Un résumé des résultats de notre recherche se trouvera dans la conclusion de ce mémoire.

## **Chapitre I :**

### **Max Weber dans la littérature contemporaine**

La théorie wébérienne est largement exploitée par la littérature contemporaine portant sur l'analyse des phénomènes « ethniques ». Nous regardons, dans ce premier chapitre de notre mémoire, plus en détail ces différents courants d'interprétation. Bien que l'approche que nous proposons ici, c'est-à-dire diviser notre recherche en trois volets et traiter de l'ensemble des notions de race, de groupe ethnique et de nation n'a pas encore à ce jour été entreprise<sup>1</sup>, il est possible de classer les débats et les enjeux évoqués selon les notions en question. Cette démarche fournira une grille de lecture pour l'analyse des écrits de Weber que nous entreprenons lors de notre deuxième chapitre. De plus, ici seront identifiés en détail les difficultés et les questions propres à l'interprétation de la théorie wébérienne des relations ethniques auxquelles nous tentons de répondre lors de notre troisième chapitre.

L'idée de race chez Weber est un élément de sa pensée relativement peu analysée. Certains chercheurs se sont penchés sur son opposition aux théories bioraciales, d'autres évoquent son « racisme » envers les travailleurs ruraux polonais. Grosso modo, nous avons repéré quatre courants différents qui abordent l'idée de race chez Weber.

La définition des groupes ethniques est probablement l'élément le plus souvent cité de la théorie wébérienne dans les études contemporaines sur les

---

<sup>1</sup> Certains chercheurs peuvent, par exemple, parler de race tout en se servant des écrits de Weber sur les groupes ethniques (Ay, 1993, Manasse, 1947, Schmuhi, 1991, Mühlmann, 1966) ou encore utiliser la notion de groupe ethnique et de nation sans faire référence à l'idée de race (Juteau, 1979, 1980, 1983, 1996a; Lenhardt, 1990; Little, 1995).

phénomènes ethniques<sup>2</sup>. Même en utilisant des points de référence théorique similaires<sup>3</sup> et, en partie, les mêmes textes clés, les approches diffèrent nettement les unes des autres. On ne peut pour autant pas parler de différentes écoles de pensée, tel que pour l'approche marxiste (Solomos, 1986). Il s'agit plutôt d'interprétations particulières qui varient selon le bagage et le contexte théorique du chercheur et l'objectif de son analyse. Nous avons identifié trois façons d'interprétation de la théorie des relations ethniques chez Weber qui nous permettent d'obtenir un survol de la multitude des éléments qui sont évoqués au sein de la théorie wébérienne des groupes ethniques.

La littérature portant sur l'idée de la nation chez Weber est également largement diversifiée. Certains auteurs incluent les écrits politiques de Weber dans leur analyse, d'autres se limitent aux écrits scientifiques. Selon la perspective d'analyse, nous avons repéré quatre courants d'interprétation de la nation chez Weber, dont trois proposent une analyse sociologique tandis qu'un courant s'appuie sur les convictions politiques de Weber.

---

<sup>2</sup> La définition wébérienne des groupes ethniques est citée de manière explicite entre autres par Apitzsch, 1993: 5; Bodemann, 1990: 36; 1993: 228; Connor, 1994: 94; Geser, 1981; Horowitz, 1985: 53; Hechter, 1976b: 1163; Isajiw, 1980: 18; Jackson, 1983: 5; Juteau, 1979: 13; 1980: 26; 1996a: 98, note 1; 1996b: 46; Little, 1995: 287; Smith et Blanc, 1992: 28.

<sup>3</sup> Les interprètes de Weber adoptent tous un point de vue constructiviste, donc anti-primordialiste et anti-culturaliste.

# 1. Race et racisme chez Weber: quelques interprétations

## 1.1. L'opposition contre l'idéologie bioraciale

Dès 1948, Honigsheim insiste sur les réfutations de Weber à l'encontre de six théories en faveur d'explications « physico-anthropologiques » et biologiques sur les enjeux sociaux. Il comptabilise six théories racistes contre lesquelles Weber s'oppose: les différences dans l'essence de la musique, la pureté raciale des aristocrates, la chute de l'antiquité classique à cause d'une sélection biologique défavorable, les différences de performance professionnelle des ouvriers de différentes origines, le danger de la détérioration de l'humanité à cause des principes chrétiens, les politiques sociales et celles de providence qui sont un danger social et culturel (Honigsheim, 1948: 28-29). Weber se réfère à plusieurs de ces sujets lors de son intervention au premier colloque des sociologues allemands en 1910. Son opposition véhémente aux théories bioraciales d'Alfred Ploetz, fondateur de la Société internationale d'hygiène raciale, est souvent soulignée.

Dans sa traduction (anglaise) de cette intervention de Weber, Nelson (1971)<sup>4</sup> attire l'attention sur le fait que le travail fourni par l'école biologique de Ploetz a servi de base à l'idéologie raciste nazie. En effet, Ploetz a été proposé par les autorités du III<sup>e</sup> Reich pour le Prix Nobel de biologie<sup>5</sup>. En 1973, Nelson et

---

<sup>4</sup> La publication retardée du « dialogue » entre Weber et Ploetz, qui a été également repris par Peukert (1989) mais pas par Poliakov et Guillaumin, est dû au fait qu'il ne se trouve pas dans les *Gesammelte Aufsätze zur Soziologie und Sozialpolitik*. Aujourd'hui même, dans la deuxième édition de ce recueil des extraits de textes de Weber, le dialogue n'a pas été ajouté. Il faut rechercher la conférence de Ploetz « *Die Begriffe Rasse und Gesellschaft und einige damit zusammenhängende Probleme* » et le débat au complet dans le premier tome des *Schriften der Deutschen Gesellschaft für Soziologie (Schriften I, 111-165)*.

<sup>5</sup> La « Société internationale d'hygiène raciale » (*Internationale Gesellschaft für Rassenhygiene*), fut fondée en 1906. Pour une discussion approfondie de ce sujet voir la thèse de doctorat (en médecine) de Werner Doecke (1975). *Alfred Plötz (1860-1940), Sozialdarwinist und Gesellschaftsbiologe*. Mainz. et Paul

Gittleman traduisent le mot de la fin de la conférence de Ploetz, plusieurs fois interrompu par Weber. Ils y rappellent les convergences d'idées entre Weber et W.E.B. Du Bois<sup>6</sup>.

Ils ne sont pas les seuls à être surpris par l'avant-gardisme wébérien dans le combat contre l'incorporation des idéologies naturalistes et biologistes dans les sciences sociales. En 1974, Guillaumin et Poliakov traduisent (en français) le même discours de Weber. Poliakov parle de la « grandeur scientifique - voire la grandeur morale - de Max Weber », Guillaumin ajoute qu'elle ressent une « surprise amère qu'un texte vieux de plus d'un demi-siècle conserve une telle actualité » (Guillaumin et Poliakov, 1974: 117, 124). Ce qui les étonne c'est l'effort intellectuel et la rigueur scientifique avec lesquels Weber s'oppose aux idées bioracistes tant sur le plan historique que contemporain<sup>7</sup>.

Pour Peukert (1989: 92), l'opposition de Weber face à la théorie bioraciste de Ploetz apparaît encore plus forte dans le contexte de la tragédie allemande nazie. Selon lui, Weber défend une cause perdue face aux tendances naturalistes, utilitaristes et eudémonistes des sciences sociales qui ont permis une perversion totale du déterminisme biologique pendant la période nazi.

---

Weindling (1989). *Health, Race and German Politics between National Unification and Nazism. 1870-1945*. Cambridge, Cambridge University Press.

<sup>6</sup> Sur invitation de Weber, un article de Du Bois « Die Negerfrage in den Vereinigten Staaten » a été publié dans la revue *Archiv für Sozialwissenschaft und Sozialpolitik* (vol. 22, 1906: 31-79). Weber souligne son intérêt aux futures publications de Du Bois dans une note en bas de page. La traduction allemande d'un autre article de Du Bois « The Souls of the Black Folk » a été retardé jusque dans les années 1920 (Nelson et Gittleman, 1973: 308).

<sup>7</sup> Voir aussi O'Callaghan (1980: 12-13) qui consacre deux pages de son introduction au *Sociological Theories: race and colonialism* pour reprendre et commenter de grandes parties de l'intervention de Weber au premier colloque des sociologues allemands.

## 1.2. Weber raciste et antisémite?

Lorsque Ay (1993) commente l'opposition de Weber face aux idées bioraciales, il s'agit d'une toute autre perspective et d'un autre débat: celui du racisme et de l'antisémitisme allemands. En analysant l'attitude wébérienne face à l'idée de race et au statut des Juifs en tant que peuple paria, Ay conclut que l'engagement wébérien contre les propos de Ploetz est un accomplissement historique qui contribue à repousser aux marges des sciences sociales les théories naturalistes et pseudo-scientifiques postulant les « antagonismes raciaux »:

« Sinon, le moment où ces doctrines ont gagné du pouvoir sur la vie ou la mort des êtres humains - les Juifs de l'Europe - n'aurait peut-être pas été remis à vingt ans plus tard » (Ay, 1993: 197, notre traduction)<sup>8</sup>.

Cet auteur reconnaît la place centrale qu'a occupé Weber dans le combat contre le racisme et l'antisémitisme. Selon lui, celui-ci dénonce l'antisémitisme partout où il le rencontre (Ay, 1993: 216). Ay s'oppose ainsi aux théories d'Abraham (1988, 1992)<sup>9</sup> et Bodemann (1993) selon lesquelles Weber a été profondément influencé par des stéréotypes antisémites. L'approche wébérienne de l'éthnicité est obscure à cause d'une application inappropriée du « modèle indien » de peuple paria, celle-ci étant appuyée sur des préjugés anti-sémites (Bodemann, 1991: 235). En fait, la solution wébérienne à la *Judenfrage* (« question juive ») en Allemagne (Si et comment peut-on intégrer les Juifs en diaspora dans l'État national européen?) ne semble pas se distinguer de la position

---

<sup>8</sup> « Vielleicht wäre sonst der Zeitpunkt, bis jene Lehren Macht über Leben und Tod von Menschen - der Juden Europas - gewannen, keine zwanzig Jahre mehr aufgeschoben worden » (Ay, 1993: 197).

<sup>9</sup> Selon Abraham (1992) les études de Weber sur le Judaïsme sont profondément marquées par un « antisémitisme philosémitique libéral ». Il insiste sur l'intolérance de Weber face à l'existence d'une communauté juive séparée mais intégrée dans la société nationale (1992: 7). Roth (1993: 161, note 31) dénonce l'argumentation d'Abraham. Il lui reproche d'avoir mal compris Weber à cause de ses connaissances insuffisantes de la langue allemande.

des autres penseurs allemands autour de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Tous proposent l'acculturation radicale des groupes culturellement « différents »:

« The society to which Jews (and, later, all other ethnoracially distinctive peoples) were advised to assimilate was modern, industrial, civilized - and Christian [Protestant!]. Indeed, such a society was said to be not exclusive to a particular European or American nation-state but to be modern civilization itself » (Lyman, 1992: 184).

En suggérant que les Juifs au sein de la conception wébérienne sont « a group committed to radical assimilation that would ultimately extinguish altogether their existence in and as a religious or cultural peoplehood », Lyman (1992: 1983) présente une image de Weber qui correspond à celle évoquée par Honigsheim (1948), bien que pour ce dernier, la théorie assimilationniste a une connotation positive. Ay (1993: 216) et Schmuhl (1991: 339) insistent sur le fait que Weber n'a jamais appliqué la notion de race aux Juifs.

Les remarques profondément péjoratives de Weber face aux immigrants polonais lors de son étude sur la situation des travailleurs ruraux (notamment dans sa leçon inaugurale de 1885), par contre, sont largement commentées par l'ensemble des chercheurs (Bodemann, 1993; McAll, 1990b; Lenhard, 1989) mais peu étudiées de manière approfondie. Klingemann (1996) compare l'argumentation « ethnique » de Weber face à la « question polonaise » aux stratégies de la purification ethnique durant le régime nazi. Selon lui, les propos du nationaliste Weber ressemblent fortement à ceux du militaire Himmler, bien que les conséquences politiques concernant la « germanisation de l'est » sont différentes. Tandis que pour Bodemann (1993), la discussion des groupes ethniques de Weber est largement influencée par ses stéréotypes antisémites et

racistes, Rex propose de faire une distinction analytique entre les discours politiques et les analyses sociologiques de Weber:

« So far as Weber's direct empirical contribution to the study of race and ethnic relations is concerned, it is necessary [...] to make some distinction between his overt political interventions and his more academic work in economic history. In neither case does he give any support to racist interpretations of events, but the former are more likely to be tinged with a political stance of nationalism which is missing in the more detached comparative historical work » (Rex, 1980: 120).

Cette proposition rejoint celle de McAll (1990: 11) qui remarque chez Weber un voyage intellectuel « from the political mode of thought in his Freiburg lecture of 1895, to the sociological mode that comes to be dominant in *Economy and Society* ». En effet, la division entre le « Weber politique » et le « Weber scientifique » est souvent proposée (Vujacic, 1996).

Lenhardt (1990: 138) renvoie l'attitude « raciste » de Weber envers les Polonais au chauvinisme culturel agressif de l'époque<sup>10</sup>. Ceci correspond à l'interprétation de Mommsen (1985) et Aron (1967) qui font ressortir le rôle du nationalisme wébérien pour son adhésion à la promotion de la culture allemande. Tandis qu'Ay (1993: 201, note 35) précise qu'il s'agit plutôt d'un chauvinisme national et non pas d'un racisme biologique, McAll (1990b) propose une vision évolutionniste de l'histoire chez Weber où l'on décèle un « racisme culturel », c'est-à-dire la croyance dans la supériorité de la culture allemande face à la culture « arriérée » des Polonais. Les analyses les plus développées sont celles de Schmuhl (1991) et de Manasse (1947) qui proposent une évolution de la pensée wébérienne. Nous présenterons leurs approches dans la section suivante.

---

<sup>10</sup> Pour une comparaison entre Weber et Hobbes en ce qui concerne les termes de la théorie de l'évolution de Darwin, voir Bergstraesser (1957).



### 1.3. Une évolution intellectuelle

Comme Lenhardt (1990), Schmuhl (1991: 331-333; 337) et Manasse (1947: 195) s'attardent sur le « racisme » wébérien envers les immigrants polonais en Allemagne. Néanmoins, ces deux auteurs voient une évolution de la pensée wébérienne à partir de 1879. En effet, à l'âge de seize ans, Weber rédige un travail intitulé « Le caractère, l'évolution et l'histoire de peuples chez les nations indogermaniques » (notre traduction)<sup>11</sup> dans lequel il renvoie le conflit entre les « Indo-Européens » et la « race sémitique » à des « antipathies inextinguibles ». À l'époque, Weber semble avoir intériorisé les idées de Joseph Arthur de Gobineau et son *Essai sur l'inégalité des races humaines* de 1853 (Manasse, 1947: 191; Schmuhl, 1991: 331). Bien que Schmuhl rejoint Mühlmann (1966) sur le fait que Weber questionne l'idéologie naturaliste et développe enfin un « concept sociologique de race » (Schmuhl, 1991: 331), il fait aussi remarquer que Weber n'a jamais complètement abandonné la possibilité des influences biologiques sur les enjeux sociaux (1991: 331). Il s'agit là en quelque sorte d'une critique de l'opinion de Peukert (1989) qui, selon Schmuhl, semble surestimer l'absence du naturalisme chez Weber<sup>12</sup>.

L'argumentation de Schmuhl est plus nuancée que celle de Manasse. Celui-ci appuie son analyse sur quatre études de Weber de groupes différents: la main-d'oeuvre agricole polonaise à l'est de l'Allemagne, les Noirs aux États-Unis, la formation du système de caste en Inde et le développement du judaïsme ancien.

<sup>11</sup> « *Betrachtungen über Völkercharakter, Völkerentwicklung und Völkergeschichte bei den indogermanischen Nationen* » (1879), cité dans Marianne Weber (1950). *Max Weber. Ein Lebensbild.*, p. 52.

<sup>12</sup> Selon Ay (1993: 199, note 29), cette dernière critique n'est pas justifiée.

Manasse mentionne que le jeune Weber parle de la supériorité culturelle de la « race » allemande, mais il croit y déceler un sentiment nationaliste, qui est, très vite, remplacée par une éthique purement scientifique. Celle-ci permettrait à Weber de prendre par la suite ses distances face aux mythes modernes de la race:

« To be sure, Weber continued to believe in his original intuition also. But as a result of his scientific efforts the content of this intuition became smaller and smaller, until finally it was little more than a symbol representing that residue of individuality which still escaped the subtlest historical or sociological analysis. Clinging to this symbol, Weber was, however, careful not to base on it any conclusions, least of all any that would define higher or lower rank among the various groups of mankind » (Manasse, 1947: 221).

Manasse, chercheur au *Negro College* en Caroline du Nord, démontre l'égalité des « races » au sein de la théorie wébérienne. Cependant, l'interprétation du chauvinisme wébérien exprimé envers les travailleurs polonais à l'est de l'Allemagne comme « intuition » qui s'efface au cours des années ne nous semble pas une explication scientifique convaincante.

#### 1.4. Une vision culturaliste

McAll (1990: 8) fait ressortir le caractère culturaliste de l'argumentation wébérienne. Bien qu'il avoue le caractère dérogatoire de ses commentaires sur la main-d'œuvre polonaise immigrée, McAll (1990: 6) remarque que Weber évite, de manière explicite, la question des « qualités raciales » et cherche plutôt à expliquer les différences entre les Allemands et les Polonais au niveau de la culture: « The Poles are not presented as an inferior race but as a *culturally backward* people, and the flooding of Polish immigrant workers into East Prussia, allied to high birth rate, is presented by Weber as a threat to the more culturally

advanced Germans » (McAll, 1990: 8). Nous retrouvons cette même argumentation évolutionniste et culturaliste chez Manasse:

« Weber saw the explanation of these conditions in the fact that the Germans were far ahead of the Poles in both their culture and their standard of living, and that they could not, therefore, successfully compete with the Poles without lowering their own standards. [...] He explicitly disclaimed any knowledge whether these qualities [a great *adaptability*] had always been inherent in the Slavic race or whether they had been acquired in the course of Slavic history » (Manasse, 1947: 193, 194).

Nous trouvons ici une interprétation qui semble, en quelque sorte, compatible avec l'opposition wébérienne contre les théories bioraciales. En fait, le niveau de l'argumentation est distinct. Il nous semble possible que Weber, d'une part, refuse l'intervention des hypothèses biologiques à l'analyse sociologique et, d'autre part, juge le niveau culturel des travailleurs polonais. Cependant, pour vérifier, si et comment la notion de race peut être théorisée d'une manière unique et inclusive une examination des écrits de Weber portant sur ce sujet est indispensable.

## **2. L'approche wébérienne et les théories de l'ethnicité**

### **2.1. Ni race ni culture ni illusion collective**

Le refus d'une perspective primordialiste est l'élément commun aux théories de l'ethnicité s'appuyant sur Weber. En mettant l'accent sur l'identité, sur sa définition constructiviste des groupes ethniques<sup>13</sup>, ces théories se distinguent

---

<sup>13</sup> Mühlmann (1966: 6) retrace le développement du caractère construit des groupes ethniques chez Weber dans son enquête sur les paysans allemands et polonais, dans son analyse des « problèmes raciaux des Nègres américains » et dans ses études sur la sociologie de la religion.

également des approches culturalistes qui accordent aux éléments culturels une place centrale dans la conceptualisation des groupes<sup>14</sup>.

Apitzsch (1993), par exemple, s'oppose à la « resubstantialisation » de l'ethnicité dans les débats sur les immigrants en Allemagne, car l'ethnicité se construit à partir d'éléments culturels très divers. En faisant ressortir le rapport entre immigrants et société d'accueil, son argumentation ressemble à celle de Gilanshah (1990), qui souligne que la communauté juive chez Weber n'est pas considérée comme une entité, mais comme un rapport entre deux groupes ethniquement distincts. Elle met l'accent sur l'aspect social-béhavioriste de la théorie wébérienne où les institutions de la socialisation, la famille, la religion et l'éducation forment le noyau nucléaire de la communauté ethnique.

Smith et Blanc (1992) remarquent que souvent les traits culturels « objectifs » des immigrants ne correspondent plus au contenu de leur identité. Par conséquent, ils se réfèrent à la définition wébérienne des groupes ethniques pour souligner la dimension subjective de l'ethnicité. En cela, ils rejoignent Little (1995: 287) qui postule que, chez Weber, l'identité ethnique est accidentellement ou artificiellement associée à un ensemble de caractéristiques. Mais est-ce que cela veut dire que l'ethnicité est une illusion, que les personnes formant un groupe ethnique ne partagent en fait qu'une illusion commune? La critique qu'Isajiw (1980: 27) adresse à Weber est justement l'absence de la dimension « objective »

---

<sup>14</sup> Pour une discussion des tentatives de l'objectivation des groupes ethniques par l'anthropologie culturelle, voir Poutignat et Streiff-Fenart, 1995: 61-69.

et involontaire (basée sur la socialisation et renforcée par l'interrelation des groupes sociaux) des groupes ethniques<sup>15</sup>.

Partant d'observations sur la fluctuation des frontières ethniques et du système identitaire des Canadiens francophones, Juteau (1980) rejoint les réflexions d'Isajiw, sur une double dimension de l'ethnicité. En s'appuyant sur Weber, elle élabore une approche qui met l'accent sur les relations sociales au sein desquelles les éléments culturels distinguant les groupes ethniques sont activés ou redéfinies:

« En distinguant le groupe ethnique des autres catégories sociales, en fonction de la référence obligatoire à la *croissance* en des ancêtres communs, réels ou putatifs, M. Weber a su offrir une définition qui ouvre la voie à une approche constructiviste, donc non naturaliste du phénomène. En plaçant l'accent sur la communalisation plutôt que sur la communauté ethnique, sur le processus qui engendre la formation du groupe, il évite également une conception de type essentialiste et statique de l'ethnicité. Enfin, en cherchant la qualité commune, le sentiment de partager une qualité commune et l'orientation mutuelle des comportements, il met à jour la distribution inégale du pouvoir économique et politique et rejette par conséquent le culturalisme » (Juteau: 1996a: 98).

Selon Juteau (1980: 26), en mettant l'accent sur le processus de la communalisation au lieu d'étudier le groupe ethnique comme entité statique, Weber montre que le caractère du groupe ne change pas automatiquement si le contenu (culturel) à l'intérieur de la frontière ou les attributs mis en valeur varient. Il est essentiellement déterminé par le rapport<sup>16</sup>, qui, à son tour, est déterminé par les capacités de pouvoir des divers acteurs et collectivités. Il y a donc effectivement chez Weber un côté imposé de l'ethnicité, bien que cette dimension

---

<sup>15</sup> En opposition à l'approche objective où les groupes ethniques sont perçus comme des faits, des données réelles, pour l'approche subjective, l'ethnicité est considérée comme un processus d'identification et d'auto-identification (Isajiw, 1980: 17), donc de « croyances subjectives ».

<sup>16</sup> En discutant la transition des Canadiens français aux Québécois, Juteau (1980) fournit un exemple de la fluctuation des frontières ethniques.

n'est pas présente dans la définition des groupes ethniques, comme le remarque Isajiw (1980).

Juteau (1980) souligne le fait de partager une même ethnicité n'entraîne pas automatiquement l'émergence d'un groupe ethnique, car, comme le souligne Weber, les éléments en commun deviennent seulement opératoires en présence d'oppositions conscientes à des tiers et servent à démarquer le « nous » du « eux »<sup>17</sup>. Pour théoriser ce processus, Juteau (1996a: 99-100) propose le concept de la double frontière de l'ethnicité dont la dimension externe se construit dans le contexte des relations constitutives des groupes sociaux, largement déterminées par le pouvoir politique et économique<sup>18</sup>. C'est au sein de ces relations où les marques, délimitant les frontières ethniques, sont choisies. La dimension interne repose sur des éléments culturels et historiques, préexistants aux rapports nouvellement établis, puis (ré)interprétés en fonction de la nouvelle situation. Ce concept nous permet de voir que, d'un part, les éléments symbolisant l'« ethnicité » d'un groupe, ne sont pas fixes mais font l'objet d'un choix et que, d'autre part, il y a des lignes significatives vers lesquelles s'oriente la construction de la « différence »<sup>19</sup>.

---

<sup>17</sup> Selon cette auteure, l'ethnicité se trouve au fondement de notre humanité car elle renvoie au processus de socialisation des nouveau-nés dans lequel les éléments culturels et historiques sont transmis (Juteau, 1983).

<sup>18</sup> Le concept de la double frontière ethnique ressemble à la conceptualisation de Nagel (1994) qui suggère de parler de la frontière ethnique et du contenu ethnique.

<sup>19</sup> À l'intérieur de la frontière ethnique, Juteau identifie, comme Weber, deux types de différenciation: les différences phénotypiques ou « raciales » et celles de culture et d'histoire. Juteau ne les distingue pas, comme nous l'avons proposé, en termes de degré de « visibilité » et de compréhension mutuelle ou valeur affective. Selon elle, ces deux types de « différence » renvoient à deux processus distincts d'appropriation du travail: « La racialisation se fonde sur un rapport d'appropriation pendant que l'ethnisation repose sur un rapport d'exploitation ou d'oppression. Si la construction de race utilise des marqueurs somatiques et phénotypiques, la relation établie entre le contenu et la frontière ethnique n'est pas arbitraire, la dimension externe de la frontière étant définie à partir de ce qui se trouve du côté interne de la frontière » (Juteau, 1996a: 101). Ceci est une interprétation intéressante, mais comme elle dépasse le système de la pensée webérienne, nous ne la poursuivons pas à cet endroit.

## 2.2. Les groupes ethniques au sein des rapports économiques

Comme, selon la perspective wébérienne, l'ethnicité ou le contenu d'un groupe ethnique ne peut être déterminé, une fois pour toutes, de manière empirique, il semble nécessaire de mettre l'accent sur l'étude du rapport dans lequel les groupes ethniques sont construits (Juteau, 1979). Par conséquent, ce n'est pas une « essence » biologique ou culturelle qui intéresse les interprètes de Weber, mais ils étudient davantage le processus de formation des groupes ethniques et leurs frontières changeantes. Confrontés à la persistance ou la résurgence des groupes ethniques dans les sociétés modernes capitalistes, plusieurs chercheurs soulignent la compatibilité des approches de Marx et Weber<sup>20</sup>. Ainsi, l'approche wébérienne peut servir à expliquer l'existence de solidarités autres que celles de classe dans les sociétés modernes. Bien qu'à des degrés différents, les approches présentés sur les prochaines pages se basent tous sur le concept wébérien de la fermeture « monopolistique » des relations sociales<sup>21</sup> ainsi que sur celui des groupes de statut<sup>22</sup>. Partant de la théorie marxiste, ils mettent l'accent sur

<sup>20</sup> Mühlmann (1966), Neuwirth (1969), McAll (1990b), Rex (1980, 1986a) et Hechter (1978) soulignent la compatibilité des deux approches. Malgré le fait que Weber semblait conscient d'élaborer une théorie opposée à la pensée socialiste (O'Callaghan, 1980: 11), ses attaques indirectes contre le matérialisme historique ont été souvent surestimées, entre autres par son interprète (et traducteur américain) le plus important, Talcott Parsons.

<sup>21</sup> Weber développe le concept de la fermeture (vers l'extérieur et vers l'intérieur) des relations ethniques pour la monopolisation des ressources matérielles ou de l'honneur social. Dans la littérature en relations ethniques ce concept à été transformé dans la formule de la fermeture « monopolistique » (*monopolistic closure*, voir par exemple Hechter, 1976b: 1164). Afin d'augmenter la légèreté du texte et de respecter l'usage courant de notre domaine, nous employons cette formule raccourcie du concept wébérien.

<sup>22</sup> L'utilisation du concept « groupes de statut » peut surprendre le lecteur français qui n'est pas familier avec la littérature anglaise dans le champ des relations ethniques. En effet, la traduction française d'*Économie et Société* suggère « rangs sociaux » ou encore « ordres » (les deux mots sont utilisés!) pour le terme allemand *Stände*. En continuité avec notre objectif de recherche et le jargon de notre domaine, nous employons la traduction du terme anglais répandue dans la littérature en relations ethniques, et d'ailleurs reprise par certains chercheurs québécois.

le rapport entre groupes ethniques et classes sociales dans les sociétés capitalistes<sup>23</sup>.

### 2.2.1. Une approche « wébérienne » des classes sociales

Tout en refusant les approches marxistes « classiques » prédominant en Angleterre à l'époque, Rex (1976: 506; cf. Rex 1980, 1986a, 1986b) propose une approche de classes sociales (telles que définies par Weber)<sup>24</sup> en combinaison avec l'idée des groupes de statut<sup>25</sup>. Selon lui, l'émergence des groupes raciaux résulte de la lutte des collectivités pour l'appropriation des ressources et de l'exploitation économique des groupes dominés (1980: 122):

« [...] the best way to approach the study of a multi-racial, multi-cultural society is to look at its mode of production and at the conflicting interests and relationships which it generates. Usually this means looking at what Weber saw as the typical institutions of booty capitalism, such as slave plantations, latifundia, purchasing and marketing companies and tax-farming. These provide the basic framework within which one ethnic group exploits another. Cultural difference is then activated as a means of pursuing the interests of the various groups » (Rex, 1986b: 70).

<sup>23</sup> Horowitz (1985: 23) utilise le concept de caste pour montrer l'organisation hiérarchisée des groupes ethniques dans certains sociétés. Il reste ainsi plus proche de la terminologie wébérienne (Weber propose le système de caste comme exemple des groupes ethniques vivant des relations de type « sociation ») qui, pourtant, à cause de connotations multiples (Thapar, 1980) semble pourtant peu utile pour décrire les relations ethniques dans les sociétés contemporaines.

<sup>24</sup> Notons que le concept de classe sociale de Weber se distingue de celui de Marx. Pour ce dernier, il s'agit d'une rapport directe entre les propriétaires des moyens de production et ceux qui ne possèdent que leur force de travail. Ainsi, les situations de classe émergent uniquement sur le marché de travail. Pour Weber, par contre, une classe est simplement un nombre d'individus qui partagent une situation de marché. Rex (1986a: 12) critique ainsi la définition marxiste. À son avis, les négociations sur le marché provoquent souvent des conflits plus sévères qui aboutissent à des sanctions politiques non-économiques et engendrent l'implication du pouvoir légitime de l'État ou même de la violence ouverte.

<sup>25</sup> Rex utilise le terme « colonial estates » et « ethnic classes » d'une manière synonyme (Rex, 1986b: 70-71). Il fait une distinction entre les « status groups » et leurs précurseurs, les « estates » (Rex, 1986a: 13). Pour des raisons de comparaison et de compréhension, nous employons le terme « groupes de statut ».



Après avoir localisé l'émergence de l'ethnicité dans le contexte du capitalisme « sauvage » des systèmes coloniaux du XVI<sup>e</sup> siècle et de l'esclavage (Rex, 1981: 396)<sup>26</sup>, Rex distingue deux modes distincts de l'exploitation de la main-d'oeuvre:

« Il y avait au centre un système de main-d'oeuvre libre et de lutte de classes en gestation et, à la périphérie, diverses formes d'exploitation économique plus ou moins imposée et violente » (Rex, 1981: 397).

Bien que le système de l'esclavage dans les sociétés coloniales s'est enfin transformé en fonction des besoins de l'ensemble du système capitaliste mondial, il renvoie à une structure sociale différente de celle de la métropole. En effet, dans la société coloniale, la formation sociale dominante est celle des groupes de statut (Rex, 1986b: 70-71) déterminée par l'origine ethnique et surtout raciale, alors que dans la société de la métropole ce sont les luttes de classe qui dominent. La résurgence des solidarités ethniques dans les métropoles est donc reliée à l'immigration de la main-d'oeuvre venant des colonies ou des pays voisins économiquement dominés (Rex, 1981: 399; 1986b: 74). Bien que Rex (1980: 131) note que la perpétuation des rapports de domination antérieurs empêche les contrats libres entre les individus au présent<sup>27</sup>, il insiste, à long terme, pour penser les groupes ethniques en termes de classes:

---

<sup>26</sup> Selon Rex (1980), Weber distingue plusieurs types de capitalisme. Alors que le capitalisme occidental se caractérise par une « rationalité en finalité » (*Zweckrationalität*), donc par des activités économiques continues, présumées pacifiques, pour le type de capitalisme d'« aventure » ou de « pillage » répandu dans l'Empire romain et aux confins d'autres sociétés, les investissements sont relativement discontinus et comportent des risques élevés, ainsi que l'utilisation de la force.

<sup>27</sup> Dans un contexte d'égalité formelle, la compétition pour des privilèges (économiques) crée le besoin de l'élaboration d'une idéologie raciste afin de (de la part du prolétariat) légitimer l'exclusion des compétiteurs ou (de la part de la bourgeoisie) pour une exploitation plus poussée. Puis, dans la nouvelle hiérarchie sociale la position de l'individu n'est plus seulement déterminée par sa relation envers la propriété, mais par la couleur de sa peau: « [...] when inequality, exploitation and oppression are challenged by economic liberalism, they have to be opposed by doctrines which explain the exceptions to the rule » (Rex, 1980: 131). Le fait qu'il s'agit toutefois d'une système de classe, est prouvé par l'observation que (dans un

« The process of the supersession of the institutions of colonial booty capitalism by more liberalised capitalism allows more movement between groups and a tendency for ethnic classes and estates to be replaced by classes of the *Marxist* kind. None the less such class formation is profoundly affected by the historic colonial legacy. The new classes are still marked by ethnic bounding and sometimes their operation is still affected by the ideas and structures derived from the older colonial economic order » (Rex, 1986b: 71).

### 2.2.2. La division culturelle du travail

Hechter fait d'abord ressortir l'importance du concept de groupe de statut en tant que catégorie de stratification sociale qui, de manière analytique, ne dépend pas des relations de production économique:

« In the famous essay *Class, Status, and Party* Weber did a great deal more than merely revise existing Marxian categories of stratification. Instead he proposed [...] a radically different type of category for the analysis of stratification: the *Stand* or status group. [...] The significance of the concept *Stand* is that it counteracts a basis for group formation - and consequent stratification - that is analytically independent of the relations of production. This is a possibility that Marxian theory had seemed to preclude » (Hechter, 1978: 293)<sup>28</sup>.

Ensuite, il nous rappelle que Weber définit le groupe de statut, en opposition à la classe sociale, comme une collectivité qui s'identifie et qui est identifiée par d'autres en tant que communauté:

« Status-based action is, by definition, taken by an individual *acting as a member of a particular community* with which he shares a specific *style of life* as well as a given quantum of social honor. [For Weber,] class-based action is essentially *individualistic*. A person's class position [...] depends only upon his position in the marketplace; this, in turn, decisively affects his *life chances* » (Hechter, 1976b: 1162; voir aussi McAll, 1990a: 28-30).

---

système ou la peau blanche est associé à un statut supérieur) l'argent, l'éducation et la position économique semblent avoir des effets « blanchissants » (Rex: 1980: 131).

<sup>28</sup> McCaughan précise: « An analysis of status groups allows Weber to add complex issues, such as lifestyle and honor, to an explanation of apparently nonrational aspects of human action and social movements that are largely ignored by Marx » (1993:88).

Les liens parmi les personnes qui partagent la même situation de classe sont donc, par définition, essentiellement rationnels, tandis que l'honneur social réclamé par les membres d'un groupe de statut est plutôt interprété comme un résidu d'un ordre social basé sur l'irrationalité et la tradition. Comme Weber fait une distinction entre les sociétés primordialement structurées selon l'appartenance à un groupe de statut et celles structurées davantage selon l'appartenance à une classe sociale, il semble possible d'y présumer une évolution historique, bien qu'il ne s'agisse pas d'une substitution d'une catégorie sociale par l'autre<sup>29</sup>.

Ensuite, Hechter propose d'écarter les concepts de groupe de statut et de classe en faveur d'une théorie « réactive » de l'ethnicité qui incorpore les deux dimensions à la fois et postule la « division culturelle du travail » (1978: 294, voir aussi Hechter, 1974) comme source de solidarités ethniques<sup>30</sup>. De manière générale, la distribution universaliste des chances de vie dans les sociétés modernes encourage les orientations individualistes. Par conséquent, le

---

<sup>29</sup> Originellement, Hechter part de cette hypothèse de la substitution relative de la solidarité ethnique: « Weber described the process [of ethnic change] as involving a shift from affinity on the basis of status group (*Stände*) to affinity on the basis of class. [...] All told, the influence of the market should gain relative to that of cultural distinctions in social interactions » (Hechter, 1974: 1153, voir également Hechter, 1976b: 1166). Comme la réalité empirique semble falsifier cette hypothèse, Hechter (1976b: 1164) critique la théorie de Weber. Cohen lui reproche d'avoir mal interprété Weber et d'appuyer sa critique sur le postulat d'une fausse dichotomie: « Hechter is mistaken in attributing to Weber the assertion that group affinity moves simply from that of status to that of class during the capitalist era » (Cohen, 1976: 1161). En fait, la tendance évolutionniste des groupes de statut vers les classes sociales n'exclut pas l'existence de groupes de statut dans les sociétés primordialement structurées par la hiérarchie des classes sociales (Rex, 1986a: 10-15; McAll, 1990a: 29-30). Pour une discussion de la théorie wébérienne des groupes ethniques au sein des théories de la modernisation voir Geser (1981) et Kreckel (1989).

<sup>30</sup> La *division culturelle du travail* ressemble au système de castes dans la théorie wébérienne où la spécialisation occupationnelle, déterminée par la naissance, renvoie à l'honneur social. Elle signifie l'assignation d'individus à des types d'emplois et de rôles spécifiques sur la base des traits culturels observables (Hechter, 1974: 1154). Elle renvoie tant au concept du « colonialisme interne » (une division culturelle du travail entre le centre et la périphérie à l'intérieur d'un espace national), développé pour expliquer des ethno-nationalismes à la périphérie des sociétés industrielles, tant à la théorie de la fermeture « monopolistique » des relations sociales (telle que proposée par Weber) utilisée par Hechter (1976: 220) pour expliquer l'émergence des groupes ethniques au centre des sociétés modernes.

renforcement de l'appartenance ethnique et le maintien des liens de solidarité avec une communauté spécifique apparaissent comme une stratégie de la part des personnes culturellement différentes pour améliorer leur situation. L'ethnicité est donc interprétée comme une réponse. Elle devient l'instrument (« une arme ») d'une lutte politique collective contre une situation de discrimination (Hechter 1971: 40-42) provoquée par la fermeture « monopolistique » du groupe dominant:

« [...] Weber's analysis of monopolistic closure, as a general tendency of economically organized groups, provides a succinct account of the process by which the cultural division of labor is established. Once a particular cultural *differencia*, no matter how apparently trivial it is, becomes salient, it can serve as a starting point for the tendency to monopolistic closure » (Hechter, 1976: 1164).

### **2.2.3. La fermeture « monopolistique » et l'exclusion ethnique**

Pour comprendre les processus de marginalisation et de paupérisation dans les quartiers noirs des grandes villes américaines, Neuwirth (1969: 148, 151-152) s'appuie sur le concept de la fermeture « monopolistique ». Cette fermeture peut être d'une telle efficacité qu'elle prive la collectivité contre laquelle elle est dirigée de sa capacité de se fermer et de former une communauté. Par conséquent, les minoritaires ne sont pas en mesure de s'approprier des chances occupationnelles et encore moins un honneur social. Neuwirth fait ressortir que le statut négativement privilégié de ces groupes conduit à leur exclusion totale. À cause de l'absence des opportunités économiques et politiques, les membres des groupes minoritaires sont privés des possibilités d'influencer les conditions de leur participation dans la société globale. Dans ce cas, la communauté dominante prend en charge les intérêts des groupes minoritaires et supprime toute possibilité de fermeture de la communauté minoritaire, ce qui produit un agrandissement de la marginalisation et

conduit à l'exclusion totale. Comme l'exclusion sociale aux États-Unis est dépendante de l'appartenance raciale (couleur de la peau) de l'individu, Neuwirth suggère que l'« ascendance ethnique » détermine en grande partie le statut social, politique et économique de l'individu dans la société:

« If we accept Weber's assertion about the efficacy of power in its economic, political, or social form and the idea that dominant communities utilize ethnic attributes as a pretext for excluding potential competitors, then we can readily perceive how ethnic labels conceal the underlying struggle for the appropriation of certain economic, political, and social advantages in American society. Weber's further analogies between ethnic and status communities in terms of appropriation of these advantages and in terms of differences in life styles indicate that ethnic labels serve also to conceal status differences. Ethnic descent in American society thus performs a function equivalent to that of social descent in other societies which are based on a feudal heritage and confer certain political and economic privileges on the basis of ascribed status » (Neuwirth, 1969: 152).

#### **2.2.4. L'ethnicisation des rapports sociaux**

L'argumentation de Neuwirth correspond à celle de McAll (1995: 83) qui observe que les personnes minoritaires deviennent des « non-personnes » et des « non-citoyens ». Incluses dans le sens juridique, mais exclues dans le sens sociologique de la citoyenneté, les personnes minoritaires sont privées en grande partie de la participation à la vie sociale (économique et politique). Tandis que Neuwirth limite sa thèse aux personnes de « descendance ethnique » (1969: 152), et prend la couleur de la peau comme marque préexistante, McAll insiste sur le fait que l'ethnicité est une question de « différence » qui traverse les héritages culturels, linguistiques ou phénotypiques:

« Ethnicity in established industrial capitalist societies is thus not so much the expression of primordial identities, regionalisms, linguistic differences, or differences in way of life (understood as the way in which different human groups maintain themselves in existence) but the expression of social inequality » (McAll, 1990a: 221-222).

La lecture de Weber que McAll nous présente met l'accent sur l'aspect matériel de la construction identitaire. La satisfaction d'un besoin matériel est l'élément constitutif de toute « sociation ». Avec le temps, les individus ainsi réunis développent des sentiments d'appartenance. Ce processus de communalisation est souvent accompagné par la naissance de sentiments ethniques (McAll, 1995: 84) qui jouent un rôle fondamental pour l'existence du groupe et l'appropriation des ressources:

« There is [...] an apparent sequence in Weber's thought running from the satisfaction of material needs via collective organisation to the belief systems accompanying that organisation. [...] The sense of belonging that is generally articulated in the form of ethnicity, not only *defines* collectivities as communities in Weberian terms, but also comes to serve as the *mechanism* by which collectivities ensure the satisfaction of their material needs as against other collectivities. The collective identity of those who associate together is constructed from the bits and pieces that happen to be at hand [...]with those bits and pieces themselves being culturally constructed if need be, in order to create difference where otherwise there might not have been any» (McAll, 1990b: 10).

C'est donc grâce au système identitaire, sous la forme de la différenciation ethnique, que la communauté peut opérer en tant que groupe et maintenir son existence. Ainsi, dans l'approche de McAll, l'ethnicité occupe une fonction essentielle pour la réalisation des buts matériels.

En s'appuyant sur Weber selon lequel l'ethnicité renvoie à un certain style de vie<sup>31</sup>, McAll fait ressortir que, dans les sociétés capitalistes, le style de vie d'une personne est de plus en plus déterminé par sa situation matérielle. Il devient ainsi le symbole d'une différence infranchissable entre les classes sociales. Par

---

<sup>31</sup> Nous retrouvons ici l'idée du groupe de statut, dont les membres partagent un certain « habitus ».

conséquent, McAll (1990a: 212) propose le concept de « l'ethnicité de classe » qui renvoie à l'ethnisation des différences socio-économiques et la légitimation des inégalités sociales en termes de « mérite » et de différence « de nature ».

Malgré le fait que tous les auteurs discutés jusqu'à ici refusent le culturalisme, il est important de noter les nuances. Chez Juteau, les éléments symbolisant l' « ethnicité » d'un groupe s'orientent aux « lignes significatives » qui ont un sens en dehors du rapport présent, il y a donc un réservoir des éléments historiques et culturels dont quelques uns sont socialement mis en valeur. Chez McAll, par contre, l'ethnicité « de classe » dans les sociétés capitalistes peut être détachée de toute sa connotation au sens profane: croyance à une ascendance commune et partage d'une culture non-matérialiste. Autrement dit, selon lui, l'ethnisation ne s'applique pas uniquement aux membres des groupes « ethniques » ou « raciaux », mais les inégalités sociales sont expliqués par un recours à la « nature ». Ainsi, même si l'ethnisation n'est pas complètement arbitraire (car elle s'oriente en fonction du revenu des acteurs sociaux), elle n'a plus la connotation « traditionnelle » de ce que le profane comprend par « ethnicité »<sup>32</sup>.

Tandis que Hechter, Rex, Neuwirth et McAll mettent l'accent sur le rapport économique, les auteurs que nous analysons dans la prochain section, font ressortir le lien entre l'action collective politique et les sentiments d'appartenance ethnique.

---

<sup>32</sup> Les théories de Hechter, Rex et Neuwirth se trouvent entre ces deux pôles. Pour Hechter la solidarité « ethnique » se crée par une division culturelle du travail actuel. Rex et Neuwirth mettent l'accent sur la persistance (la visibilité de la couleur de peau) d'un ancien rapport économique.

### 2.3. Ethnicité et action politique

Bodemann (1990: 36-37), pour qui la définition wébérienne des groupes ethniques est volontariste, idéaliste et anti-raciste<sup>33</sup>, souligne que Weber fournit également une explication politique de la solidarité ethnique. En fait, en se référant à la division du peuple israélien en douze tribus, Weber fait ressortir que c'est en premier lieu la communauté politique qui crée les sentiments « ethniques » parmi ses membres. Ainsi, Bodemann ne montre pas seulement le rôle de l'ethnicité pour l'action politique dans la théorie wébérienne, mais aussi sa construction par la communauté politique. Jackson (1983) précise:

« While [Weber] felt that among communities, it is primarily the political communities which inspire the belief in ethnic identity, the latter may survive the downfall of the community » (Jackson, 1983; 8).

En se référant à la transformation *artificielle* des relations sociales de type « sociation » dans celles de type « communalisation » pour des fins politiques, Lenhardt (1990) rejoint ce point de vue. Il montre que les revendications des minorités ethniques ou nationales ne doivent pas être interprétées comme la résurgence de l'irrationalité ou de la tradition. Selon cet auteur, le racisme, l'ethnocentrisme et le nationalisme sont plutôt l'expression du processus de la modernisation. Ils sont fondés sur l'instrumentalisation rationnelle de la croyance d'une vie en commun (*Gemeinsamkeitsglaube*) et motivés par la volonté de renforcer des intérêts matériels sur une base juridique moderne. Ainsi, l'appel à l'identité culturelle ne sert que de justification « morale » à une « autorité transcendante » et n'est pas fondé sur des motivations traditionalistes<sup>34</sup>.

<sup>33</sup> Ce constat est surprenant, car dans un autre article Bodemann (1993) insiste sur le fait que la discussion wébérienne des groupes ethniques est influencée par un antisémitisme profond.

<sup>34</sup> Gephart (1993:194), par contre, prétend que Weber limite l'idée d'une communalisation « artificielle » et « ethnique » aux collectivités peu rationalisées.



Wobbe (1996) discute l'utilité du concept wébérien de l'ethnicité à la lumière de la surestimation de la différenciation fonctionnelle par les théories de la modernisation. Selon elle, la solidarité ethnique est un trait structurel des sociétés modernes. Ceci est facilement explicable par l'ambivalence inhérente au concept wébérien de l'ethnicité. Comme celui-ci possède une dimension segmentaire et fonctionnelle, il offre un point de départ intéressant pour les discussions actuelles concernant les différents modèles de la nation, de la citoyenneté et des droits sociaux. Ainsi, chez ces auteurs il existe un lien fondamental entre l'« ethnicité » partagée et la volonté politique des acteurs sociaux.

### **3. Débats sur la nation chez Weber: Ethnicité, culture et pouvoir politique**

#### **3.1. Du groupe ethnique à la nation**

Plusieurs interprétations de la notion de nation chez Weber prennent leur départ en soulignant la proximité entre les groupes ethniques et la nation. Par exemple, Little (1995) souligne « Belief, ethnicity, and nationalism », Bodemann (1993) analyse « ethno-national solidarities » et Connor (1994) précise « A nation is a nation, is a state, is an ethnic group is a... ». Ainsi, l'analyse de la formation de la nation débute généralement par une discussion des sentiments « ethniques ». L'idée qui réunit les chercheurs s'appuyant sur Weber est le constructivisme. En effet, comme les groupes ethniques, la nation est pour Weber une construction sociale, un phénomène subjectif et imaginé (Beetham, 1974: 122). La croyance à une appartenance commune et les sentiments nationaux se nourrissent de plusieurs

facteurs soulignés par les auteurs à des degrés différents. Beetham, par exemple, met l'accent sur la langue commune: « If common racial origin was the least important objective factor making for national consciousness, Weber regarded possession of a common language as among the most important » (Beetham, 1974: 123; cf. Guibernau, 1996). À l'encontre de ceux qui soulignent la *croyance* à une origine commune et lui accordent ainsi peu d'importance (Little, 1995), Connor insiste sur le fait que l'idée de race reste au coeur de la définition de la nation. Bien que seulement «imaginée», elle demeure un facteur principal pour la solidarité nationale:

« It is the intuitive conviction which can give to nations a psychological dimension approximating that of an extended family, that is, a feeling of common blood lineage » (Connor, 1994: 94)<sup>35</sup>.

En outre, tant l'expérience historique particulière que le sentiment d'un destin politique commun sont des facteurs importants pour la construction nationale (Vujacic, 1996). Little (1995: 291) décèle deux liens entre la croyance et le nationalisme chez Weber. Il montre tout d'abord que toute identité ethnique et nationale se fonde sur une « croyance subjective » d'origine et d'appartenance communes. Ensuite, il précise que le nationalisme constitue une théorie de la légitimité politique qui présume une « croyance » dans l'existence de la légitimité de l'ordre politique. En faisant une distinction entre un nationalisme « libéral » et un nationalisme « anti-libéral », les conclusions de Little diffèrent de celles de Schnapper (1994), lorsque celle-ci souligne l'aspect particulariste de l'idée de la

---

<sup>35</sup> Connor attire notre attention sur la coïncidence entre le constat wébérien et une ancienne définition européenne de la nation citée par Karl Deutsch: « A nation is a group of people united by a common error about their ancestry and a common dislike of their neighbours » (Deutsch, 1969: 3).

nation chez Weber. Pour Little, la définition wébérienne de la nation renvoie directement à un nationalisme civique ou « libéral »:

« This type of nationalism inclines toward Weber's *legal-rational* or formal, universalistic norms and the associated ideas of mass democracy and *the equal rights of the governed* that he identifies with the modern state » (Little, 1995: 289)

Il semble donc avoir une composante civique ou politique inhérente au concept de nation chez Weber<sup>36</sup> qui la distingue du groupe ethnique (Connor, 1994; Little, 1995; Juteau, 1983, 1993). En fait, Weber définit la nation comme un État autonome, ou en état en devenir (Beetham, 1974; Juteau, 1980).

Cette pluridimensionalité de la théorisation de la nation chez Max Weber, fondée sur des facteurs objectifs et subjectifs, ethniques et civiques forme la base du concept de nation chez Anthony D. Smith (1991). Comme le remarque Wobbe (1996: 182), Smith met l'accent sur les caractéristiques historiques, culturelles et symboliques de l'ethnicité. Son concept de nation contient quatre dimensions que l'on retrouve au sein de la discussion wébérienne de la nation: soit la dimension civique, territoriale, ethnique et généalogique. Selon Juteau (1993, 1996b), ces définitions de la nation se font une compétition perpétuelle. En partant de la définition wébérienne des « communalisations » ethniques et nationales, elle met l'accent sur le dualisme inhérent de l'idée de la nation chez Weber. Cette auteure développe ainsi l'idée de ce qu'elle appelle « changing forms of nationness »: la transformation d'une nation basée sur une définition de type ethnique ou généalogique en une nation définie davantage sur une base civique territoriale.

---

<sup>36</sup> Beetham (1974) et Francis (1967) précisent que Weber s'oppose à la validité scientifique de la notion de peuple, à laquelle il associe davantage des connotations culturalistes et primordialistes. Bien que, pour lui, la nation appartient également à la sphère des valeurs, elle semble avoir une valeur heuristique pour la compréhension des enjeux sociaux (Francis, 1967).

La nation chez Weber ne renvoie donc pas seulement à des sentiments « ethniques », mais aussi à un projet politique, notamment à la création d'un État national. Bien que ce dualisme entre la dimension ethnique et politique du concept weberien de la nation est souligné majoritairement, on ne trouve pas chez les théoriciens des relations ethniques et de la nation une interprétation approfondie de la relation étroite entre la dimension ethnique ou culturelle de la nation et son organisation étatique. Généralement, les analyses s'arrêtent en mentionnant le projet politique, la volonté de créer un État national.

Au sein de la littérature analysant le rapport entre nation et État chez Weber, on peut identifier deux courants d'interprétations différents. Le premier, plus épistémologique, associe la nation et l'État à la dichotomie entre « communauté » et « société » développée par Ferdinand Tönnies, qui serait reprise par Weber. Le deuxième courant nous amène à un débat plus biographique ou historique portant sur l'« État de puissance » et la nation allemande dans la pensée politique de Weber. Regardons ces deux courants plus en détail.

### **3.2. Communauté versus société**

Afin d'expliquer l'imbrication des éléments affectifs et irrationnels d'un côté et rationnels et matériels de l'autre, Beetham fait ressortir la convergence entre Weber et Tönnies (1977) au niveau de la dichotomie entre communauté (*Gemeinschaft*) et société (*Gesellschaft*). Il établit ensuite une analogie entre nation et « communauté » (*Gemeinschaft*) ainsi qu'entre État et « société » (*Gesellschaft*):

« The nation belonged to those groups that Weber [...] called *Gemeinschaften*, that is which were based upon a feeling of the members that they belonged together, a sentiment of solidarity. The state was an example of *Gesellschaft*, an association developed consciously for specific purposes. The nation was concerned with the realm of *Kultur*; the state with the realm of power » (Beetham, 1974: 128-129).

Tout en soulignant la reciprocité entre les concepts de « communauté » et de « société », Vujacic (1996), s'appuyant sur Beetham, et Coutu (1998), s'appuyant sur Hennis (1996)<sup>37</sup>, reprennent cette dichotomie qui décrit le rôle différencié de deux formations sociales et leurs tendances inhérentes. Leur interrelation peut être décrit comme suit:

« The essence of Weber's conception of the nation state was that though nation and state belonged to fundamentally different categories, they were also reciprocal. The state could only survive in so far as it harnessed the solidarity feelings of the national community in support of its power. The nation could only preserve its distinctive identity, its *Kultur*, by the protection it received from the power of the state » (Beetham, 1974: 128-129).

Il semble donc que, pour la conceptualisation weberienne de la nation, la dimension politique ou civique, le projet de l'établissement d'un État est aussi important que les sentiments « ethniques ». Par contre, l'interprétation du rapport entre la nation et l'État en termes de culture et de pouvoir, a plutôt animé une discussion de la relation entre les valeurs culturelles et nationales de Weber et son attitude face au renforcement du pouvoir de l'État allemand. Il est important de noter que nous nous trouvons ici à l'intersection de la pensée scientifique et la pensée politique de Weber.

---

<sup>37</sup> Hennis (1996: 121) regrette que la sociologie allemande récente s'est efforcée de mettre une distance entre le célèbre couple conceptuel et lexique de Weber. Selon lui, la reformulation par Weber (*Vergemeinschaftung* et *Vergesellschaftung* au lieu de *Gemeinschaft* et *Gesellschaft*) s'explique simplement par l'orientation de sa sociologie vers « l'action en société ».

### 3.3. La nation allemande et l'État de puissance

Le clivage entre les remarques politiques, nationalistes et chauvines de Weber, et son analyse sociologique de la nation, dans *Économie et Société*, a donné naissance à une vaste gamme d'interprétations de la notion wébérienne de nation. Roth (1993: 151) explique la pensée politique, cosmopolite et ethnocentriste de Weber par son contexte historique et familial: « He was not only the son of the nationalist founders of Bismarck's Reich, but also a scion of the cosmopolitan bourgeoisie ». Bahrtdt, par contre, favorise l'idée d'une évolution significative de la pensée wébérienne:

« I think therefore that for Max Weber, at least when he was older, the nation as such was not an ultimate irreducible value. If, at the time of the Inaugural Speech in Freiburg a hint of unreflecting emotional nationalism clung to his criticism of contemporary Germany, later on [in *Economy and Society*] he describes and completely exposes by analysis the typical progress of ethnic communities and then, where definite historic assumptions are available, the development of these into nations. » (Bahrtdt dans « Discussion on Max Weber and Power-politics », 1971: 103-104).

Bien qu'une évolution intellectuelle soit une explication tentante pour comprendre le clivage entre les idéaux politiques et l'analyse sociologique de la nation chez Weber, une analyse minutieuse des écrits wébériens par Mommsen semble suggérer que nous devons plutôt accepter la coexistence de ces deux éléments au sein de sa pensée, malgré l'irrationalité qui lui serait ainsi imputée:

« L'analyse [rationnelle] du concept de *nation* dans *Économie et Société* [...] date des années 1911-1913, donc d'une époque où l'on peut trouver des remarques fortement nationalistes chez Weber. L'existence parallèle des analyses objectives et des valeurs subjectives est typique pour Weber et pose problème à toute interprétation d'*Économie et Société* » (« Diskussion zum Thema *Max Weber und die Machtpolitik* », 1965: 132-133, notre traduction)<sup>38</sup>.

---

<sup>38</sup> « Die [rationnelle] Analyse des Begriffes *Nation* in *Wirtschaft und Gesellschaft* [...] stammt aus den Jahren 1911 bis 1913, also einer Zeit, in der vielfach schroff nationale Stellungnahmen Webers zu belegen sind. Das Nebeneinander von objektiver Analyse und subjectiver Werthaltung ist typisch für Weber und bildet

Selon Mommsen (1985), la pensée politique de Weber repose en grande partie sur ses idées nationalistes, défendues notamment lors de la leçon inaugurale de Fribourg en 1895. Ce texte est considéré « le document le plus important concernant l'homme politique qu'est Max Weber [et ce] jusque dans les années de la guerre » (1985: 61). Weber, qui place l'idéal national au centre de ses préoccupations, y développe son programme politique: « Il avait ainsi fixé le point de vue qui devait durablement déterminer sa pensée politique » (Mommsen, 1985: 50).

Aron (1967) confirme cette interprétation tout en mettant l'accent sur l'aspect national de la pensée de puissance chez Weber. Il en identifie deux fondements métaphysiques. Le premier est une vision pessimiste du monde<sup>39</sup>. Le deuxième fondement identifié par Aron est l'idée de polythéisme, la pluralité des valeurs incompatibles: « Max Weber [...] partait de l'opposition kantienne ou néo-kantienne entre ce qui est et ce qui doit être, entre les faits et les valeurs. Il ne réduisait pas le devoir-être à la moralité, mais il faisait de la moralité même un

---

die eigentliche Schwierigkeit einer jeden Interpretation von *Wirtschaft und Gesellschaft* » (« Diskussion zum Thema *Max Weber und die Machtpolitik* », 1965: 132-133).

Il est surprenant de constater que ce paragraphe (« Diskussion zum Thema *Max Weber und die Machtpolitik* », 1965: 132-133) manque dans la traduction anglaise de la conférence « Max Weber and Sociology today » publiée en 1971. Nous ne savons donc pas s'il s'agit d'un oubli ou d'une correction. Cependant, pour les deux versions, Mommsen refuse l'argumentation en faveur d'une évolution de l'attitude wébérienne face à l'État national: « even in 1920 there are frequent records of Weber's consistent avowal of the German state as the ultimate target of his political activity » (Discussion on «Max Weber and Power-politics», 1971: 111).

<sup>39</sup> Aron définit cette vision comme suit: « [...] la Weltanschauung de Max Weber, [contient] une composante darwinienne (la lutte pour la vie), une composante nietzschéenne (non le bonheur de l'humanité, mais la grandeur de l'homme), une composante économique (la rareté persistante des biens, la pauvreté indéracinable des peuples), une composante marxiste (les classes ont chacune leur intérêt, et les intérêts d'une classe, même dominante, ne coïncident pas nécessairement avec les intérêts durables de la communauté nationale), enfin une composante nationale (l'intérêt de la communauté nationale doit l'emporter sur tout le reste, le nationalisme résultant d'ailleurs d'une décision et non pas des faits) » (Aron, 1967: 650). Dans une note en bas de page, Aron (1967: 650) ajoute une autre composante: « l'explication de l'impérialisme par des intérêts capitalistes ».

univers de valeurs, entre autres » (Aron, 1967: 651). Ainsi, pour Weber, la lutte pour le pouvoir (*Macht* ou *Herrschaft*) entre les individus, les classes et les nations n'est pas une survivance des époques révolues, mais fait partie de l'existence humaine en général (Aron, 1967: 643, 650). En fait, elle n'est pas seulement le premier l'élément de l'organisation étatique d'un peuple mais également de toute la culture en général. Chaque nation s'exprime par un certain système de valeurs, et s'enorgueillit de certaines oeuvres (Aron, 1967: 652). Juger objectivement les valeurs d'une culture semble impossible.

On se trouve alors confronté à un monde où il n'y a pas d'espace pour une coexistence paisible de cultures différentes et où règne « la lutte pour la puissance entre les États nationaux porteurs de cultures autonomes » (Mommsen, 1985: 96). L'usage de la force pour assurer le maintien de la culture nationale semble donc constituer une qualité nécessaire de toute politique. C'est là la différence entre l'éthique de la responsabilité et l'éthique de la conviction ou encore entre réalisme et idéalisme (Mommsen, 1985: 69).

Néanmoins, la puissance n'est pas une finalité en soi pour Weber, mais elle est la condition du rayonnement de la culture (Aron, 1967: 645). Celle-ci semble, dans la perception wébérienne, inévitablement liée à la nation. Comme il y a un rapport immédiat entre le pouvoir de la nation et la diffusion ou le prestige de la culture nationale, celle-ci ne peut se passer de l'État national autonome (Mommsen, 1958; Aron, 1965; Beetham 1974). En s'appuyant sur l'idée d'un ethos ou d'un « honneur » propre au pouvoir (Mommsen, 1985: 66), Weber justifie l'utilisation de la violence (physique) pour le renforcement des intérêts nationaux:



« Comme ces intérêts de puissance étaient supposés inséparables des intérêts de la culture (au moins du prestige de la culture), ils étaient entourés d'une sorte de halo spirituel » (Aron, 1967: 647).

L'idéal de l'État de puissance allemand de Weber renvoie directement à sa conception de la culture. Mommsen (1985: 95) souligne que la pensée nationale et l'adhésion « totale » à l'État de puissance de Weber reposent sur d'authentiques idéaux culturels. Weber, en tant que nationaliste allemand, semble avoir « une fois pour toutes décidé que la valeur suprême à laquelle il se vouerait, en politique, le Dieu (ou le démon) auquel il avait juré fidélité était la grandeur de la nation allemande » (Aron, 1967: 645). Ainsi, il fait de la nation une valeur en dehors de toute critique scientifique et l'élève au rang d'un idéal auquel il soumet toutes les autres considérations (Mommsen, 1985: 65, 91).

Apparemment, Weber ne s'interroge pas sur les limites de la validité du facteur national. En accordant au pouvoir national une place centrale, il semble négliger l'idée du parlementarisme démocratique<sup>40</sup>. Cette attitude devient problématique avec l'expérience allemande du nazisme. C'est pourquoi Mommsen (1985), Aron (1967) et Schnapper (1994) lui reprochent sa tendance à assimiler la nation à l'État et ce dernier à la volonté de puissance. Selon Schnapper (1994: 36, 41-42, 53), en se concentrant sur la dimension extérieure de la nation, c'est-à-dire la politique de puissance (*Machtpolitik*), Weber néglige la dimension intérieure de la nation et marginalise la distinction entre la nation comme unité politique et la

---

<sup>40</sup> Par contre, à l'aide du concept de « patrimonialisme », une variante de la domination traditionnelle, Breuer réaffirme l'importance du parlementarisme pour la pensée weberienne. Il en fait ressortir le rôle pour le fonctionnement du processus de la rationalisation de l'administration: « [...] the formal rationalization of administration is a process which cannot become self-sustaining, but which rather constantly requires external impulses to prevent it from collapsing back into its opposite. [...] An open structure of political opinion formation is absolutely essential for achieving this. Politics *must* be organized as a struggle among differing programs, worldviews and individuals, it *must* offer the possibility of regulated competition among various options, with the possibility of winning power and the risk of losing it - conditions which, according to Weber, exist only in a parliamentary system » (Breuer, 1992: 284-285).

nation civique et démocratique. Il semble qu'en oubliant l'idée de la citoyenneté, projet universaliste, comme fondement de l'idée nationale (Schnapper, 1994: 54), Weber reste prisonnier d'un nationalisme particulariste et « ethnique », généralement associé au modèle de la *Kulturnation*<sup>41</sup>. Il n'est donc pas étonnant que cette dimension ait suscité de nombreux débats qui n'ont pas laissé beaucoup de place pour d'autres interprétations de l'idée de l'État national.

Avant de terminer ce bilan de la littérature, nous devons regarder brièvement un dernier élément évoqué par les auteurs s'appuyant sur le concept de la nation chez Weber. Ce qui est souligné cette fois-ci n'est pas une caractéristique spécifiquement rattachée à sa conceptualisation de la nation, mais il s'agit plutôt d'un élément clé de la pensée sociologique de Weber dont l'application nous permet de jeter un autre éclairage sur sa théorisation de la nation. L'élément évoqué est l'acteur social et son intentionalité subjective.

### **3.4. L'intentionnalité subjective de l'acteur social**

Pour son analyse de cinq types de nationalismes dans des contextes différents, Greenfeld (1992: 18) souligne qu'il est impossible de distinguer entre les facteurs « réels » et « idéels » de la perspective weberienne. Elle précise que les motivations et les idéologies des acteurs sociaux sont des forces réelles qui se cachent derrière toute structure sociale. En se référant principalement au chapitre

---

<sup>41</sup> Le terme allemand *Kulturnation* (« nation culturelle ») est généralement opposé à celui de *Staatsnation* (« nation étatique »). Tandis que le premier renvoie au modèle allemand de la nation (fondée sur la croyance à un partage d'une culture et, éventuellement, à une origine commune), le deuxième modèle est celui de la France (où l'appartenance à la nation résulte, théoriquement, de la volonté politique des individus). Voir à ce sujet: Dumont (1979, 1986, 1991), Dieckhoff (1996) et Woehrling (1998).

« Concepts fondamentaux » dans *Économie et Société*, cette auteure développe une approche de l'individualisme méthodologique pour théoriser la nation:

« [...] since men (generally speaking) happen to be reasoning beings and their reasoning is immediately related to their actions, one must take their reasoning into account and look in it for an explanation of their actions. Of course this reasoning - the actor's ideas, volitions, motivations - is influenced by their situational constraints, and through these specific situational constraints is related to the structural macro-social processes. But we can discover the relevant structural factors in any given case only if we first concentrate on the actors - the creators and carriers of ideas - and ascertain the situational constraints which have a bearing on their interests and motivations » (Greenfeld, 1992: 19).

Cette interprétation ressemble à celle de McCaughan (1993: 87) qui montre la complexité du rapport entre les structures sociales et l'irrationalité de l'action sociale chez Weber en soulignant sa distinction entre le « comportement » humain (purement réactionnaire et animalier) et l'« action sociale » (réfléchie et significative). Selon cet auteur, Weber tente de dévoiler les motivations sous-tendant l'action sociale. De plus, il inclut, en opposition à Marx, les dimensions rationnelle et irrationnelle de l'analyse du social. Ainsi, chaque concept sociologique doit être considéré comme l'ensemble des actions mouvantes des acteurs sociaux. En théorisant la notion de nation d'une telle manière, cette dernière perd toute connotation essentialiste (Francis, 1967: 51, 54-55).

Dans la même perspective, Vujacic (1996) et Beetham (1974) proposent une approche micro-sociologique où ils mettent l'accent davantage sur les différents acteurs impliqués dans le processus de la construction nationale. Dans ses études empiriques sur les nationalismes russe et serbe, Vujacic souligne le rôle de la poursuite des intérêts (rationnels) par les intellectuels et les leaders sans pourtant sous-estimer le rôle significatif des masses. Il rejoint ici Beetham (1974) qui souligne le dualisme entre les éléments rationnels et irrationnels chez Weber:

« [Weber] argued for a reciprocal relationship between rational and non-rational elements. If the impetus for ideas came from an emotional root, this was in turn shaped by the activity of reason » (Beetham, 1974: 120). Beetham précise que les racines émotionnelles du nationalisme sont à rechercher tant dans la psychologie des masses que, de manière plus durable, dans le prestige des strates politiques dominantes. Ces émotions sont alors transformées (par les intellectuels) dans l'idée de la nation, et aussi instrumentalisées selon les intérêts rationnels des couches dominantes.

Ce qui ressort de ces interprétations est l'idée du processus de la construction nationale, du *nation-building*: « nationalism is *always in the making*, a field of contested and contestable possibilities » (Vujacic, 1996: 766). Vujacic rejoint ici Juteau (1993) qui, en soulignant la « production » de la nation québécoise, fait ressortir que l'idée de la nation n'est pas fixée une fois pour toutes. En fait, il s'agit plutôt d'un processus de définition et de rédefinition du projet politique qui dépend des acteurs sociaux, de leurs motivations et leurs possibilités d'action politique, donc, l'accès au pouvoir.

#### **4. Première synthèse**

D'abord, à un niveau général, nous pouvons constater que les débats sur les notions de race, de groupe ethnique et de nation divisent la littérature principalement en deux catégories. La première, que nous appelons « l'approche biographique », s'intéresse à Weber et à son attitude face aux idéologies et phénomènes touchant aux relations ethniques de l'époque. Les chercheurs

proposent des réflexions sur les notions de race, de groupe ethnique et de nation afin de trouver des clarifications sur l'homme qu'était Weber et la genèse de sa pensée. La deuxième catégorie, que nous appelons « l'approche sociologique », s'intéresse davantage à l'approche sociologique de Max Weber et à sa contribution scientifique pour la théorisation des relations ethniques. Les chercheurs travaillant dans cette optique se réfèrent aux trois notions afin de trouver chez Weber des clarifications sur la nature des relations ethniques de nos jours.<sup>42</sup>

Dans le cas des notions de race et de nation, c'est précisément la confrontation entre les constats de l'approche biographique et de l'approche sociologique qui pose problème et suscite l'impression de contradictions inhérentes à la pensée wébérienne. D'un côté, les chercheurs condamnent l'argumentation « raciste » et nationaliste de Max Weber et, de l'autre, ils apprécient sa contribution théorique au niveau de l'opposition aux théories bioraciales et de la construction de la nation. Au niveau de l'interprétation de la notion de groupe ethnique, c'est la diversité des interprétations authentiquement

---

<sup>42</sup> De façon générale, les chercheurs en relations ethniques (« l'approche sociologique ») s'intéressent peu à « l'approche biographique » et à savoir si Max Weber, était raciste, nationaliste ou antisémite. Par exemple, dans leurs analyses, Rex (1980) et Vujacic (1996) excluent de manière explicite les écrits « politiques » de Weber. Pour analyser le concept de l'ethnicité chez Weber, Juteau (1979, 1993, 1996a), se réfère uniquement aux textes d'*Économie et Société*. McAll (1990b) touche seulement en partie à la question du « racisme » chez Max Weber. Par contre, les auteurs avançant une « approche biographique » (Ay, 1993; Manasse, 1947; Schmuhl, 1991; Bodemann, 1993; Abraham, 1988; Aron, 1967; Mommsen, 1974; Peukert, 1989) ne développent pas une théorie ou une approche sociologique pour expliquer les phénomènes ethniques en général.

Il va de soi que ces catégories ne sont qu'analytiques. Les deux approches que nous venons de nommer sont des types idéaux d'objectif de recherche. L'objectif du chercheur peut donc inclure les deux aspects (l'approche biographique et théorique). Par exemple, à la fin de sa présentation de l'évolution de l'idée de la race chez Max Weber, Schmuhl (1991) fait appel au développement d'une sociologie de race à l'aide d'une approche wébérienne. Par contre, dans le reste de son texte nous ne trouvons ni discussion de la théorie en relations ethniques ni l'intention d'une application de la théorie wébérienne.

« wébériennes » en relations ethniques qui suggère un éclatement de la pensée de Weber.

Si nous regardons plus en détail, nous constatons que la notion de race chez Weber est peu abordée par les chercheurs travaillant dans une perspective « sociologique ». Par contre, l'existence d'un clivage entre la manière « raciste » dont Weber se prononce face aux immigrants polonais en Allemagne et son opposition au discours bioraciste de Ploetz est souvent soulignée. L'hétérogénéité des perspectives démontre la nécessité d'une analyse plus approfondie et inclusive de la discussion de l'idée de race chez Weber. Un examen de ses écrits nous permettra de répondre à la question si Weber discute l'idée de race d'une manière cohérente ou s'il y a effectivement des contradictions inhérentes à sa pensée.

Concernant la notion des groupes ethniques, la variété des « approches sociologiques » est due au fait que l'objectif de la plupart des chercheurs n'est pas une analyse détaillée de la théorie wébérienne en soi, mais l'application des concepts théoriques comme point de départ d'une recherche empirique ou d'une analyse théorique plus avancée ou détaillée. Les interprétations analysées ne suggèrent pas d'exclusivité. En mettant l'accent sur des éléments différents de la théorie wébérienne, elles semblent se compléter. Une analyse de la théorisation des groupes ethniques doit donc tenter une synthèse à partir des concepts les plus souvent évoqués par l'ensemble des chercheurs.

Au niveau de la notion de nation, les débats se cristallisent autour du projet du pouvoir politique. Tandis que les auteurs de l'« approche sociologique » s'y réfèrent pour souligner le dualisme entre la dimension « ethnique » et l'aspect civique ou politique de la nation, le débat mené dans une perspective

« biographique » est dominé par l'importance que Weber accorde à l'État national allemand et à l'idée de puissance. Il semble donc nécessaire d'analyser tant les écrits scientifiques que politiques où Weber aborde le lien entre communalisation ethnique, nation et la monopolisation du pouvoir par l'État (national).

## **Chapitre II :**

# **La race, le groupe ethnique et la nation chez Max Weber**

Dans ce chapitre, nous analysons les écrits de Weber qui portent sur les notions de race, de groupe ethnique et de nation<sup>1</sup>. Il s'agit ici de montrer la manière dont Weber théorise ces trois notions clés et de souligner le lien logique qu'il établit entre eux. Nous commençons notre analyse en discutant les interrogations de Weber sur l'idée de race. Correspondant aux différents écrits de Weber, notre analyse est divisée en quatre sections dont chacune représente une réflexion importante de Weber sur des éléments différents.

Ensuite, nous abordons la notion de groupe ethnique. Les trois sections portent sur le rôle de l' « ethnicité » dans la théorie de Weber, le processus de la « communalisation » ethnique et la mobilisation politique de l'ethnicité. Finalement, nous passons à l'analyse de l'idée de la nation chez Weber. Tout d'abord, nous analysons ses écrits scientifiques. Ici, nous discutons le rôle des éléments « ethniques » et « civiques » (ou « politiques ») ainsi que la place de l'acteur social dans la théorie de la nation. En second lieu, nous confrontons cette analyse aux jugements de valeur et au nationalisme wébérien tels qu'ils ressortent de sa leçon inaugurale de Fribourg, le document politique le plus souvent cité par ses interprètes. En guise de conclusion de ce chapitre, nous proposons une synthèse des enjeux particuliers propres à chaque notion.

---

<sup>1</sup> Pour la précision de choix des textes voir p. 11-15.



## 1. Les interrogations de Weber sur l'idée de la race

### 1.1. La nation allemande et la question des travailleurs polonais (1895)

Weber divise sa leçon inaugurale à Fribourg en deux parties. Il s'intéresse d'abord au « rôle joué par les différences de race, physiques et psychiques, entre les nationalités, dans leur lutte économique pour l'existence ». Ensuite, il discute « la situation d'un État tel que le nôtre, [c'est-à-dire] qui repose sur des bases nationales » (« L'État national », 1989: 36)<sup>2</sup>.

Dans les résultats de sa recherche sur la situation des ouvriers agricoles, Weber constate que les Polonais se trouvent pour la plupart dans la classe économique et sociale la plus basse de la population. Il conclut qu'« en Prusse occidentale la civilisation développée économiquement, le mode de vie relativement élevé et la *germanéité*<sup>3</sup> sont identiques » (« L'État national », 1989: 38). Malgré le fait qu'il soit conscient de la construction sociale de ce phénomène, il explique le clivage entre le mode de vie des Allemands et des Polonais par la « différence dans la capacité d'adaptation des deux nationalités aux diverses conditions de vie économiques et sociales, qui dépendrait de qualités raciales, d'ordre physique et psychique » (« L'État national », 1989: 38). Le nombre croissant des petits fermiers polonais exploitant des sols pauvres et l'augmentation des Polonais travaillant pour les grands propriétaires fonciers allemands sont dus aux « plus modestes prétentions quant au mode de vie - tant sous l'aspect matériel que sous celui des idées - que la nature a données en viatique à la race slave ou qui

---

<sup>2</sup> Nous traitons de la deuxième partie de son texte lors de notre discussion de la nation chez Weber.

<sup>3</sup> Le terme « germanéité » (*Deutschtum*) résume l'« ethnicité » allemande: la culture, la langue, l'origine allemande.

lui ont été inculquées au cours de son passé » (« L'État national », 1989: 41). Weber y situe un processus de sélection favorisant les individus qui peuvent limiter leurs besoins au strict minimum et qui émettent des prétentions minimales quant à leur niveau de vie, tant sur le plan physique que sur le plan idéal (« L'État national », 1989: 43). Il conclut:

« Le petit paysan polonais gagne du terrain parce que, dans une certaine mesure, il se nourrit pour ainsi dire de l'herbe du sol, non pas en dépit mais à cause de son très bas niveau de vie physique et intellectuel » (« L'État national », 1989: 43).

Malgré le fait que Weber utilise le langage de son époque qui était plus direct que la terminologie d'aujourd'hui, l'audience à Fribourg fut choquée par la brutalité des idées avancées par Weber (Marianne Weber, 1950: 249). C'est autant plus compréhensible qu'il écrit:

« Ce n'est pas au nom d'une lutte ouverte que les ennemis politiquement supérieurs chassent de leur terre les paysans et les journaliers allemands de l'Est; ils ont le dessous face à une race inférieure à la suite d'un combat silencieux et morne de la vie économique quotidienne, ils quittent leur patrie et se préparent à plonger dans un avenir sombre » (« L'État national », 1989: 46).

Afin d'assurer le maintien de la culture et de la civilisation allemandes associées à un niveau de vie relativement élevé, Weber réclame des solutions politiques. Il suggère la fermeture de la frontière polonaise-allemande pour les *Gastarbeiter*<sup>4</sup> polonais, qui a été fermée par Bismarck en 1886 pour des raisons « nationales » et réouverte par Caprivi sous la pression des intérêts économiques des grands fermiers aristocrates, les *Junker* allemands. Weber demande également l'aide gouvernementale pour encourager une recolonisation des petits fermiers allemands dans cette région.

---

<sup>4</sup> Traduction littérale: « ouvriers invités ». J'emploie ce terme bien connu dans le contexte allemand pour montrer l'actualité de la préoccupation wébérienne.

Dans sa leçon inaugurale, Weber ne fait pas de distinction entre « la race slave » et « la nationalité polonaise ». Les notions de race et de nationalité semblent donc être des synonymes pour lui. Il juge les Polonais du point de vue de la culture allemande qu'il considère supérieure. Dans le contexte de la Prusse occidentale, la « germanéité » se définit pour lui par une civilisation développée économiquement et un mode de vie relativement élevé. Weber semble donc effectivement avoir une vision « raciste » envers les Polonais. Cependant, cette idéologie raciste est rattachée à une vision évolutionniste de l'histoire. Ainsi, il ne nie pas la possibilité d'une évolution vers une « race » ou une « culture » supérieure, bien que cette possibilité reste vague :

« Elles [les deux nationalités] possèdent, semble-t-il, cette différence dans la capacité d'adaptation comme une grandeur durable et peut-être pourrait-on la faire revenir, au cours de processus d'éducation s'étendant sur plusieurs générations, à ce qu'elle était durant des siècles, mais, pour évaluer le présent, elle est un facteur avec lequel nous devons compter » (« L'État national », 1989: 43, cf. note 4).

Malgré la brutalité de son jugement politique sur les ouvriers polonais et malgré le manque de précision scientifique au niveau des concepts utilisés, Weber mentionne son malaise concernant la question des qualités innées et héréditaires d'un côté et celle des caractéristiques acquises de l'autre :

« Je n'ose pas, ne serait-ce qu'effleurer la question infiniment difficile, et pour l'instant insoluble, du seuil de variabilité des qualités physiques et psychiques d'une population sous l'influence des conditions de vie dans lesquelles elle est placée » (« L'État national », 1989: 44).

Cette question, à laquelle Weber ne sait pas répondre, le préoccupe autant qu'elle préoccupe toute une génération de chercheurs au tournant du XX<sup>e</sup> siècle. Seulement quelques années plus tard, lors d'une conférence à St. Louis en 1904,

Weber refuse l'idée que « l'infériorité culturelle » de la « race Polonaise » soit un fait primordial:

« It is not natural differences in the physical and chemical qualities of the soil, or differences in the economic talent of the race, but the historically established economic *milieu* that is the determining factor in the difference in the result of peasant agriculture » Weber « Capitalism and Rural Society in Germany », dans Gerth et Mills, 1958: 378-379).

L'idée que le facteur « déterminant » pour des différences « culturelles » est le produit de l'histoire, c'est-à-dire de l'ordre social, devient de plus en plus important pour Weber. Il y revient lors qu'il explique les « antagonismes raciaux » entre la population blanche et noire en Amérique du Nord dont il parle, entre autres, dans *Économie et Société*.

## **1.2. La question des Noirs aux États-Unis (1904)**

Lors d'un voyage aux États-Unis en 1904, Weber observe l'attitude de la majorité blanche envers deux minorités « raciales »: les Amérindiens et les Noirs. En effet, les différences d'apparence physique entre les Amérindiens et les Blancs lui semblent aussi grandes que celles entre les Blancs et les Noirs. Néanmoins, il constate une différence fondamentale dans l'attitude des Blancs face aux membres de ces deux collectivités: « Aux États-Unis, la moindre goutte de sang noir disqualifie absolument un individu, ce que ne fait pas une quantité plus considérable de sang indien » (*E&S*, 413). Selon Weber, la discrimination envers les Noirs n'est pas provoquée par une « répulsion raciale » (*E&S*, 412) ni même

par la croyance en une culture amérindienne supérieure à la leur<sup>5</sup>. Concernant l'interdiction des mariages interraciaux, il constate:

« [...] l'horreur de tout rapport sexuel entre les deux races, qui s'est [...] récemment imposée aux Noirs, n'est que le produit des prétentions de ceux-ci, nées de l'émancipation des esclaves, à être traités comme des citoyens égaux en droits. Cette horreur est donc conditionnée *socialement* par les tendances à monopoliser la puissance et l'honneur sociaux [...] qui, dans le cas présent, est en connexion avec la race » (*E&S*, 412).

De même, il identifie « l'odeur du Nègre » comme une « invention des États du Nord destinée à expliquer leur récente *mise à distance* des Nègres » (« Commentaire à Ploetz », 120). Toujours à la recherche d'une explication pour comprendre l'attitude différente des Blancs envers les Amérindiens et celle envers les Noirs, Weber se fie à la réponse donnée par les Américains (blancs) eux-mêmes: « They [les Amérindiens] didn't submit to slavery » (« Commentaire à Ploetz », 120, voir aussi *E&S*, 413). Ainsi il renvoie la discrimination des Noirs au « souvenir qu'il s'agit d'un peuple esclave » donc « d'un groupe disqualifié socialement [*ständisch*] » (*E&S*, 413). Selon lui, cette disqualification s'explique par le « mépris féodal du travail » (sale et non-rénuméré) de la société blanche. Ainsi, il constate qu'il « n'existe aucune preuve que les relations raciales américaines reposent sur des instincts innés et héréditaires » (« Commentaire à Ploetz », 120-121). Selon lui, les « antagonismes raciaux » entre les Blancs et les Noirs aux États-Unis ne sont pas créés à cause des « différences du type anthropologique », mais « inculqués par l'éducation, et spécialement, des différences de *formation* (dans le sens [le] plus large du terme) » (*E&S*, 413).

<sup>5</sup> Weber affirme que « les millions de mulâtres des États-Unis parlent de façon suffisamment éloquente contre l'*innéité* de la répulsion raciale sexuelle » (*E&S* 412). Malgré la finesse de son analyse des rapports de pouvoir, Weber ne l'applique pas aux relations de sexe et de genre. Son argumentation que « l'intensité du commerce sexuel » a une connotation entre deux partenaires égaux demande un examen plus approfondie des rapports de sexe sur cette question de relations entre les Noirs et les Blancs.

L'analyse wébérienne nous apporte donc des clarifications à deux niveaux. D'une part, il met en lumière la construction sociale des rapports raciaux, d'autre part il précise que le rapport (l'esclavage) précède la stigmatisation, ou, pour utiliser la terminologie de Guillaumin (1995), la « marque »: Ce n'est pas à cause de la couleur de leur peau que les Noirs sont devenus des esclaves, mais c'est à cause de l'association de la peau noire avec l'esclavage qu'ils sont discriminés (même après l'abandon de l'esclavage).

Que le rapport spécial précède les traits physiques symbolisant une infériorité ou supériorité ne veut pas dire que ces traits, à leur tour, restent sans effet sur le rapport social. Bien que Weber doute que « l'état social respectif des Blancs et des Noirs aux États-Unis puisse être ramené sans conteste à des qualités raciales », il souligne l'importance du rôle de l'appartenance raciale pour comprendre les enjeux sociaux. Le statut social d'un individu dans une société raciste est inévitablement influencé par son apparence phénotypique: « [...] au cas où nous aurions la possibilité de rendre noirs des nouveau-nés, ces sujets eux aussi finiraient par se trouver dans une situation particulière et précaire dans la société blanche » (« Commentaire à Ploetz », 120). Weber nous montre ici les conséquences d'une idéologie raciste qui renforce la mise à l'écart d'un groupe social facilement identifiable par son apparence physique.

### **1.3. Différences sociales et constitutions psycho-physiques (1908)**

En 1908, Weber mène une recherche sur la variabilité de productivité des ouvriers dans une fabrique de tissu en Allemagne. Le but principal de cette recherche est d'analyser le rôle des appartenances ethniques, culturelles,

professionnelles et sociales pour comprendre la rentabilité économique individuelle (GASS, 124). Au début de l'étude, on sent une certaine ambiguïté de Weber envers le rôle du caractère inné<sup>6</sup> des « qualités de base »<sup>7</sup> pour saisir le comportement social (GASS, 72). Cependant, tout au long de sa recherche empirique, Weber se rend compte qu'il n'est pas possible de distinguer de manière scientifique les impacts des facteurs innés et les influences du milieu social auquel les individus s'adaptent. Pour lui, ce problème ne résulte pas du recrutement local des ouvriers ni de l'homogénéité de leurs appartenances (GASS, 242).

Ce sont des problèmes méthodologiques qui conduisent Weber à reformuler sa question de départ. En respectant les limites de sa discipline, il laisse la réponse finale sur l'innéité ou la non-innéité des traits psychiques (GASS, 242) aux biologistes et aux psychologues. Il se restreint alors aux possibilités scientifiques disponibles à date pour analyser d'une manière sociologique l'impact des dispositions naturelles (*Anlagen*), d'une part, et celui du milieu culturel, social et professionnel, d'autre part, sur la productivité individuelle (GASS, 136).

Weber critique également le caractère flou et l'absence de définition de la notion de « milieu » socio-culturel (GASS, 243). Ayant remarqué l'importance du caractère individuel des actions et des motivations, il suggère de remplacer cette notion par celle de « destin de vie » (*Lebensschicksal*, GASS, 242), c'est-à-dire une notion qui respecte l'individu comme acteur social, non déterminé par son appartenance à un « milieu » spécifique. Le concept du « destin de vie », selon

---

<sup>6</sup> Weber demande de faire une distinction entre des facteurs « innés » et « hérités » (*angeboren* vs. *ererb*), GASS, 72), car une disposition naturelle qui n'est pas héréditaire est sans impact pour la lecture sociologique de la société.

<sup>7</sup> Les « qualités de base » identifiées sont l'intelligence, le caractère, le tempérament, l'état physique, etc.

Weber, met en évidence l'individualité des actions et des cheminements<sup>8</sup>. Il s'oppose à la division simpliste, proposée par un grand nombre de sociologues de l'époque, qui se fait entre des facteurs déterminants, des « dispositions naturelles », d'une part, et des facteurs provenant d'un « milieu » socio-culturel, d'autre part (GASS, 243). Il souhaiterait une vérification scientifique des facteurs déterminant la nature humaine (GASS, 251) ainsi qu'une clarification de la notion de l'hérédité. Dans son étude, il remarque qu'il n'est pas possible de caractériser les groupes sociaux par le facteur psychique. Plutôt, la productivité de l'individu dépend en grande partie de la motivation personnelle. Mais comment savoir si cela appartient au domaine de l'inné ou de l'acquis? Weber nous invite à être prudent, tant avec la définition des qualités « héréditaires » qu'avec l'hypothèse de l'hérédité des qualités (psychiques ou psychologiques) « acquises » (GASS, 251). Selon lui, « la transmission aux enfants des caractéristiques parentales par *tradition* (en opposition à la hérédité biologique) ne passe pas toujours par une tradition consciente, mais par l'imitation inconsciente dès le jeune âge » (GASS, 251, notre traduction)<sup>9</sup>.

Bien qu'influencé par l'idéologie naturaliste de l'époque<sup>10</sup>, Weber met l'accent sur la vérification du caractère spécifiquement social des différents

---

<sup>8</sup> Il est d'ailleurs intéressant de noter que Weber, dans la partie méthodologique de son étude, propose de considérer la trajectoire professionnelle (*beruflicher Lebenslauf*) des ouvriers comme un « chemin en étape » (*Etappenstraße*). Selon lui, les ouvriers se sont rapprochés de leur emploi actuel tout en partant de points de départ géographiquement, ethniquement et culturellement différents (GASS, 10). Ce concept renvoie à celui de « trajectoire de vie », utilisé dans les recherches empiriques qualitatives.

<sup>9</sup> « Die Übertragung elterlicher Eigenarten auf die Kinder durch *Tradition* (im Gegensatz zur biologischen Vererbung) erfolgt ja nicht immer durch *bewußte* Tradierung, - sondern ebenso durch unbewußte Nachahmung von frühester Jugend an » (GASS, 251).

<sup>10</sup> Weber doute du caractère inné des maladies nerveuses chez certains Noirs aux États Unis, mais il accepte l'hypothèse que l'hystérie soit une maladie héréditaire chez les Romains et les Slaves (GASS, 242, 249).



facteurs d'influence et exige la même rigueur scientifique pour toute explication biologique. Et pour ce qui est de son étude sur l'importance des différences ethniques, culturelles, sociales et professionnelles dans le processus du travail industriel, il conclut:

« Il passera encore des décennies jusqu'à ce qu'il soit possible d'identifier, de manière numérique et définitive, des cas (dans un sens biologique) d'adaptation héréditaire d'une population ou d'une tribu d'ouvriers à des formes spécifiques de travail, en supposant qu'une telle vérification soit possible » (GASS, 252; notre traduction)<sup>11</sup>.

La rigueur scientifique permet à Weber de s'opposer aux explications naturalistes. Il ne nie pas l'existence de facteurs innés ou généalogiques (car « l'hérédité peut toujours jouer un rôle », GASS, 31; notre traduction) mais il doute de la possibilité de les distinguer scientifiquement des facteurs sociaux. Ainsi, il demande « de donner la priorité à l'analyse des influences de la provenance sociale et culturelle, de l'éducation et de la tradition » (GASS, 31, notre traduction)<sup>12</sup>.

Cette recherche sur la variabilité de la productivité des ouvriers est effectuée dans un contexte interdisciplinaire et autour d'un débat sur les théories de l'hérédité et le rôle des dispositions naturelles. Deux ans plus tard, au premier colloque des sociologues allemands, Weber se trouve face au débat sur la suprématie des théories bioraciales et l'explication naturaliste de la société.

---

<sup>11</sup> « Bis Fälle (im biologischen Sinn) erblicher Angepaßtheit einer Bevölkerung oder eines Arbeiterstammes an spezifische Arbeitsarten, wenn solche sich überhaupt nachweisen lassen werden, - einmal ziffernmäßig und zweifelsfrei festgestellt sind [...] werden noch Jahrzehnte vergehen » (GASS, 252).

<sup>12</sup> « Schon diese Erwägungen würden es methodisch ratsam erscheinen lassen, bei der Analyse von Arbeitseignung auf ihre Gründe hin nicht von Erblichkeitshypothesen auszugehen, sondern, mit stetem Bewußtsein, daß bei solchen Unterschieden das *Erbut* überall mitsprechen *kann*, doch die Prüfung der Einflüsse der sozialen und kulturellen Provenienz, der Erziehung und der Tradition stets *zuerst* zu untersuchen und mit diesem Erklärungsprinzip so weit vorzudringen, wie dies irgend möglich ist » (GASS, 31).

#### 1.4. Weber et les théories bioraciales (1910)

La conférence de Ploetz, pour qui « la race fournit le substrat biologique pour toute formation sociale » (Ploetz, 1969: 133, notre traduction)<sup>13</sup>, provoque une forte réaction chez Weber. Il critique d'abord la façon dont celui-ci utilise et conceptualise la notion de race, et il reproche aux théoriciens bioraciaux de pénétrer dans un domaine de mythes et de jugements subjectifs. Weber va même jusqu'à ridiculiser la proposition de Ploetz selon laquelle l'épanouissement d'une société dépend toujours de l'épanouissement de la race (Ploetz, 1969, 134):

« [...] si on entend par race ce que pense normalement le profane: des types héréditaires perpétués par une *communauté de procréation* [...] je me sens au carrefour de plusieurs races, tout au moins de plusieurs ethnies [...] Je suis pour une partie Français, et pour une autre Allemand, et en tant que Français je suis certainement infecté de sang celte. Laquelle de ces races [...] s'épanouit en moi, ou plutôt doit s'épanouir en moi, pour que la société puisse s'épanouir? » (« Commentaire à Ploetz », 119).

La position de Ploetz n'est pas si marginale que nous pourrions le penser. À l'époque, plusieurs historiens<sup>14</sup> relient la théorie du déclin de l'antiquité à l'élimination des éléments biologiques forts aux cours des guerres. À l'encontre de ces théories, Weber souligne qu'il ne s'agissait pas d'une élimination, mais d'une exclusion politique des Romains d'origine. La disparition de la vieille culture romaine s'explique si clairement par des facteurs sociaux « qu'aucune théorie raciale n'est nécessaire à titre d'explication complémentaire » (« Commentaire à

<sup>13</sup> « Die Rasse liefert das biologische Substrat aller gesellschaftlichen Bildungen » (Ploetz, 1969: 133).

<sup>14</sup> Dans « Geschichte des Untergangs der antiken Welt » (6 vols. Berlin et Stuttgart, 1897-1920) Otto Seeck soutient qu'une sélection négative, produite par le recrutement des membres du peuple pour l'armée a provoquée le déclin de la « race romaine ». Déjà en 1886 (*Die sozialen Gründe des Untergangs der antiken Kultur*), Weber refuse cette théorie en faisant ressortir que l'armée romaine ne recrutait presque pas d'Italiens, mais des « barbares » (Schmuhl, 1991: 334).

Ploetz », 118-119). Et il ajoute: « lorsqu'on dispose de causes connues et suffisantes, il est anti-scientifique de les écarter en faveur d'une hypothèse qui restera toujours incontrôlable » (« Commentaire à Ploetz », 119): Et ainsi, il déclare:

« Mais qu'il existe de nos jours un seul fait pertinent pour la sociologie, un seul fait, précis et concret, qui puisse réduire une catégorie quelconque de faits sociologiques, d'une façon claire et définitive, à des qualités innées ou héréditaires qu'une race donnée possède, tandis qu'une autre ne les possède définitivement pas - je dis bien définitivement - cela, je le nie de la manière la plus formelle et je continuerai à le nier jusqu'à ce qu'on me mette un tel fait sous les yeux » (« Commentaire à Ploetz », 120).

L'important pour Weber est de circonscrire les biologistes aux limites de leur discipline, pour qu'ils tentent ainsi de fournir la preuve « de l'importance de certaines qualités héréditaires concrètes pour des phénomènes particuliers concrets de la vie sociale » (« Commentaire à Ploetz », 122).

Il souligne la singularité du comportement humain due à une certaine capacité intellectuelle, ce qui distingue le comportement humain du comportement instinctif des animaux:

« Il nous est possible de comprendre l'activité rationnelle des être humains particuliers en revivant intellectuellement, après coup. Mais pour une société humaine quelle qu'elle soit, si nous l'étudions de la façon dont on explore une société animale, nous renonçons à des moyens d'investigation valables pour l'homme mais non pas pour une société animale, qu'on le veuille ou non » (« Commentaire à Ploetz », 121).

Alors, tout en traçant une frontière infranchissable entre les sciences sociales et les études biologiques, Weber pose les bases théoriques de la sociologie compréhensive. Même s'il admet l'existence d'un lien entre la société animale et la société des hommes, il refuse de se priver d'outils de recherche qui lui

permettraient de mieux saisir le comportement des êtres humains comme leurs mœurs, leurs valeurs, leurs intérêts, etc.

« [...] Nous ne voyons aucune utilité, en ce qui concerne les buts de la sociologie, de fonder des considérations quelconques sur l'analogie, qui existe certainement, entre un état d'abeilles et une société étatique humaine quelle qu'elle soit » (« Commentaire à Ploetz », 121).

En admettant la possibilité d'une coexistence de plusieurs races empiriquement déterminées, Weber expose sa vision de l'interrelation entre « race » et société:

« [...] si on remplace le concept de *société* [...] par *relations sociales* ou *institutions sociales*, on peut dire [que] dans leur spécificité les *institutions sociales* sont en quelque sorte les règles du jeu dont l'existence assure une chance à certaines qualités héréditaires humaines de s'imposer [...] » (« Commentaire à Ploetz », 119).

Si nous remplaçons « qualités héréditaires » par « groupe social », les bases du racisme institutionnel deviennent apparentes. Les « règles du jeu »<sup>15</sup> mises en place par la société sont en quelque sorte un moyen de sélectionner les individus. Nous l'avons déjà mentionné, Weber renvoie l'inégalité sociale entre les races aux États-Unis à un accès différent à l'éducation. L'idéologie raciste établit elle-même un lien de causalité entre l'appartenance raciale et les *life chances* d'un individu dans la société<sup>16</sup>.

---

<sup>15</sup> Cette citation nous montre, d'une manière explicite, l'importance de l'acteur social chez Weber. Ni la société, ni les institutions ne sont statiques, mais celles-ci sont déterminées par la volonté et les intérêts humains. Les « règles du jeu » proviennent de relations de pouvoir entre les acteurs, c'est-à-dire entre les membres de la société qui participent au « jeu ».

<sup>16</sup> Le « dialogue » entre Ploetz et Weber à la fin du débat est un bon exemple qui permet de voir jusqu'où l'idéologie raciste peut fausser le débat sur les causes sociales (*Schriften I*, 157-165). Traduction anglaise: Nelson, Benjamin et Gerome Gittleman (1973). « Dr. Alfred Ploetz and W.E.B. Du Bois », *Sociological Analysis*, vol. 34, hiver, p. 308-312.

Dans la prochaine section, nous analysons la manière dont Weber conceptualise les groupes ethniques et quel rôle il accorde à la différence « ethnique ».

## 2. La communalisation « ethnique »

Bien que Weber refuse l'idée que ce soient les différences biologiques « objectives » qui expliquent en partie les relations sociales, il ne nie pas le fait que la croyance à l'existence de ces facteurs joue un rôle important pour la communalisation. L'analyse des éléments sociaux (matériels et idéels) qui facilitent la communalisation et nourrissent la croyance à une communauté d'origine (*Abstammungsgemeinschaft*) est une préoccupation qui se retrouve à plusieurs reprises dans son oeuvre. Dans son chapitre « Les relations communautaires ethniques », il parle plus concrètement de ce sujet.

Weber débute son analyse des relations ethniques en faisant une distinction fondamentale entre ce que nous appelons souvent l'« ethnicité » et la formation des groupes sociaux. Tout en proposant de « jeter par-dessus bord le concept général d'*ethnie* »<sup>1</sup> à cause de son caractère « fourre-tout », c'est-à-dire inutilisable pour toute recherche exacte (*E&S*, 423), il suggère une définition des *groupes ethniques*, définition souvent reprise pour souligner le caractère construit des groupes ethniques.

---

<sup>1</sup> En fait, Weber ne parle pas de l'« ethnicité » ni de l'« ethnie », mais de l'attribut « ethnique » (*WuG*, 242). Il s'agit ici d'une imprécision de la traduction française de son oeuvre.

« Nous appellerons groupes *ethniques*, quand ils ne représentent pas des groupes de *parenté*, ces groupes humains, qui nourrissent une croyance subjective à une communauté d'origine fondée sur des similitudes de l'habitus extérieur ou des moeurs, ou des deux, ou sur des souvenirs de la colonisation ou de la migration, de sorte que cette croyance devient importante pour la propagation de la communalisation - peu importe qu'une communauté de sang existe ou non objectivement » (*E&S*, 416).

Comme Weber doute qu'il soit possible de définir de manière empirique ce que signifie l'attribut « ethnique », l'analyse des *communalisations* ethniques prend une place centrale au sein de ses recherches. Cependant, il ne nie pas l'impact ou la force des éléments « ethniques », car, sans prétendre traiter au complet ce qui est ressenti subjectivement comme ressemblances ou différences ethniques, il discute certains de ces facteurs potentiels pour saisir l'émergence du sentiment d'appartenance ethnique et leurs origines.

## 2.1. Les sentiments « ethniques »

Selon Weber, les différences de langue, de religion, de coutume et même d'apparence physique sont le produit des différentes conditions d'existence (économiques ou politiques) auxquelles les hommes ont dû s'adapter au cours de leur histoire (*E&S*, 419).<sup>2</sup> Chaque ressemblance culturelle ou d'apparence physique peut amener à croire qu'il existe des liens, une parenté entre les groupes (*E&S*, 415). Les fondements de cette croyance peuvent être très divers. Il peut s'agir de la langue, de la croyance religieuse, des destins politiques communs, de la mémoire collective, des différentes apparences physiques, des conduites économiques, des façons de se vêtir, de se loger, de se nourrir, de la division du

---

<sup>2</sup> Weber fait ressortir la production et le devenir des différences ethniques. Il pousse si loin son raisonnement qu'il propose même la production des traits physiques par « endogamie » des « communautés de relations sociales » (*WuG*, 537).

travail (*E&S*, 414; 418). Les facteurs qui peuvent donner naissance à un sentiment d'appartenance à un même groupe « ethnique » sont à ce point diversifiés qu'il est impossible de les déterminer tous (*E&S*, 417, 423). Ainsi, il précise, « le contenu de l'activité de communauté possible sur une base *ethnique* reste indéterminé » (*E&S*, 420).

Weber remarque que l'ethnicité se rattache aux banalités de la vie quotidienne qui, d'une part peuvent paraître d'une portée sociale restreinte mais qui, d'autre part, touchent souvent au sens de l'honneur ou de la dignité de l'individu<sup>3</sup>. Malgré la variété des « différences » ethniques, il s'agit toujours des différences extérieures et *visibles*.

Bien que les ressemblances ethniques facilitent le processus de la communalisation, Weber constate que la langue, l'appartenance raciale et les coutumes ne constituent pas en soi une communalisation. Une confrontation avec d'autres personnes est nécessaire pour que l'on s'aperçoive des ressemblances. Autrement dit, pour qu'il y ait communauté, il faut que certains facteurs « ethniques » soient ressentis subjectivement comme des caractéristiques communes.

Selon Weber, la confrontation entre des groupes nettement différents se produit généralement dans les situations de migration ou de colonisation. Cette idée provient de ses études sur l'Inde (cf. Weber: [1915-1919] 1988, *Gesammelte Aufsätze zur Religionssoziologie*, tome II) où Weber fait ressortir que ce ne sont pas les différences de « race » qui provoquent l'antagonisme entre les différents castes, mais qu'il s'agit des résultats d'un processus de conquête politique qui peut

---

<sup>3</sup> Nous préciserons cet aspect, l'« honneur ethnique », plus tard, cf. p. 79-80.

être expliqué de manière historique et sociologique<sup>4</sup>. Selon lui, dans le système des castes indiennes, la différence de pigmentation de peau sert comme signification symbolique des différences de statut social. L'absence d'intermariage ou de commensalisme entre les différents groupes, ne cause pas seulement une restriction des relations sociales aux membres du propre groupe, mais produit également des communautés endogames et ainsi la « création des types anthropologiques purs » (*WuG*, 217; notre traduction<sup>5</sup>). Dans *Économie et Société*, il résume:

« Les délimitations nettes de la sphère de validité de coutumes *ethniquement* importantes qui ne sont conditionnées ni politiquement, ni économiquement, ni religieusement, proviennent régulièrement de processus de migration ou d'expansion mettant en contact immédiat des groupes d'hommes qui jusqu'alors vivaient (de façon permanente, ou au moins temporaire) éloignés les uns des autres, donc qui étaient adaptés à des conditions très hétérogènes. Le contraste manifeste qui naît ainsi entre les conduites éveillé d'ordinaire, de part et d'autre, la représentation d'une *altérité du sang* [*Blutsfremdheit*], tout à fait indépendamment de la situation objective » (*E&S*, 419-420).

Dans les situations où les frontières politiques, religieuses ou linguistiques entre les collectivités ne sont pas présentes, « on ne trouve plus que des transitions graduelles entre les *coutumes*; il n'y a plus de *frontières ethniques* fixes [...] » (*E&S*, 419). Cependant, comme les ressemblances ethniques facilitent le processus

---

<sup>4</sup> Weber présume que l'origine du système des castes résulte de la conquête des Dravidiens, gens à la peau foncée, par les Ariens, ayant la peau claire. Ces derniers ont ensuite exclu les Dravidiens de toute occupation habituellement associée à un statut social supérieur et à l'honneur social. Cette hypothèse semble être confirmée par le fait que le nom original pour l'état social (*varna*) signifie « couleur ». En outre, les quatre castes principales en Inde sont nommées par les couleurs blanc, rouge, jaune et noir (Schmuhl, 1991: 339; Manasse, 1947: 200). Thapar (1980: 95-104, 112) attire l'attention sur le problème des sources utilisées par Weber pour ses études historiques. Elle remarque que Weber se base sur des sources fortement biaisées et déjà influencées par l'idéologie raciale occidentale de l'époque. En analysant les études empiriques de Weber, il est nécessaire de garder cette indication en tête. Dans ce travail nous ne vérifions pas les données empiriques fournies par Weber pour son argumentation. Nous nous contentons de suivre son raisonnement qui, par ailleurs, s'éloigne de l'idée d'une superposition des « races » à cause de qualités héritées.

<sup>5</sup> « Reinzüchtung anthropologischer Typen » (*WuG*, 217). Voir aussi: Weber: [1915-1119] 1988, *Gesammelte Aufsätze zur Religionssoziologie*, tome II, 125.



de la communalisation, le groupe ethnique devient souvent l'équivalent de la « communauté de relations sociales » (*E&S*, 417).

« L'éclosion plus ou moins facile d'une communauté de relations sociales (au sens le plus large du terme) se rattache tout autant aux aspects extérieurs des différences d'habitudes de vie acquises pour un motif historique quelconque et accidentel qu'à l'hérédité raciale » (*E&S*, 414).

L'opposition envers l'autre qui est étranger et qui ne semble pas partager les mêmes habitudes de vie, alimente et renforce l'isolement, c'est-à-dire la fermeture « monopolistique » de la communauté. Ce processus provoque l'entretien et l'approfondissement de « petites différences » (*E&S*, 415) ainsi que « l'endogamie » de la communauté (*E&S*, 412)<sup>6</sup>. Par cette endogamie, la communauté s'aperçoit d'une différence importante qu'elle renvoie à l'altérité du sang (*E&S*, 421) « tout à fait indépendamment de la situation objective » (*E&S*, 419-420).

Pour Weber, les groupes ethniques ne sont donc ni des communautés ni des groupes de parenté [*Sippe*]: « La ressemblance *ethnique* [*ethnische Gemeinsamkeit*]<sup>7</sup> se distingue de la *communauté de parenté* en ce que, précisément, elle n'est en soi qu'une vie *en commun* (à laquelle on croit) et non une *communauté* [...] » (*E&S*, 416). Les ressemblances « ethniques » ne créent pas en soi des liens sociaux. Par conséquent, en étudiant l'impact de l'appartenance raciale sur l'activité communautaire, Weber constate que la possession de dispositions semblables et héritées « ne conduit à une *communauté* que si elle est

---

<sup>6</sup> Pour Weber, « l'endogamie d'une communauté » signifie « un processus de l'activité communautaire qui fait que seuls les descendants endogènes seront acceptés comme des membres égaux en droit de cette activité ». Il précise que l'endogamie de la communauté est souvent le produit secondaire des tendances à monopoliser la puissance et l'honneur social (*E&S*, 412).

<sup>7</sup> Dans *Économie et Société*, le terme allemand *ethnische Gemeinsamkeit* est traduit par « vie en commun ethnique ». À notre avis, il serait plus adéquat de parler de « ressemblances ethniques ».

ressentie subjectivement comme une caractéristique commune » (*E&S*, 411) et que « l'activité qui en résulte est, d'ordinaire, purement négative: elle s'exprime par la ségrégation et le mépris [...] » (*E&S*, 411). Weber ne mentionne aucune différence dans les actions, si elles reposent sur des dispositions naturelles ou sur des traditions (*E&S*, 414). Ainsi, les différences phénotypiques ou « raciales » ont le même impact sur l'action collective que les coutumes:

« Il ressort de ce qui précède que la similitude ou l'opposition de l'habitus [physique] et des habitudes de vie sont, en principe, tant dans leur origine que dans les variations de leur efficacité, soumis l'un et l'autre aux mêmes conditions de la vie en commun - peu importe qu'il s'agisse du patrimoine héréditaire ou traditionnel; même chose en ce qui concerne leur propre action formatrice sur la communauté » (*E&S*, 415).

Weber fait ressortir que les coutumes « ethniques » sont plus facilement changeables que la couleur de peau. En réduisant la distinction entre un groupe racial et un groupe culturel ou « ethnique » à une « différence de stabilité » (*E&S*, 415), Weber suggère une théorie qui surmonte la différence concernant l'émergence des sentiments d'appartenance et d'honneur ethniques de ces deux groupes.

Une distinction entre les groupes raciaux et ethniques se trouve pourtant au niveau de l'*intelligibilité* significative. L'établissement des relations sociales dépend de la compréhension minimale des gestes posés. Comme les coutumes possèdent souvent un sens subjectif, les styles de vie d'un autre groupe ethnique peuvent nous paraître incompréhensibles, si nous ne possédons pas la clé explicative. Weber, qui nous montre ici une des causes de l'émergence des stéréotypes ethniques, parle du « caractère inaccoutumé d'habitudes divergentes » (*E&S*, 414). Dans le cas de la différence de langue (qui constitue le « patrimoine

culturel de masse »<sup>8</sup>) ou d'une différence de religion, l'incompréhension de l'expression peut devenir le facteur essentiel de la frontière ethnique:

« Il est clair que la communauté linguistique et, à côté d'elle, la similitude de la réglementation rituelle de la vie conditionnée par des représentations religieuses semblables, sont partout des facteurs extraordinairement actifs [pour engendrer un] sentiment de parenté *ethnique*; et ceci spécialement parce que l'*intelligibilité* significative de la manière d'agir d'autrui est l'hypothèse la plus élémentaire de la communalisation » (E&S, 418).

Tandis que le partage de la même couleur de peau n'est donc opératif qu'au niveau de la visibilité, le partage d'une langue, d'une religion, des styles de vie ou des coutumes en commun facilitent directement la compréhension réciproque et rendent plus aisé la naissance d'une communalisation ethnique. Dans le sens inverse, le manque de cette compréhension mutuelle peut empêcher objectivement l'établissement de relations sociales.

Rappelons que, pour Weber, l'ethnicité est le produit historique des différentes conditions d'existence. Elle est fondée sur le partage de certains caractéristiques qui, en soi, n'engendrent pas le processus de la communalisation ethnique, c'est-à-dire d'un sentiment d'appartenance à une communauté d'origine. Ceci se produit uniquement quand certains éléments communs sont socialement rendus visibles pour faire la distinction entre le « nous » et le « eux ». Souvent, cette distinction va de pair avec une reconnaissance sociale spécifique. L'ethnicité semble donc avoir un côté matériel et « objectif » ainsi qu'un côté imaginaire et « subjectif », lié à une représentation qui renvoie à une croyance subjective d'une appartenance commune.

---

<sup>8</sup> Dans *Économie et Société* le terme allemand *Massenkulturgut* est traduit par « patrimoine de civilisation de masse » (E&S, 417). Il nous semble que « patrimoine culturel de masse » reflète le mieux la signification du terme allemand (dont la traduction littérale est « bien culturel de masse »).

## 2.2. Les groupes ethniques et leurs rapports

En proposant une définition des *groupes* ethniques, Weber met l'accent sur l'analyse des relations sociales et les motivations (intérêts matériels et idéels) des acteurs sociaux qui sous-tendent la construction de la différence ethnique. Nous avons déjà souligné que la confrontation à autrui est la condition nécessaire pour toute formation de groupe. Autrement dit, il n'y a pas de « nous » sans « eux », toute inclusion est fondée sur l'exclusion. Dans sa définition des groupes ethniques, Weber fait davantage ressortir l'aspect « subjectif », idéal et inclusif. Le groupe ethnique est davantage vu de l'intérieur, Weber décrit son effort de fermeture vers l'extérieur. Néanmoins, il ne suffit pas de se baser uniquement sur cet aspect de la discussion wébérienne des communalisations ethniques. La force de l'analyse wébérienne des groupes ethniques consiste en ce qu'elle permet de situer le groupe ethnique tant dans un processus de « solidarité collective » que de « discrimination collective ». En outre, la conceptualisation wébérienne se montre à la fois sensible aux intérêts matériels *et* idéels des acteurs sociaux. Elle est, par conséquent, spécifiquement qualifiée pour l'analyse des phénomènes « ethniques ».

Pour comprendre les communalisations ethniques et la manière dont l'ethnicité est mise en valeur au sein des relations sociales, il est nécessaire de rappeler certains éléments de base de la sociologie compréhensive et de regarder de plus près le processus de formation de groupe.

### 2.2.1. Les relations sociales et le processus de la formation des groupes

Pour Weber, toute relation sociale, définie comme l'orientation mutuelle des comportements (*E&S*, 24)<sup>9</sup>, repose sur des fondements rationnels ou irrationnels ainsi que sur des processus de « sociation » (*Vergesellschaftung*) et de « communalisation » (*Vergemeinschaftung*). La sociation se réfère au processus de concertation rationnelle entre des acteurs pour la réalisation d'objectifs communs. Ces buts peuvent être de nature matérielle ou idéale. Elle est fondée sur un compromis d'intérêts (*E&S*, 41-43). La communalisation, quant à elle, repose sur un fondement affectif, émotionnel ou traditionnel (*E&S*, 41-43). Elle se réfère donc au processus de naissance de sentiments de solidarité et d'appartenance commune parmi les acteurs. En réalité, il est difficile de dire par laquelle des deux motivations débute une relation sociale. Généralement, il s'agit d'un mélange des deux formes, car l'une s'enchaîne directement avec l'autre.

Très souvent, la nécessité ou la volonté de satisfaction des besoins matériels pousse les acteurs sociaux à une concertation rationnelle, motivée par la compétition (économique) pour des biens convoités limités. Ces biens peuvent être des ressources rattachées à un territoire donné, des fonctions et des postes, de gestion de clientèle ou d'emploi, etc. Étant donné que les personnes engagées dans la lutte ont intérêt à limiter la concurrence, ils profitent des caractéristiques telles la race, la langue, le lieu d'origine ou encore l'ascendance pour exclure leurs « adversaires » de la compétition. Selon Weber, le choix de ces caractéristiques diffère selon les circonstances: « [...] on recourt, en fait, à [la caractéristique] qui apparaît le plus immédiatement » (*E&S*, 355).

---

<sup>9</sup> Il est important de noter que la poursuite des intérêts en commun ne constitue pas encore une relation sociale (de type communalisation ou sociation), mais qu'il faut l'orientation mutuelle des comportements.

Nous voyons que la volonté de réserver certains privilèges matériels (entre autres le monopole du pouvoir et des avantages économiques) pousse une partie des compétiteurs à se regrouper. Ils forment une « communauté d'intérêts » vis-à-vis de l'extérieur, tout en continuant à se concurrencer les uns les autres à l'intérieur. Puisque pour la poursuite des intérêts économiques il est avantageux de s'organiser de manière rationnelle, des réglementations instituant des monopoles limitant la concurrence sont mises en place (*E&S*, 355). Au moment où le groupe dominant acquiert le pouvoir nécessaire, il impose ses vues aux membres et aux non-membres du groupe. L'institutionnalisation, forcée ou non, des droits et des devoirs constitue la transformation de la communauté d'intérêts en une « communauté de droits » (*E&S*, 355). Si le projet politique de cette communauté vise l'occupation d'un territoire, ce processus peut aboutir à la constitution d'un État. Par contre, Weber démontre, qu'une telle concertation rationnelle ou, dans le cas des liens plus affectifs, une telle communalisation nationale, se construit au profit d'autres groupes qui deviennent alors des minorités ethniques, totalement exclues ou, le plus souvent, en la marge de la société dans son ensemble.

Par contre, ce processus d'exclusion sous prétexte de certaines « caractéristiques extérieures » comme la race, la langue ou la confession n'est pas forcément lié à l'émergence d'un État ou d'une Nation. Il se déroule dans n'importe quelle situation de concurrence pour des ressources. Il est intéressant à noter que les caractéristiques mentionnées ne servent pas, en premier lieu, de repaire identitaire au groupe dominant. Par contre, elles servent de prétexte d'exclusion du groupe minoritaire. Et, comme Weber fait ressortir, « l'activité communautaire [discrimination raciale ou ethnique] peut alors susciter une activité

correspondante de ceux contre qui elle était dirigée » (*E&S*: 355). Nous voyons ici, comment l'exclusion à critère raciale, linguistique, religieuse ou « ethnique » peut fournir la base d'un comportement communautaire et d'un sentiment d'appartenance « ethnique », bien que le groupe dominant ne se définit pas par sa spécificité, mais par son universalisme<sup>10</sup>.

### 2.2.2. La fermeture des relations sociales

La restriction de l'accès aux opportunités sociales et économiques existant dans un domaine (ou un territoire), constitue la « fermeture d'une communauté vers l'extérieur » (*E&S*, 44, 355-356)<sup>11</sup>. Cette fermeture s'effectue à différents degrés qui varient de l'exclusion totale des compétiteurs « étrangers » à une admission conditionnelle pour des nouveaux membres. En se référant à la spécialisation occupationnelle des castes indiennes, Weber montre que la fermeture de la communauté n'est pas le privilège des groupes dominants, mais qu'elle peut être effectuée par un groupe situé à n'importe quelle position du continuum de la stratification.

<sup>10</sup> Ceci ne veut pas dire que l'ethnicité ne joue aucun rôle pour le groupe majoritaire. Rappelons, qu'il s'agit d'un processus ainsi que d'un rapport entre les diverses collectivités. Weber fait ressortir que l'action communautaire du groupe minoritaire sur une base « ethnique » peut facilement provoquer « une activité correspondante de ceux contre qui elle [est] dirigée » (*E&S*, 355). Selon lui, la prise de conscience de sa propre « ethnicité » par le groupe majoritaire peut être un effet secondaire de la fermeture vers l'extérieur des groupes minoritaires. Souvent le groupe majoritaire ne se déclare pas « ethnique », mais impose sa propre spécificité comme universaliste (Juteau 1996a).

<sup>11</sup> Pour Weber, les relations sociales peuvent être de nature ouverte (tous les individus peuvent participer) ou fermée (la participation est limitée et/ou conditionnée). L'ouverture ou la fermeture d'une relation sociale peut être motivée de manière « irrationnelle » (traditionnelle ou émotionnelle) ou rationnelle (*wertrational* ou *zweckrational*): Il explique: « Sont ordinairement closes: a) de façon traditionnelle les communautés auxquelles nous appartenons sur la base de relations familiales; b) de façon affective les relations sentimentales personnelles (par exemple les relations érotiques ou - souvent - les relations de piété); c) de façon (relativement) rationnelle en valeur (*wertrational*) les communautés strictement religieuses; d) de façon rationnelle en finalité (*zweckrational*) les groupements économiques de caractère monopolistique ou ploutocratique » (*E&S*, 44-46).

Les privilèges acquis peuvent être, soit « ouverts » pour tous les membres de la communauté, soit « fermés » à l'intérieur du groupe (E&S, 356). Ces différents degrés de fermeture interne représentent les stades d'appropriation des chances sociales et économiques (E&S, 357). Le produit de ce processus d'appropriation, dont le degré varie largement selon la nature des objets et des chances en cause, sont des « droits acquis » que possède le groupe dominant à l'intérieur de la communauté. Dans ces communautés plus ou moins « fermées » vers l'extérieur et vers l'intérieur, il existe un double processus d'exclusion sur la base des « différences ». La fermeture de la communauté est généralement accompagnée par la soumission des membres et des non-membres aux règles imposées par le groupe dominant. Elle est rendue visible par des critères faciles à distinguer et socialement mis en valeur afin de démarquer la « différence » entre le « nous » et le « eux ».

### 2.2.3. L'honneur ethnique

Bien que la poursuite des intérêts matériels se trouve très souvent à la base de l'exclusion ethnique, Weber prend également en considération le côté irrationnel de l'ethnicité. En discutant l'aspect symbolique des caractéristiques associées à l'appartenance ethnique, il constate:

« Toutes les différences de *moeurs* peuvent alimenter un sentiment spécifique de l'*honneur* et de la *dignité* chez ceux qui les pratiquent. On oublie les motifs originels qui ont donné naissance aux diverses habitudes de vie. [...] Les contrastes se perpétuent en tant que *conventions* » (E&S, 414).

Ce sont précisément les moeurs courantes de la vie quotidienne « au sujet desquelles on se demande ce qui est considéré comme *convenable* » (E&S, 418), qui fondent la croyance en un honneur spécifique auquel ne participent pas les



étrangers. Ce sentiment d'honneur « ethnique » ressemble à la dignité liée au statut social:

« En réalité, la conviction - dont se nourrit l'honneur *ethnique* - de l'excellence de ses propres coutumes et de l'infériorité des coutumes étrangères est tout à fait analogue aux concepts d'honneur du *rang social* [*ständisch*] » (E&S, 418).

Il constate que « l'antipathie raciale » aux États-Unis est un phénomène plus répandu parmi les Blancs en bas de l'échelle sociale que parmi les planteurs riches. L'honneur social (*ständische Ehre*) des pauvres dépend directement du déclassement des Noirs. En fait, « l'honneur ethnique est l'honneur spécifique de masse parce qu'il est accessible à tous ceux qui appartiennent à la communauté d'origine à laquelle ils croient subjectivement [appartenir] » (E&S, 418). Bien que l'attitude raciste ne devrait pas être étrangère aux planteurs riches, Weber nous donne ici les outils pour comprendre à la fois l'irrationalité du racisme et sa popularité ainsi que la capacité de l'honneur ethnique d'unir les membres de différentes classes sociales d'une même collectivité. Les différents groupes ethniques ne sont pas seulement des groupes sociaux placés les uns à côté des autres, mais aussi des entités qui occupent, malgré leur stratification sociale interne, des places bien précises sur l'échelle sociale:

« Et derrière toutes les oppositions ethniques se trouve naturellement, sous une forme quelconque, l'idée de *peuple élu* qui est simplement, transféré sur le plan horizontal, le pendant des différenciations *sociales* [*ständisch*]. Par contraste avec ces dernières, qui reposent toujours sur la subordination, l'idée de *peuple élu* tire précisément sa popularité du fait que chacun des membres de tous ces groupes qui se méprisent réciproquement peut, dans la même mesure, la revendiquer subjectivement pour lui-même. C'est pourquoi la répulsion ethnique se cramponne à toutes les différences imaginables en matière de *convenances* et en fait de *convenances ethniques* » (E&S, 419).

#### 2.2.4. Les groupes de statut économiquement conditionnés

Les groupes de statut sont fondés sur l'idée d'un honneur social associé à une caractéristique commune (*WuG*, 534). Cette dernière découle souvent de la situation économique ou matérielle du groupe: « la possession n'a pas toujours une valeur sociale (*ständisch*), mais c'est souvent le cas » (*WuG*, 535; notre traduction)<sup>12</sup>. La hiérarchie sociale (*ständische Gliederung*) renvoie aux différences de styles de vie (ceux-ci souvent conditionnés par la situation matérielle) et résulte de l'usurpation de l'honneur social. Il s'agit donc de communautés dont les membres partagent un « habitus » qui renvoie à une reconnaissance positive ou négative de l'honneur social (*WuG*, 535). La différence entre ces communautés résulte de l'accès différentiel aux droits légaux et au pouvoir politique, accès différentiel qui engendre des situations économiques différentes<sup>13</sup>:

« Dans le cas où une structure spécifique de la hiérarchie sociale s'est établie et où elle est renforcée par la stabilisation de la division du pouvoir économique, le pas de [l'usurpation de l'honneur social] à l'imposition des privilèges (positives et négatives) est vite fait » (*WuG*, 535-536; notre traduction)<sup>14</sup>.

Les divers groupes de statut ne se trouvent pas dans une structure parallèle mais forment une hiérarchie sociale où les groupes de statut supérieur réclament plus d'honneur que ceux de statut inférieur. L'ordre de castes en Inde, où la

---

<sup>12</sup> « [...] der Besitz als solcher gelangt [...] nicht immer, aber doch außerordentlich regelmäßig auf die Dauer auch zu ständischer Geltung » (*WuG*, 535).

<sup>13</sup> Il n'est néanmoins pas nécessaire que les membres d'un même groupe de statut partagent la même classe sociale.

<sup>14</sup> « Aber der Weg von da [ständische Gliederung] zur rechtlichen Privilegierung (positiv und negativ) ist überall leicht gangbar, sobald eine bestimmte Gliederung der sozialen Ordnung faktisch *eingelebt* ist und, infolge der Stabilisierung der ökonomischen Machtverteilung, auch ihrerseits Stabilität erlangt » (*WuG*, 535-536).

division sociale et économique est renforcée par une ritualisation de la hiérarchie sociale, constitue pour Weber l'exemple parfait des inégalités sociales dans une société multiethnique:

« Les communautés *ethniques* (qui croient à la *communauté de sang* et évitent les mariages et les relations sociales avec les *étrangers*) vivant en société [vergesellschaftet] forment, de manière générale, des *castes*. Tandis que le terme de division ethnique décrit une structure parallèle et horizontale des divers groupes ethniques cohabitant de manière détachée, la division de caste symbolise une hiérarchie sociale verticale où les relations sociales des divers groupes (castes) varient selon leurs positions dans la société (*WuG*, 536; notre traduction)<sup>15</sup>.

Selon la conceptualisation wébérienne, les castes sont un cas particulier des groupes de statut. Weber y observe le rapport entre honneur ethnique et condition matérielle. L'ordre de castes est sanctionné par une division interethnique du travail (spécialisation occupationnelle), qui renforce la reconnaissance de l'honneur social supérieur de certains groupes, et qui est acceptée et légitimée par toutes les couches sociales de la société (*WuG*, 537). La consolidation de cet ordre à l'aide de la doctrine religieuse de *karma* lui semble une invention géniale du groupe dominant, les Brahmanes, pour la perpétuation de leur statut supérieur (c.f. Schmuhl, 1991: 339)<sup>16</sup>.

Nous verrons ici comment le jumelage des facteurs religieux et politiques, idéels et matériels, accompagnés par une distribution inégale de pouvoir s'orientent vers des marques visibles pour diviser les groupes sociaux et indiquer leur accès

---

<sup>15</sup> « Die *Kaste* ist geradezu die normale Form, in welcher ethnische, an Blutsverwandschaft glaubende, das Konnubium und den sozialen Verkehr nach außen ausschließende Gemeinschaften miteinander *vergesellschaftet* zu leben pflegen. [...] Die zur *Kaste* gesteigerte *ständische* und die bloß *ethnische* Scheidung differieren in ihrer Struktur darin, daß die erstere aus dem horizontalen unverbundenen Nebeneinander der letzteren ein vertikales soziales Übereinander macht » (*WuG*, 536).

<sup>16</sup> Malgré le fait que la doctrine de *karma* est probablement plus vieille que le système de caste, elle a été utilisée et transformée par le groupe dominant dans un moyen extrêmement efficace pour la perpétuation de la domination du peuple natif.

ou leur non-accès aux opportunités. Bien que l'imbrication de divers éléments soit d'une telle perfection qu'il devient de plus en plus difficile de séparer les facteurs et d'indiquer les causes et les conséquences, Weber n'adopte pas une argumentation bioraciale, mais fait ressortir que ce sont les relations de pouvoir (la conquête) qui se trouvent à l'origine de toute hiérarchisation sociale. L'établissement de l'ordre formel de castes complète la hiérarchisation conventionnelle à l'aide de règles rituelles et de tabous. Selon Weber, ceci est « la formule normale dans laquelle les communautés ethniques cohabitent selon un ordre social » (*WuG*, 536; notre traduction)<sup>17</sup>. L'ordre de castes transforme « la coexistence simultanée horizontale des groupes ethniques et elle les place dans une hiérarchie sociale verticale » (*WuG*, 536, notre traduction)<sup>18</sup> où le groupe minoritaire accepte et intériorise la distribution inégale de « l'honneur ethnique » et le statut privilégié du groupe dominant.

En outre, Weber observe que le sentiment de dignité et d'honneur social des « groupes de statut positivement privilégiés » (*positiv privilegierte Stände*) s'attache davantage à leurs acquis sur terre, au moment présent, tandis que l'honneur des « groupes de statut négativement privilégiés » (*negativ privilegierte Stände*) s'attache à une croyance dans l'au-delà. Leur « mission providentielle »<sup>19</sup> justifie leurs souffrances sur terre<sup>20</sup>.

---

<sup>17</sup> « [...] geradezu die normale Form, in welcher ethnische [...] Gemeinschaften miteinander *vergesellschaftet* zu leben pflegen » (*WuG*, 536).

<sup>18</sup> « [...] das horizontale [...] unverbundene Nebeneinander » in ein « vertikales soziales Übereinander » (*WuG*, 536).

<sup>19</sup> Weber se réfère aux castes indiennes et aux Juifs, qu'il considère comme l'exemple parfait d'un « peuple paria ».

<sup>20</sup> Nous pouvons interpréter cette croyance religieuse comme « l'espoir dans l'avenir » et ainsi comprendre pourquoi l'espoir de l'ascension sociale « sur terre » est plus répandue chez les groupes défavorisés, que

En opposition aux membres des castes et des groupes ethniques, les membres des groupes de statut n'ont pas la croyance à une descendance commune. Cependant, leur volonté de monopoliser l'honneur social conduit à l'isolation et à « l'endogamie » de la communauté, ainsi qu'à la « création d'un type anthropologique *pure* » (*WuG*, 537: notre traduction)<sup>21</sup>. Concernant le lien causal entre la formation des groupes de statut et celle des groupes ethniques, Weber accorde à la hiérarchisation sociale une priorité historique:

« L'origine de la formation des groupes de statut n'est généralement pas de nature ethnique. C'est plutôt le contraire » (*WuG*, 537; notre traduction)<sup>22</sup>.

Nous avons constaté que les groupes de statut et les groupes ethniques sont largement conditionnés par leur situation économique. Il est donc nécessaire d'étudier le lien que Weber établit entre ces groupes et les classes sociales<sup>23</sup>. Selon la conception wébérienne, les classes ne sont pas des communautés ou des associations, mais elles peuvent être à la base de celles-ci. Elles peuvent ainsi contribuer au développement d'un sentiment d'appartenance. Elles se centrent sur des rapports associatifs poursuivant des intérêts communs, c'est à dire qu'elles sont motivées par une « rationalité en finalité »<sup>24</sup>.

---

chez les groupes privilégiés tentant plutôt de maintenir leur statut. Les moyens utilisés par les défavorisés relèvent souvent d'un aspect transcendantal comme les jeux de chance, ou la loterie.

<sup>21</sup> « Reinzüchtung eines anthropologischen Typus » (*WuG*, 537).

<sup>22</sup> « Im übrigen ist der ethnische Ursprung der Ständebildung keineswegs die normale Erscheinung. Im Gegenteil. » (*WuG*, 537).

<sup>23</sup> Pour Weber, la « situation de classe » (*Klassenlage*, *E & S*, 309) dépend de la situation du marché économique. Il y a deux types de rapports sociaux: la négociation/ l'échange et la compétition. Une situation de marché se produit quand il y a une distribution différentielle des biens. Les situations de marché engendrent des situations de classe qui peuvent varier selon les types de propriétés et de services offerts (*WuG*, 531-534). Il y a donc, pour Weber, plusieurs possibilités de types de marchés et une multiplicité de situations de classe. Une classe est simplement un regroupement d'individus partageant une situation de marché.

<sup>24</sup> L'action sociale « rationnelle en valeur » (*wertrational*) résulte d'une orientation vers une valeur absolue, elle implique la formulation consciente des valeurs et la planification de la réalisation de cette valeur

Se trouvant par définition dans des rapports conflictuels, les classes se distinguent des groupes ethniques et des groupes de statut. Néanmoins, il y a une similitude entre l'aspiration des groupes de statut à monopoliser les droits politiques et légaux et la lutte de classes sociales négociant les biens sur le marché. Dans les deux cas, le risque de sanctions politiques ou physiques est toujours présent. De plus, dans la plupart des sociétés la possession des biens économiques va de paire avec l'honneur social, et les privilèges politiques facilitent l'acquisition de biens matériels. Il y a donc un lien important entre l'honneur ethnique, l'honneur social et le pouvoir économique et politique qui fait de l'ethnicité un élément facilement utilisé à des fins politiques.

### **2.3. La mobilisation ethnique à des fins politiques**

Weber remarque que la communauté politique ne fait pas seulement appel à l'identité ethnique de ses membres. Elle est aussi en mesure de créer, elle-même, une identité collective fondée sur des émotions. Ainsi, établir une communalisation sur la base de ressemblances « ethniques » renvoie au processus de transformations des sociations rationnelles dans des relations de type communalisation, c'est-à-dire des communautés « à caractère personnel » (*E&S*, 416). D'un côté, l'action sociale est facilitée par des ressemblances *ethniques*. Ainsi, la communauté politique utilise les sentiments ethniques à ses fins. De

---

absolue. L'action sociale « rationnelle en finalité » (*zweckrational*) naît d'une orientation qui vise à employer des moyens adéquats dans un but donné. Les moyens utilisés ont été consciemment équilibrés vers d'autres possibilités d'action. L'action sociale affective est une orientation qui résulte de pulsions émotionnelles. L'action sociale traditionnelle est une orientation basée sur des habitudes et des coutumes traditionnelles (*E&S*, 45).

l'autre côté, elle possède la capacité d'éveiller la croyance au partage d'une même ethnicité:

« [C'est] en premier lieu la communauté politique, [qui] éveille d'habitude - même dans ses articulations les plus artificielles - la croyance à des ressemblances ethniques; cette croyance a tendance à persister après décadence de la communauté politique [...] » (E&S, 416).

Cette forme « artificielle » d'une croyance en une communauté ethnique, que l'on trouve souvent dans des « communautés de souvenirs politiques » (E&S, 417), renforce les liens entre les membres de la communauté: « Le processus historique tout entier montre avec quelle extraordinaire facilité c'est surtout l'activité communautaire politique qui produit l'idée de la *communauté du sang* [...] » (E&S, 421). L'importance de la redéfinition artificielle des relations de sociation dans une communalisation « personnelle » (E&S, 416) se manifeste par la facilité à mobiliser les membres de la « communauté du sang » pour une action politique communautaire:

« L'embrèvement potentiel de la volonté d'action politique n'est donc pas l'unique réalité, mais l'une de celles qui, en dernière analyse, se cachent derrière le concept - contenu d'ailleurs ambigu - de *tribu* et de *peuple* » (E&S, 423)<sup>25</sup>.

Pour Weber, la conscience « tribale » ou « ethnique » d'un groupe social renvoie donc à une motivation spécifique d'action sociale, notamment à la volonté de la poursuite d'un projet politique (E&S, 423). Dans le cas où ce projet politique est associé à l'appropriation ou la protection d'un territoire, le groupe ethnique revendique le statut d'une nation. Nous analysons la discussion wébérienne de la nation dans la prochaine section.

---

<sup>25</sup> Le potentiel de transformer la croyance subjective d'une origine commune dans une action sociale est très évident dans le cas d'une menace de guerre.

### 3. L'idée de nation chez Max Weber

Comme nous l'avons vu, Weber doute de l'utilité de la notion de race pour expliquer les enjeux sociaux. Il veut « jeter par-dessus bord le de l'attribut général *ethnique* » (*WuG*, 242; notre traduction)<sup>1</sup> à cause de son caractère « fourre-tout ». Malheureusement, la nation n'est pas pour autant une notion moins compliquée:

« À supposé que le concept de nation soit univoque, il ne peut pas de toute façon être défini empiriquement au niveau des éléments partagés par les membres de la nation. Pour ceux qui utilisent ce concept dans divers cas, il ne signifie qu'une chose définitive: qu'on peut s'attendre de la part de certaines collectivités à *un sentiment spécifique de solidarité*. Le concept de nation appartient donc à la sphère des valeurs » (*WuG*, 528; notre traduction, les italiques sont également les nôtres)<sup>2</sup>.

La nation n'est pas une catégorie empiriquement définissable, mais plutôt une notion chargée d'interprétations et de valeurs subjectives. Puisqu'il existe « des *degrés* de l'univocité qualitative de la croyance à des ressemblances<sup>3</sup> *nationales* » (*E&S*, 424), une recherche sociologique devrait examiner les conditions d'émergence des sentiments de ressemblance et de solidarité ainsi que leurs conséquences pour l'action collective nationale (*WuG*, 560). Sans avoir la prétention d'offrir une analyse exhaustive de son sujet de recherche, Weber s'attarde aux causes principales des sentiments de ressemblance. Si, pour lui, la communauté ethnique renvoie déjà à la volonté d'une action sociale politique,

---

<sup>1</sup> « [...] jeter par-dessus bord le concept général d'*ethnie* » (*E&S*, 423). Comme déjà mentionné, Weber ne parle pas d'« ethnologie » mais de l'attribut « ethnique ».

<sup>2</sup> « Nation ist ein Begriff, der, wenn überhaupt eindeutig, dann jedenfalls nicht nach empirischen gemeinsamen Qualitäten der ihr Zugerechneten definiert werden kann. Er besagt, im Sinne derer, die ihn jeweilig brauchen, zunächst unzweifelhaft: dass gewissen Menschengruppen ein *spezifisches Solidaritätsempfinden* anderen gegenüber zuzumuten sei, gehört also der Wertsphäre an » (*WuG*, 528; les italiques sont les nôtres).

<sup>3</sup> Tel que nous l'avons déjà mentionné, nous traduisons le terme allemand *Gemeinsamkeit* non par « vie en commun » mais par « ressemblance ».



cette dimension devient beaucoup plus importante pour sa théorisation de la nation et de l'État national.

### **3.1. Une analyse scientifique**

#### **3.1.1. La « race » et les liens de sang**

Partant du lien étroit qui existe entre les notions de peuple et de nation, Weber constate que l'idée de la nation comme celle de groupe ethnique s'appuie souvent sur la croyance en une descendance commune. Cette « croyance subjective », ne reflète cependant pas la réalité empirique:

« De même que *peuple* au sens *ethnique* courant, le terme de *nationalité* suggère normalement l'idée vague que ce qui est ressenti en tant que *commun* devrait avoir pour base une communauté d'origine bien que, dans la réalité des faits, des hommes se considèrent comme des compatriotes tout en étant - non seulement parfois, mais fréquemment - plus éloignés par leur origine qu'ils ne le sont d'autres hommes de nationalité différente, voire ennemie » (*E&S*, 424).

Malgré l'existence dans la conscience populaire d'un lien entre l'idée de la nation et celle de l'origine commune, Weber nie l'impact réel des liens de sang pour la formation d'une nation. La nation n'est ni fondée sur la communauté de sang ni sur la communauté d'un type anthropologique spécifique (*WuG*, 528). La pureté des races n'est qu'un mythe (*Schriften II*, 189) qui renvoie à une éthique de solidarité entre les membres de la communauté.

#### **3.1.2. Le partage de la langue commune**

En discutant la notion des groupes ethniques, Weber souligne le rôle important de la langue commune: « l'*intelligibilité* significative de la manière d'agir d'autrui est l'hypothèse la plus élémentaire de la communalisation » (*E&S*,

418). Il constate que la prétention d'être une nation unique s'attache souvent au « patrimoine culturel de masse » de la communauté linguistique (*WuG*, 528).

Pour Weber, la langue (et, rattaché à elle, la littérature) constitue le premier et souvent le seul patrimoine culturel qui est accessible aux couches inférieures tandis que d'autres expressions de la culture, comme la musique classique, par exemple, semblent demander une éducation spécifique (*Schriften II*, 51)<sup>4</sup>. Il précise que l'émergence d'une langue commune écrite et d'une littérature vernaculaire est importante pour la formation d'une nation. Les journaux (lus par « les masses ») et les écrits populaires (lus par « les femmes »; *Schriften II*, 51) créent des liens sociaux. Ils renforcent le processus de la communalisation et de la « nationalisation ». Pour des raisons économiques, la langue commune revêt une plus grande importance pour les couches sociales inférieures de la population que pour les aristocrates et les bourgeois. Ces derniers, pour la plupart, parlent une langue étrangère qui est économiquement importante, ce qui n'est pas le cas des petits bourgeois ou du prolétariat (*Schriften II*, 51).

Lorsque le projet politique de la nation est réalisé, les institutions de l'État et l'Église renforcent l'importance de la langue vernaculaire. Le maintien de cette langue devient l'intérêt principal des couches sociales qui profitent directement de son existence: les éditeurs, les écrivains, les employés, les rédacteurs de journaux. À leurs intérêts capitalistes s'ajoutent l'intérêt matériel et idéal des intellectuels

---

<sup>4</sup> Le commentaire de Weber sur « L'importance sociologique de la nationalité » présente deux aspects importants et peu examinés concernant la formation de l'idée de nation et de sa perpétuation. Weber nous montre d'abord jusqu'à quel point les attitudes face à la nation sont dépendantes du statut social et de la fonction de l'individu dans la société. Ensuite, il souligne l'importance de la langue comme « patrimoine culturel de masse » (*Massenkulturgut*) pour le renforcement de l'identité nationale. Les deux points sont reliés. Nous analyserons d'abord le rôle de la langue pour la propagation des idées nationales. Nous reviendrons plus loin sur la question spécifique des attentes distinctes des membres de différentes couches sociales, sur le rôle des intellectuels, ainsi que sur l'interprétation weberienne de la notion de culture.

ainsi que celui des fonctionnaires qui tentent de « vendre » leurs capacités linguistiques. Par conséquent, l'idée de nation et le désir de l'autonomie politique, c'est-à-dire la protection du patrimoine culturel par un État national (État national, 1989: 51), sont liés aux intérêts très hétérogènes de diverses couches sociales de la communauté de langue (*Schriften II*, 52)<sup>5</sup>.

Toutefois, prenant le contexte européen pour appui, Weber constate que, d'une part, l'absence d'une communauté d'ascendance, de langue et de religion n'empêche pas l'existence d'un sentiment national suisse et, d'autre part, la présence d'une descendance commune et d'une langue partagée n'engendre pas automatiquement l'inclusion des Alsaciens à la nation allemande. De plus, ayant vécu la formation de l'empire allemand au prix de l'exclusion de la population germanophone d'Autriche, Weber est conscient qu'une nation n'est pas identique à une communauté de langue. Par conséquent, il conclut: « la communauté de langue ne suffit pas [...] pour ce qu'on appelle [un] *sentiment national* » (*E&S*, 424).

### 3.1.3. La culture

Le patrimoine culturel, en particulier la langue, revêt une grande importance dans la formation de la nation. Weber semble donc rejoindre l'idée de *Kulturnation* que l'on retrouve chez Herder, Fichte, Hegel et le romantisme allemand<sup>6</sup>. En effet, il affirme: « Les *patrimoines culturels* communs peuvent créer un lien national unifiant » (*Schriften II*, 51, notre traduction)<sup>7</sup>.

---

<sup>5</sup> Weber parle de la cause économique des luttes pour la langue (*Sprachenkämpfe*, *Schriften*, II, 1969: 52).

<sup>6</sup> Cette notion est souvent opposée au modèle de *Staatsnation* à la française (Dumond, 1979, 1986, 1991). Pour Herder (1968) l'individualité d'un peuple se manifeste dans sa culture, notamment dans sa langue et

Il s'oppose cependant à la définition de la nation comme « communauté de culture » (*Schriften II*, 51) qu'il définit: « un groupe d'hommes qui ont accès à certains services spécifiques grâce à leur caractère [culturel] individuel » (*WuG*, 560). Influencé par son appartenance au milieu bourgeois, Weber associe la notion de culture<sup>8</sup> à une civilisation élevée, inaccessible aux « masses ». Ce type de « culture » est par conséquent peu utile pour stimuler une identité nationale unifiante car ce n'est pas la valeur « objective » des patrimoines culturels qui anime l'action collective « nationale » mais leur popularité parmi les membres de la communauté.

C'est la raison pour laquelle Weber considère que la « démocratisation de la culture » (*Schriften II*, 51) est un élément important dans le processus de construction de la nation. Il constate que, dans le cas de la langue, cette démocratisation peut être à la fois une cause et un résultat du processus: une cause, car elle permet l'accès aux idées nationales, un résultat, car elle devient un facteur important pour la perpétuation de l'idée de nation. Un décalage demeure cependant entre la « culture » bourgeoise, aristocrate et celle du prolétariat (*Schriften II*, 72). Mais c'est précisément un des traits caractéristiques de la nation d'englober des groupes culturels très hétérogènes. Ce constat amène Weber à conclure qu'il n'y a pas de concept univoque de nation ou de nationalité qui se réfère au concept de culture (*Schriften II*, 72).

---

son influence sur la pensée et l'action des individus. Pour une discussion approfondie de ce sujet voir les références bibliographiques à la page 49 (note en bas de page n° 41).

<sup>7</sup> « Gemeinsame Kulturgüter können also ein einigendes nationales Band abgeben » (*Schriften II*, 51).

<sup>8</sup> La « culture » chez Weber est un concept extrêmement complexe (Beetham, 1979: 125). Nous n'avons pas la prétention de le discuter dans son ensemble. Il s'agit uniquement ici d'une définition heuristique.

Les mêmes facteurs semblent conduire au sentiment d'appartenance, soit à un groupe ethnique soit à la nation. Ce qui unit leurs membres c'est une *Wesensähnlichkeit*<sup>9</sup> qui n'est ni une essence culturelle ou biologique, ni une illusion commune. Elle ne peut donc pas être définie de façon empirique. Weber fait toutefois une distinction entre ces deux formations sociales en précisant que « le sentiment ethnique de ressemblance ne produit pas la nation » (*WuG*, 528, notre traduction)<sup>10</sup>.

### 3.1.4. L'histoire et le « destin politique »

Selon Weber, une nation ne s'identifie ni par la grandeur de son territoire ni par l'importance démographique de sa population, mais par l'existence de « souvenirs à une communauté de destin politique » (*WuG*, 528)<sup>11</sup> et par « l'orgueil passionné de la *puissance* politique possédée par la communauté ou cette aspiration pathétique à une *puissance* politique abstraite » (*E&S*, 427). Le projet du pouvoir politique est donc l'élément constitutif de la nation qui la distingue d'un groupe ethnique:

---

<sup>9</sup> Le terme allemand *Wesensähnlichkeit*, c'est-à-dire « ressemblance de caractère », appliqué pour décrire une communauté, comprend l'ensemble des moeurs populaires, les structures sociales, les manières de penser et les valeurs partagées.

<sup>10</sup> « Aber ethnisches Gemeinsamkeitsgefühl allein macht noch keine *Nation* » (*WuG*, 528).

<sup>11</sup> Dans *Économie et Société* le terme allemand *politische Schicksalsgemeinschaft* est traduit par « communauté de destin politique ». La traduction exacte devrait être « communauté politique de destin ». Je maintiens pourtant la traduction officielle.

« Le concept de *nation* nous renvoie constamment à la relation avec la *puissance* politique. Il est donc évident, si tant est que *national* signifie quelque chose d'unitaire, que ce sera aussi une sorte de passion [*Pathos*] spécifique. Dans un groupe d'hommes unis par la communauté de langue, de confession religieuse, des moeurs ou de destin, cette passion se liera à l'idée d'une organisation du pouvoir politique déjà existante ou ardemment désirée qui leur soit propre, et elle sera d'autant plus spécifique que l'accent aura été placé davantage sur la *puissance* » (*E&S*, 427).

La nation doit être définie comme une « communauté affective dont l'expression adéquate est un État authentique » (*Schriften II*, 50; notre traduction)<sup>12</sup>, c'est-à-dire comme un groupe ethnique dont le projet politique est la création d'un État authentique. Il y a donc, pour Weber, non seulement une forte interrelation entre le groupe ethnique et la nation, mais aussi entre l'idée de nation et celle de l'État moderne même si tous ces concepts doivent être distingués. « La nation n'est [...] pas identique à un *peuple d'État*, c'est à dire à une appartenance à une communauté politique » (*WuG*, 528; notre traduction)<sup>13</sup>.

### 3.1.5. Le monopole de la violence légitime et les droits formels

Malgré leur appartenance à deux catégories différentes, la Nation et l'État renvoient à une communauté qui poursuit la réalisation d'un projet politique commun. Cette communauté politique se définit comme suit:

---

<sup>12</sup> « Es ließe sich ein Begriff von Nation wohl nur etwa so definieren: sie ist eine gefühlsmäßige Gemeinschaft, deren adäquater Ausdruck ein eigener Staat wäre, die also normalerweise die Tendenz hat, einen solchen aus sich hervorzutreiben » (*Schriften II*, 50).

<sup>13</sup> « *Nation* [...] ist zunächst nicht identisch mit *Staatsvolk*, d.h. der jeweiligen Zugehörigkeit zu einer politischen Gemeinschaft » (*WuG*, 528).

« Par communauté politique nous entendons une communauté dont l'action communautaire vise la domination organisée d'un *territoire* (qui ne doit pas nécessairement être délimité de manière constante, absolue ou concrète, mais dont les limites sont définissables d'une manière ou d'une autre; ceci n'exclut pas la volonté d'appropriation d'autres territoires) et de ses *habitants*, permanents ou temporaires, par les membres de la communauté. Pour réaliser cette domination, la communauté politique est prête à utiliser la violence physique, c'est-à-dire l'utilisation des armes » (*WuG*, 514; notre traduction)<sup>14</sup>.

Le projet politique de la communauté est une protection du territoire et des ressources qui n'hésite pas à faire appel à la « violence physique » contre les adversaires de la communauté, membres ou non-membres (*WuG*, 517). L'imagination d'une menace possible pour la communauté renforce l'unité et la solidarité de celle-ci (*WuG*, 515).

La croyance à un destin politique commun et à une survie collective créent des liens affectifs, réels ou imaginaires. Le destin politique commun ou ce que Weber appelle « les luttes politiques existentielles » produisent une « communauté de mémoire » (*Erinnerungsgemeinschaft*) qui est souvent plus forte que les liens communautaires définis par la culture, la langue ou la croyance d'une descendance commune (*WuG*, 515). La frontière entre des adversaires externes et la communauté renforce non seulement les processus de communalisation parmi les membres de la collectivité, mais elle constitue aussi le cadre pour la mise en place de droits formels, c'est-à-dire pour une sociation rationnelle. Selon Weber, les intérêts matériels des acteurs se trouvent à la base de la monopolisation et de la

---

<sup>14</sup> « Unter politischer Gemeinschaft wollen wir ein solche verstehen, deren Gemeinschaftshandeln dahin verläuft: ein *Gebiet* (nicht notwendig: ein absolut konstantes und fest begrenztes, aber doch ein jeweils irgendwie begrenzbares Gebiet) und das Handeln der darauf dauernd oder auch zeitweilig befindlichen Menschen durch Bereitschaft zu physischer Gewalt, und zwar normalerweise auch Waffengewalt, der geordneten Beherrschung durch die Beteiligten vorzubehalten (und eventuell weitere Gebiete für diese zu erwerben) » (*WuG*, 514).

rationalisation des règles qui régissent l'utilisation légitime de la violence physique sur un territoire donné.

Dans une perspective sociologique, l'institutionnalisation de l'ordre juridique formel signifie l'imposition des intérêts du groupe dominant aux autres membres de la collectivité habitant sur le même territoire (*WuG*, 516). Il s'agit d'une appropriation de la légitimité de l'utilisation de violence physique. Ce processus, qui dépend du pouvoir du groupe dominant et de l'intérêt de la communauté de renforcer les liens de solidarité (*WuG*, 518-519), pousse à la création de l'État moderne, caractérisé par le monopole de l'utilisation légitime de la violence physique. En même temps, les droits formels correspondant aux intérêts capitalistes des acteurs et à l'extension du marché sont mis en place. Leur application à tous les habitants du territoire (faisant partie de la communauté ou pas, étant exclus ou de passage, par exemple) est renforcée et garantie par l'État. L'idée de l'État territorial moderne arrive donc au terme d'un long processus d'appropriation de l'utilisation légitime de la violence physique et de la rationalisation des droits<sup>15</sup>. Pour Weber, l'État et l'ordre juridique légitime sont directement associés à la notion de la nation. Par la soumission aux droits formels, la communauté affective se transforme en une « communauté de droit » (*E&S*, 355).

### **3.1.6. Les acteurs sociaux et les sentiments nationaux**

Weber souligne l'importance d'un sentiment national (*Nationalgefühl*) dans un État mais doute que ce sentiment soit définissable. Selon lui, un sentiment

---

<sup>15</sup> La monopolisation de la violence physique aboutit à l'idée de l'État moderne alors que la rationalisation des droits aboutit à l'ordre juridique légitime (*WuG*, 519).



national homogène n'existe pas (*Schriften II*, 52) car les différents groupes sociaux participent inégalement au projet national. Certains ont des intérêts à la fois matériels et idéels, d'autres poursuivent des intérêts uniquement matériels (*WuG*, 527-528).

À l'intérieur de la « communauté politique » dont l'État constitue une forme spécifique, les groupes politiquement dominants (c'est-à-dire ceux qui ont le pouvoir de diriger l'action collective) s'identifient à l'idéal du prestige de la puissance. Les membres de ces groupes (identifiés par Weber comme les leaders politiques, les aristocrates, les membres de l'armée et les fonctionnaires) consolident l'État et se soumettent volontairement aux exigences qui l'entourent. En effet, une augmentation du pouvoir de la communauté politique renvoie directement à une augmentation de leur pouvoir personnel et de leur honneur social. En outre, l'expansion territoriale sert leurs intérêts matériels car elle permet un accroissement des postes, des ressources et des possibilités de promotion dont ils bénéficient directement (*WuG*, 520).

Dans le cas de la « communauté de culture » qui renvoie à une dimension importante de la nation, ce sont les intellectuels, porteurs réels ou imaginaires d'une culture « nationale » (*Kulturträger*), ainsi que le groupe privilégié par l'existence d'une *culture* spécifique qui souscrivent à l'idée de nation (*WuG*, 560). Grâce aux intellectuels, l'idée d'une nation fondée sur la « culture » superpose, voire même transforme, les structures de pouvoir à l'intérieur de l'État national (*WuG*, 527-528). Cette idée de la superposition de la nation et de l'État et de leur association à différents groupes d'intérêts nous permet de comprendre que le

nationalisme dépend entre autres, du groupe ou de la classe qui détient le pouvoir culturel et/ ou politique et impose ses intérêts et ses motivations.

Les « masses », la majorité en nombre, constituent la minorité au niveau économique, social et culturel. Ayant un accès limité au patrimoine culturel, aux avantages économiques et au pouvoir politique ces masses adhèrent peu à l'idéal de la nation ou à celui de l'État. La seule chose qu'elles peuvent perdre est leur vie. Ainsi, elles deviennent vulnérables et manipulables (*WuG*, 527). Chez Weber, les masses sont par définition relativement peu impliquées dans le processus de l'orientation du nationalisme, car chaque personne s'élevant de la masse pour prendre la parole devient « leader ». Néanmoins, Weber prend en considération la majorité de la population, sinon il ne mettrait pas autant l'accent sur la langue comme « patrimoine culturel de masse » et la « démocratisation de la culture ».

Les intérêts économiques des groupes dominants sont souvent cachés derrière la croyance à une supériorité ou, au moins, à une impossibilité de remplacer les patrimoines culturels nationaux (*WuG*, 560). Au moment où l'identité nationale renvoie à un sentiment de prestige ou d'honneur (*WuG*, 527), voire à l'idée du *peuple élu*, l'appartenance nationale devient une source de prestige pour tous (*WuG*, 527). Elle unit les membres à travers les différences de classe et de statut. Pour ceux qui occupent une place inférieure dans la stratification sociale, ce sentiment est souvent la seule source d'honneur social. La force mobilisatrice provient du fait que les sacrifices sont imposés au nom d'une solidarité sociale plus facilement à l'aide d'une éthique « nationale » que par une éthique du *peuple d'État*.

### 3.2. Un plaidoyer politique

Nous terminons maintenant notre discussion de la nation chez Weber en revenant sur sa leçon inaugurale de Fribourg. Comme nous l'avons vu, ce document a énormément stimulé les débats autour du nationalisme de Weber et il est souvent cité pour souligner le rôle important que Weber accorde à la puissance politique, voire à la « violence » physique (Aron, 1967) pour le projet national. La deuxième partie de la leçon inaugurale qui porte sur « la situation d'un État [tel que celui de l'Allemagne] qui repose sur des bases nationales » (« L'État national », 1989: 36) nous semble cruciale à deux niveaux. Tout d'abord, confronter l'analyse scientifique que Weber propose de la nation à un document politique nous permet de compléter notre interprétation. Deuxièmement, une lecture approfondie de ce document nous semble nécessaire pour une discussion du « racisme » wébérien envers les travailleurs polonais et le lien qu'il établit entre les notions de race et de nation<sup>16</sup>.

#### 3.2.1. La nation et les rapports de pouvoir internes et externes

Le cadre contextuel pour l'analyse de la leçon inaugurale est une époque marquée par des idéologies nationalistes, socio-darwinistes et impérialistes, ainsi que par des luttes de pouvoir entre les nations. Faisant partie de cette dynamique, Weber constate un « dur combat de l'homme [contre] l'homme » (« L'État national », 1989: 46-47). Il prévoit la victoire de la nation la plus forte ou la mieux adaptée. Ainsi, la communauté économique ne serait qu'une autre forme de lutte

---

<sup>16</sup> Nous avons déjà mentionné que Weber divise sa leçon inaugurale en deux parties. Nous analysons ici sa discussion sur l'État national. Nous n'entrons pas dans le débat des experts sur l'État de puissance à partir d'une lecture de la leçon inaugurale. Nous nous contentons de discuter les éléments clés pour une interprétation des concepts wébériens et leur application pour l'analyse des relations ethniques.

entre les nations (« L'État national », 1989: 48). Cependant, il remarque que le libre jeu de la sélection ne favorise pas toujours la nation la plus développée économiquement (« L'État national », 1989: 44).

Tandis que, théoriquement, une menace extérieure renforce le processus de l'unification nationale car les contradictions internes de classe et de rang (*ständisch*) reculent en face d'une menace commune (*E&S*, 426), Weber observe que l'unification nationale de l'Allemagne est mise en danger par la croissance des intérêts économiques.

Weber, qui prend en considération les forces divergentes à l'intérieur de la nation, souligne l'existence d'un conflit entre les intérêts nationaux et ceux de la grande exploitation agricole capitaliste. Selon lui, les intérêts économiques provoquent des « alliances d'intérêts matériels » contre l'avenir même de la nation (« L'État national », 1989: 48). C'est ainsi que, les intérêts économiques des grands fermiers aristocrates se trouvent en opposition avec les intérêts de la nation allemande. Tandis que les *Junker* préfèrent l'immigration d'une main-d'oeuvre polonaise docile et bon marché, Weber, se déclarant l'avocat de la nation allemande, craint la disparition de la *germanéité*. C'est pourquoi, il demande l'implication de l'État, notamment de l'État de puissance, en faveur des intérêts de la nation allemande.

Weber défend un point de vue national qui s'élève au dessus des luttes d'intérêts entre les classes et les diverses collectivités à l'intérieur de la nation. La science de la politique économique est la servante de la politique, « non pas de la politique du moment du souverain et des classes qui se succèdent au pouvoir, mais des intérêts permanents de la politique de la puissance de la nation » (« L'État

national », 1989: 49). Weber demande la soumission des intérêts de classes et même des intérêts économiques du groupe dominant, au principe national:

« Que les grandes exploitations ne puissent être maintenues qu'aux frais du germanisme, cela leur confère une valeur aux yeux de la nation » (« L'État national », 1989: 45).

Pour garantir sa survie et le maintien de son caractère authentique, la nation a besoin d'un État (« L'État national », 1989: 48) défini par Weber comme une structure concrète, puissante et laïque:

« Pour nous, l'État national n'est pas quelque chose d'indéterminé qu'on croit devoir placer d'autant plus haut qu'on le voile davantage dans une obscurité mystique: il est l'organisation temporelle de la puissance de la nation » (« L'État national », 1989: 49).

Les luttes « éternelles » de pouvoir et les intérêts divergents donnent la mission à l'État de se « préoccuper culturellement de la nation » (« L'État national », 1989: 51). La raison d'être de l'État, notamment de l'État national puissant, est donc la protection de la culture nationale<sup>17</sup>.

### 3.2.2. La nation comme jugement de valeur

La protection de la culture nationale ne peut pas être légitimée de manière scientifique, car elle repose sur des valeurs subjectives, ce que Weber déclare ouvertement:

---

<sup>17</sup> En discutant la notion de culture chez Weber, nous avons vu qu'il reste vague sur ce qu'est la « culture nationale ». En se référant à la « germanité de l'Est », il mentionne entre autre le niveau de vie relativement élevé. Ceci produit une analogie intéressante entre l'État national comme protecteur de la « culture » nationale et l'État qui protège le niveau ou le standard de vie « national ». (C'est d'autant plus intéressant qu'aujourd'hui une grande partie des intérêts matériels des diverses couches sociales se cache toujours derrière cette notion de « culture » nationale.)

« [...] une telle question [la protection de la *culture* allemande à l'Est de l'Elbe] se pose en général à nous tous, parce que nous considérons la germanité de l'Est comme quelque chose qu'il faut protéger, et que pour assurer cette protection, la politique économique de l'État doit entrer en action. C'est le fait que notre État est un État national qui nous fait éprouver la légitimité de cette revendication » (« L'État national », 1989: 46).

La raison d'être de la nation semble donc résulter d'un jugement de valeur subjectif et non de faits empiriquement déterminables. Il n'y a pas un « droit naturel à l'existence » ni pour la nation, ni pour l'État. Le nationalisme de Weber repose sur une décision, sur un jugement de valeur: « nous *considérons* la germanité [...] comme quelque chose qu'il faut protéger » (les italiques sont les nôtres). Weber est donc conscient de juger la nation allemande du point de vue d'une personne marquée par les valeurs et la « culture » de son environnement habituel, c'est-à-dire d'un point de vue subjectif. Les hommes sont des « individus historiques », marqués par leur vécu, leur « culture », leur époque, etc.<sup>18</sup> Pour lui, la recherche en sciences sociales est soumise à la subjectivité du regard et du questionnement du chercheur car son intérêt provient de son vécu et de ses valeurs subjectives:

« [...] nous [...] succombons facilement à une illusion tout à fait particulière: celle de ne pas pouvoir du tout nous abstenir d'apporter notre propre évaluation. [La conséquence en est qu'on] essaie de faire prendre conscience, à soi-même ou aux autres, des fondements subjectifs ultimes de ses jugements concernant justement les idéaux à partir desquels on procède pour juger les événements observés » (« L'État national », 1989: 50-51).

Dans sa leçon inaugurale, Weber, en charge de la Chaire en économie nationale de l'Université de Fribourg, ne succombe pas à l'illusion de pouvoir renvoyer tous ces constats à une science universelle. En déclarant ouvertement les

<sup>18</sup> Voir à ce sujet: Weber, Max ([1904] 1973). « Die Objektivität sozialwissenschaftlicher Erkenntnis », dans Johannes Winckelmann (éd.) *Max Weber. Gesammelte Aufsätze zur Wissenschaftslehre*, Tübingen, J.C.B. Mohr (Paul Siebeck), p. 146-214. Traduit par Julien Freund (1965). « L'objectivité de la connaissance dans les sciences et la politique sociales », dans *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Plon, p. 117-214.

fondements idéologiques de son enseignement, de ses recherches et de sa pensée épistémologique, il agit d'une manière tout-à-fait compatible avec la théorie de la neutralité axiologique<sup>19</sup>.

« L'économie politique, en tant qu'elle est une science qui explique et analyse, est internationale, mais dès qu'elle porte des jugements de valeur, elle est liée à cette empreinte de l'humanité que nous trouvons dans notre propre être. [...] En conséquence, la politique économique d'un État allemand, tout comme la mesure de valeur du théoricien de l'économie allemand, ne sauraient être qu'allemandes » (« L'État national », 1989: 47-48).

La leçon inaugurale, qui, par définition, est plutôt un document politique que scientifique donne donc le cadre pour l'affirmation des valeurs suprêmes de Weber concernant la nation allemande et la recherche en économie nationale:

« Un cours inaugural permet justement d'exposer et de justifier publiquement le point de vue personnel, et dans cette mesure subjectif, [de] l'appréciation des phénomènes économiques » (« L'État national », 1989: 35).

Si on prend en considération cette orientation épistémologique, il ne semble donc pas étonnant que ce soit justement dans la leçon inaugurale où Weber révèle ses jugements de valeur sur lesquels repose sa recherche scientifique. La coexistence de l'analyse sociologique de la nation et du nationalisme politique chez Weber s'explique donc par le fait que, pour lui, la nation n'est pas une catégorie scientifique, mais elle appartient à la sphère des valeurs (*WuG*, 528).

---

<sup>19</sup> Voir à ce sujet: Weber, Max ([1917] 1988). « Der Sinn der Wertfreiheit der soziologischen und ökonomischen Wissenschaften », dans Johannes Winckelmann (éd.) *Max Weber. Gesammelte Aufsätze zur Wissenschaftslehre*, Tübingen, J.C.B. Mohr (Paul Siebeck), p. 489-540. Traduit par Julien Freund (1965). « Essai sur le sens de la neutralité axiologique dans les sciences sociologiques et économiques », dans *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Plon, p. 399-477.

## 4. Deuxième synthèse

Le premier chapitre de notre travail a consisté à faire une analyse de l'application et de l'interprétation de la théorie wébérienne dans la littérature contemporaine. Ce survol nous a montré comment les interprétations de la théorie wébérienne dans la sociologie des relations ethniques sont fragmentées. Même si les concepts wébériens sont effectivement utilisés d'une manière fructueuse au sein de la recherche sur l'ethnicité, peu de chercheurs font état de la pensée systématique et générale de Weber. Une analyse globale et approfondie des écrits wébériens ainsi qu'une restitution des concepts wébériens dans l'ensemble de ses réflexions reste encore aujourd'hui à faire. En fait, les différents chercheurs se sont approprié certains concepts de l'oeuvre de Weber, pour répondre à des objectifs de recherche très précis. La diversité des approches fait ressortir la pertinence des outils de recherche qu'offre la théorie wébérienne. Cependant, une telle application particulariste ne doit pas voiler le fait que les divers concepts repris font partie d'une manière spécifique de penser le social.

L'analyse de certains textes clés de l'oeuvre de Weber nous a permis de situer la place des concepts les plus souvent utilisés pour l'analyse des phénomènes ethniques et de regarder de près la manière dont Weber discute les notions de race, de groupe ethnique et de nation. Cette vue d'ensemble offre la possibilité de découvrir une logique derrière la manière dont Weber pense ces trois notions. C'est ce que nous avons tenté de montrer dans le deuxième chapitre de notre mémoire.

Dans le troisième chapitre, nous nous proposons de faire la synthèse. Nous discutons la conceptualisation des notions de race, de groupe ethnique et de nation



à la lumière autant des interprétations présentées et des débats identifiés dans notre premier chapitre, que de l'unité de la pensée wébérienne, soit le lien causal existant entre les notions explorées dans notre second chapitre. Nos réflexions portent sur la place qu'occupe chacune de ces trois notions dans l'ensemble de la pensée wébérienne, ainsi que sur l'importance respective de chaque notion au niveau de la recherche scientifique. Quelle importance faut-il accorder à une telle approche?

Avant de passer à l'analyse de la conceptualisation des notions de race, de groupe ethnique et de nation, rappelons les enjeux particuliers propres à chaque notion.

#### **4.1. La race**

Weber n'a jamais renoncé de manière définitive à la possibilité de démontrer l'impact des facteurs « génétiques » sur le comportement humain, ce qui est largement commenté par les exégètes. Weber semble convaincu qu'une forte possibilité demeure de voir les facteurs génétiques jouer un rôle important pour le *destin de vie* des individus et des collectivités (Schmuhl, 1991: 331). Il espère qu'il serait possible de fournir des résultats scientifiques qui permettraient de concevoir l'implication des qualités héréditaires pour la recherche en sciences sociales (Ay, 1993: 208). L'enjeu est la persistance d'une forme de naturalisme chez Weber. Tandis qu'Ay (1993) et Peukert (1989) soulignent le fait que Weber *renonce* aux explications naturalistes dans les sciences sociales, Schmuhl (1990) et Mühlmann (1966) mettent plutôt l'accent sur le fait que Weber, tout au long de sa vie, serait *prêt à accepter* les qualités héréditaires comme données scientifiques, si

une preuve était fournie de la causalité de ces qualités au sein des processus sociaux. Une interprétation de la notion de race chez Weber ne doit donc pas simplement consister en une réponse à la question: s'agit-il, pour Weber, d'une tendance biologique (contradictoire) ou bel et bien d'un refus catégorique du naturalisme? Nous devons également regarder de plus près la manière dont Weber discute cette notion, afin de souligner les arguments qui l'amènent à renoncer aux explications naturalistes dans les sciences sociales.

Bien que Weber, dans sa leçon inaugurale, prétend ne pas toucher à la question « infiniment difficile, et pour l'instant insoluble » de l'hérédité des caractéristiques physiques et psychiques d'une population (« L'État national », 1989: 44), il semble, selon plusieurs interprètes, faire part d'une attitude considérée raciste envers les travailleurs polonais (Lenhardt, 1990; Bodemann, 1993). Ceci contredit son renoncement au naturalisme. À l'exception de Manasse (1947) et de Schmuhl (1991) qui proposent une évolution de la pensée de Weber, une discussion approfondie du « racisme » weberien envers les Polonais à la lumière de ses divers commentaires à d'autres endroits de son oeuvre n'est pas entreprise. Les auteurs qui mettent l'accent sur le raisonnement « avant-gardiste » de Weber face aux idées bioraciales et ceux qui le jugent « antisémite » ou « raciste » (Abraham, 1988; Bodemann, 1993) tirent leurs conclusions en s'appuyant sur des sources différentes. Pour notre recherche, nous ne vérifierons pas cette hypothèse à savoir si ce jugement est approprié ou non. Ce qui nous préoccupe plutôt, c'est d'examiner comment l'emploi de Weber de la notion de race dans sa leçon inaugurale se trouve en contradiction avec son refus des explications naturalistes dans les sciences sociales. Nous nous trouvons ainsi face

à deux questions: (1) Pourquoi Weber, qui refuse le naturalisme et le déterminisme, se sert d'un vocabulaire social-darwiniste et « raciste » pour décrire la situation des travailleurs ruraux à l'est de l'Allemagne? (2) Est-il possible de développer une compréhension de la notion de race chez Weber qui dépasse les ambiguïtés et rende compte de la rigueur scientifique weberienne?

#### 4.2. L'ethnicité

Le fait que Weber rejette la valeur scientifique des explications naturalistes l'amène à une explication du social par le social. Comme il doute de l'utilité de la notion de race dans les sciences sociales, il n'est pas étonnant que l'ethnicité, pour lui, n'est pas un fait primordial. Par contre, son argumentation n'est pas « culturaliste » non plus. Tant au niveau des différences culturelles que dans le cas des croyances à l'origine commune, il s'agit plutôt d'une perception subjective des acteurs qui produit une réalité sociale. Selon Weber toujours, il est impossible de faire une distinction entre les facteurs « réels » et « idéels » des actions sociales (Greenfeld, 1992: 180). Pour le dire à la manière de Connor: « what ultimately matters is not *what is* but *what people believe is* » (Connor, 1994: 93). À l'encontre de la théorie marxiste, Weber accorde une place importante non seulement aux intérêts matériels des acteurs sociaux mais aussi à leurs croyances subjectives et leurs motivations émotionnelles.

Weber n'élabore pas une approche spécifique de l'ethnicité<sup>20</sup>. Il intègre cette notion dans son analyse des formations de groupe tout en reconnaissant sa

---

<sup>20</sup> Weber fournit, en quelque sorte, un type idéal des groupes ethniques. Bien qu'il discute des caractéristiques clés de ce qu'on entend souvent par l'attribut « ethnique », il ne prétend pas offrir une définition rigoureuse

pertinence comme catalyseur de l'action collective. D'une part, la dialectique de cette approche semble spécifiquement appropriée pour l'analyse des phénomènes ethniques dits irrationnels. Elle offre des outils de recherche pour une analyse de contextes sociaux différents. Ceci semble fortement appuyé par la fréquence de l'utilisation de la théorie wébérienne dans la sociologie contemporaine des relations ethniques. D'autre part, l'amplitude de la théorie wébérienne et la dispersion des concepts clés dans son oeuvre enchaînent des interprétations divergentes.

Puisque Weber nie la possibilité d'élaborer un concept universel de l'ethnicité, les auteurs s'inspirant de ses réflexions concentrent leurs recherches sur l'analyse du rapport social dans lequel ce qui est considéré comme ethnicité est produit (cf. Juteau, 1996b)<sup>21</sup>. Ils accordent à l'ethnicité une place parallèle aux autres préoccupations (matérielles et idéelles, économiques et culturelles) de l'action collective. Alors qu'il y a peu de divergences entre les interprétations des mécanismes de formation du groupe ethnique, ce qui est interprété comme « ethnicité » et son rôle pour la formation des groupes (ethnicité comme motivation d'exclusion ou de solidarité collective) diffère largement d'un auteur à l'autre. Pour une interprétation de la notion des groupes ethniques chez Weber, il semble nécessaire de dévoiler la dialectique complexe à la source de la théorie, soit le fondement théorique clé des interprétations différentes. Car ces dernières, tout en ne s'excluant pas, soulignent des éléments différents de la pensée

---

de ce concept. Voir son argumentation dans *L'objectivité de la connaissance* où, pour lui, l'élaboration des lois générales déterminantes n'a pas d'utilité pour les sciences sociales.

<sup>21</sup> La distinction wébérienne entre l'ethnicité et son opérationnalisation pour la communalisation ethnique se retrouve dans la théorisation de la frontière interne et externe de l'ethnicité chez Juteau (1980: 24; cf. Juteau, 1996b), même si cette auteure ne renvoie pas directement à Weber.

wébérienne. Par contre, pour comprendre l'attention que Weber accorde à l'ethnicité comme motivation de l'action sociale, il semble également important de regarder de près le rapport entre l'ethnicité et sa manipulation politique, rapport qui renvoie au projet du pouvoir national de la communalisation ethnique.

### **4.3. La nation**

Il est important de noter qu'autant la dimension « ethnique » de la nation que celle de son aspiration au pouvoir politique sont des éléments de la théorie wébérienne, que les chercheurs soulèvent régulièrement. Alors que le lien entre la communalisation ethnique et les revendications nationales ne ressort pas toujours clairement chez les interprètes de Weber, il est pourtant présent au sein de sa pensée. Par contre, les interprétations s'arrêtent généralement à la spécificité du projet politique national, qui serait celui de l'État territorial. Il nous semble que les débats contemporains sur la citoyenneté et le pluralisme culturel dans les sociétés modernes demandent qu'on s'attarde davantage sur le rapport entre la nation et l'État chez Weber. En fait, si les théoriciens de l'ethnicité et de la nation semblent plutôt muets face à cette question chez Weber, certains chercheurs abordent quand même ce rapport dans une perspective historique et biographique. C'est la relation entre l'État de puissance et la nation allemande qui préoccupe le plus ces chercheurs. Autrement dit, suite à l'expérience du nazisme, le nationalisme wébérien, son adhésion à l'État de puissance et au leader charismatique ont stimulé de nombreux débats. Les titres des oeuvres portant sur ces questions (Aron, 1967; Beetham, 1974, Mommsen, 1985) montrent bien les objectifs des auteurs. On est à la recherche de l'homme politique Weber. Partant de l'idée

wébérienne de la neutralité axiologique, nous devons faire une différence entre ces deux débats.

Dans son essai sur « L'objectivité de la connaissance dans les sciences et la politique sociales » Weber montre qu'une science empirique ne peut pas fournir une réponse aux questions normatives. Il est donc important de rappeler, pour ce qui est de l'État de puissance et de la valeur culturelle de la nation allemande, qu'on est en train de discuter le projet politique national de Weber. Évaluer celui-ci ne peut pas être l'objectif de notre travail scientifique<sup>22</sup>. Ce qui nous semble plus important pour une interprétation sociologique de la notion de nation chez Weber, c'est d'analyser le rapport entre la communalisation ethnique et le projet national d'une part, et celui entre la nation et l'État sur le plan théorique d'autre part. En nous inspirant de Beetham (1974), nous proposons une analyse de l'interrelation entre la nation et l'État ainsi qu'entre la culture et les droits chez Weber, qui s'éloigne de ces débats politiques et qui nous amène à une perspective plus sociologique de la dimension civique de la nation. Cette démarche nous permettra, dans un contexte empirique précis, c'est-à-dire pour un projet politique donné, d'examiner les convergences ou divergences entre le projet et les mesures politiques prises pour sa réalisation.

---

<sup>22</sup> Nous pouvons discuter ce projet, nous pouvons également le juger et le critiquer de façon radicale, mais ceci est sans prétention scientifique. Nous pouvons le comparer aux (autres) valeurs de Weber et constater une convergence ou une divergence entre les valeurs et leur mise en pratique. Mais tout cela n'est pas l'objectif de ce travail.

### **Chapitre III :**

## **Penser les notions de race, de groupes ethnique et de nation d'une manière « wébérienne »**

Nous divisons, tout comme pour les chapitres précédents, notre analyse en trois parties: la race, le groupe ethnique et la nation. En ce qui concerne la race, suite à notre discussion du cheminement intellectuel de Weber vers le renoncement des explications naturalistes dans les sciences sociales, nous nous penchons sur l'utilisation par Weber d'une notion de race spécifique employée à l'égard des Polonais. Nous proposons une interprétation de l'attitude de Weber face aux travailleurs polonais qui ne va pas à l'encontre de sa discussion de la notion sociologique de race, mais qui renvoie à une distinction entre un déterminisme biologique fondé dans la science et un jugement sur la « valeur » d'une culture.

Ensuite, nous discutons la dialectique propre à la théorie wébérienne des groupes ethniques à la lumière des diverses approches contemporaines. Malgré le fait que celles-ci partent de perspectives différentes et vont plus loin dans leur analyse des rapports ethniques, il est possible de retracer leurs ancrages à la théorie de Weber. Un élément important de sa pensée reste pourtant peu discuté. Il s'agit du rapport entre le sentiment d'appartenance ethnique et la communauté politique. Nous proposons une interprétation de l'ethnicité comme motivation potentielle de l'action collective, notamment de l'action politique. Cette discussion nous permet de dévoiler le lien entre la communalisation ethnique et le projet national.

Nous poursuivons notre analyse en comparant les conceptualisations wébériennes du groupe ethnique et de la nation. Alors que le rapport entre ethnicité et nation chez Weber est souvent souligné, la relation entre nation et État semble négligée. Nous terminons par une discussion de cette relation en termes de communalisation (*Vergemeinschaftung*) et de sociation (*Vergesellschaftung*). Cette discussion s'éloigne des débats biographiques et nous mène vers une perspective sociologique de la dimension ethnique et civique de la nation.

## **1. Race - rigueur scientifique et jugement culturel**

### **1.1. Le refus du naturalisme**

Weber reproche aux sciences pures de ne pas avoir fourni la preuve que les facteurs innés ou héréditaires ont un impact causal sur les enjeux sociaux. Elles n'ont pas explicité les caractéristiques humaines soumises à l'hérédité (GASS, 243). Prenant pour exemple le phénomène de l'intelligence (cf. recherches sur le QI), Weber avoue qu'il est très probable qu'il serait, en partie, déterminé par une disposition naturelle de l'individu. Par contre, il remarque que ce qu'on appelle intelligence est largement influencé par l'éducation et le vécu de l'individu. Ces deux paramètres dépendent de la classe sociale (*Klassenlage*) des parents. Ainsi, il semble impossible d'évaluer scientifiquement les capacités d'un individu ou d'une collectivité et de voir si elles sont héritées ou socialement acquises (GASS, 247). À cause de ce « malaise méthodologique », Weber refuse l'application au domaine du social d'hypothèses naturalistes non-vérfiées. Il demande aux biologistes de respecter les limites de leur science. Il les invite malgré tout à fournir des preuves



essentielles et nécessaires afin de déterminer l'impact des dispositions naturelles sur le comportement social.

Nous rejoignons donc le point de vue de plusieurs auteurs (Schmuhl, 1991: 331; Mühlmann, 1966: 7; Ay, 1993: 205-207) en constatant que la critique wébérienne de la notion de race est en grande partie méthodologique. Son intervention au premier colloque des sociologues allemands, qui semble le point culminant de son opposition contre le courant naturaliste (Peukert, 1989), est un exemple extraordinaire de l'application rigoureuse d'un outil intellectuel et du rejet de tout mélange conceptuel, c'est à dire le refus des amalgames, des glissements mystiques, de l'à-peu-près conceptuel (Guillaumin et Poliakov, 1974: 123). En effet, Weber récuse le concept de la race tel qu'avancé par Ploetz à cause de son caractère imprécis. « Pour la réflexion sociologique rien d'utile ne peut sortir de l'assemblage de plusieurs concepts précis en un concept vague », souligne-t-il (« Commentaire à Ploetz », 120). Les sciences sociales se caractérisent par la spécificité des phénomènes par opposition aux sciences naturelles et c'est pourquoi les concepts et, surtout les « lois » générales ne sont pas utiles (cf. Weber: [1904] 1965, « L'objectivité de la connaissance dans les sciences et la politique sociales »).

Dans son étude sur la variabilité de productivité des ouvriers, Weber accorde une grande importance à l'individualité des êtres humains et à leurs motivations. Cette approche donne naissance à la théorie de l'acteur social, qui est elle même à la source de la « sociologie compréhensive ». Les motivations subjectives des êtres humains engendrent leurs actions sociales. Elles peuvent être comprises par empathie intellectuelle. Pour cette raison, Weber doute de « la

valeur démonstrative qui [...] est communément attribuée [aux analogies éthologiques] pour la *compréhension* des conduites humaines » (Guillaumin et Poliakov, 1974: 125, les italiques sont les nôtres). Comparer la société humaine à celle des animaux signifie pour Weber « renoncer à des moyens d'investigation » (« Commentaire à Ploetz », 121; cf. McCaughan, 1993). Weber attribue à la sociologie pour être scientifique une connotation empirique et « compréhensive ». Ce serait donc non-sociologique, c'est-à-dire non-scientifique, de ne pas inclure au niveau de l'analyse le raisonnement des acteurs sociaux.

Weber s'éloigne ici de toute approche déterministe. Il recommande ainsi aux chercheurs en sciences sociales de réfléchir uniquement au perfectionnement de la recherche sur les causes sociales (GASS, 31). Ce qui lui semble d'ailleurs « suffisant » pour expliquer les enjeux sociaux (« Commentaire à Ploetz », 119). L'impossibilité de distinguer entre les caractéristiques innées et acquises des acteurs sociaux vient en grande partie de la transmission inconsciente de la « tradition » pendant la première jeunesse de l'enfant (GASS, 251). Nous trouvons ici pour la première fois l'idée que l'ethnicité n'est pas nécessairement associée à des rites culturels spécifiques, mais qu'elle se manifeste avant tout dans les comportements inconscients de tous les jours, dans la banalité du quotidien. Weber revient sur ce thème lors de sa discussion des groupes ethniques dans *Économie et Société*. Sans se référer à Weber sur ce point, Juteau (1983) dira que l'ethnicisation se produit lors de la socialisation des nouveaux-nés. Elle correspond par conséquent à l'humanisation des êtres humains.

En mettant l'accent sur les motivations des acteurs sociaux Weber peut dévoiler la logique de l'idéologie raciste: « Avec les théories raciales on peut

prouver ou contredire tout ce que l'on veut » (*Schriften II*, 188; notre traduction)<sup>1</sup>. Ce ne sont pas les traits physiques « objectifs » qui déterminent la place de l'individu dans la société. Il s'agit plutôt des rapports de domination au sein desquels certains traits physiques sont associés au statut de l'individu dans la stratification sociale. Ces traits, par contre, qui rappellent le concept des « marques » de Guillaumin (1995), sont socialement mis en valeur:

« [...] the starting point of Weber's analysis was not the existence of biological races but the existence of race consciousness » (Manasse, 1947: 215).

Une fois connotées spécifiquement, les différences « raciales » deviennent le symbole d'un statut social. Elles peuvent en effet entraîner une division sociale et déterminer les *destins de vie* des individus, ce que Weber observe dans la société américaine. En comparant le comportement des Blancs envers les Autochtones et les Noirs, il découvre la construction sociale de la « race » noire par le groupe dominant, c'est-à-dire les Blancs: « la moindre goutte de sang noir disqualifie [l'individu] » (*E & S*, 413). Ce n'est pas le fait d'être noir ou « naturellement » inférieur qui détermine en grande partie la place des Noirs dans la société, mais plutôt le fait d'avoir été soumis à l'esclavage, ce qui, même après avoir été aboli, a laissé des traces pour le développement d'une idéologie raciste.

En dépit de leurs différences, les quatre études présentées dans le deuxième chapitre de ce mémoire nous semblent donc liées par le fait que Weber achoppe sur l'idée des « qualités héréditaires ». Selon Schmuhl (1991), le fait que Weber hésite à rejeter une fois pour toutes la possibilité d'impact des facteurs biologiques sur le comportement humain met en question la rigueur de son point de vue. Pour

---

<sup>1</sup> « [...] es läßt sich mit Rassentheorien beweisen und widerlegen, was man mag » (*Schriften II*, 188).

deux raisons nous ne partageons pas cette opinion. Premièrement, pour rendre justice à la discussion wébérienne de l'idée de race il est nécessaire de la contextualiser. Weber ne théorise pas la notion de la race, mais adopte plutôt la définition classique qui serait « des types héréditaires perpétués par une *communauté de procréation* » (« Commentaire à Ploetz », 119). Néanmoins, par rapport à son époque, Weber pose des questions nouvelles. Il ne fait pas seulement ressortir les difficultés méthodologiques au niveau de la différenciation des facteurs « acquis » et « innés », mais il demande également qu'on fasse une distinction entre les facteurs « innés » et « hérités », car une disposition naturelle qui n'est pas héréditaire serait sans importance pour l'analyse sociologique (GASS, 72)<sup>2</sup>. Weber remet en cause l'utilisation et l'utilité des facteurs « génétiques »<sup>3</sup> dans les sciences sociales. C'est en cela que nous voyons sa contribution théorique pour l'analyse des relations raciales. C'est précisément ce questionnement que le pousse à étudier et à théoriser davantage le rapport entre les inégalités sociales, la construction des « différences » culturelles ou phénotypiques et la communalisation ethnique.

Deuxièmement, en suivant son exemple nous devons préciser qu'il est notamment une question de rigueur scientifique, hier comme aujourd'hui, d'inclure dans l'analyse sociologique les résultats d'autres sciences, à condition bien sûr que les preuves de ce qu'on avance soient définitives.

---

<sup>2</sup> Nous traduisons respectivement les termes allemands *angeboren* et *ererb* par « innés » et « hérités ».

<sup>3</sup> Bien que Weber n'emploie pas le terme « génétique » pour parler de l'hérédité, je l'utilise pour montrer l'actualité de ses réflexions. Dès leur naissance, les sciences sociales se trouvent confrontées à l'idée des facteurs déterminants biologiques. Le renforcement de la science génétique à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, va-t-il nous apporter de nouveau des questionnements du genre de ceux auxquels Weber est confronté ?

## 1.2. Le « racisme culturel »

Selon Manasse (1947: 195) et Schmuhl (1991: 331-333), le clivage entre le « racisme » de Weber envers les Polonais et son opposition aux théories bioraciales quinze ans plus tard, s'explique par son évolution intellectuelle. En 1895, Weber n'a pas encore pris de distance face à l'idéologie dominante de l'époque suggérant une hiérarchie des races humaines. De plus, tant son approche sociologique qu'épistémologique (cf. théorie de la neutralité axiologique) ne sont pas encore très développées. Ce n'est que plus tard, selon Schmuhl (1991: 331), que Weber questionne l'idéologie naturaliste et développe un « concept sociologique de race »<sup>4</sup>. Nous sommes d'accord avec le fait qu'il y ait une évolution intellectuelle de la pensée weberienne, car ce n'est qu'en réfléchissant à plusieurs niveaux (cf. les six théories racistes contre lesquelles Weber s'oppose selon Honigsheim, 1948) que Weber développe le point de vue qu'il défendra dans son commentaire sur l'exposé de Ploetz<sup>5</sup>. Cependant, renvoyer le clivage entre sa manière de traiter la « question polonaise » et son opposition aux explications naturalistes à un simple changement de perspective ne nous semble pas une explication suffisante.

Une autre tentative pour expliquer les attaques verbales de Weber contre les Polonais se concentre sur la question du langage de l'époque. Lenhardt (1990: 138) renvoie l'attitude « raciste » de Weber au chauvinisme culturel agressif véhiculé à l'époque. Pour Ay (1993: 201, note 35), il s'agit de chauvinisme national et non pas de racisme biologique. Aucun de ces auteurs ne semble voir la

---

<sup>4</sup> À notre avis, l'argumentation de Weber mène plutôt vers une théorisation constructiviste des *groupes ethniques*.

<sup>5</sup> Nous avons souligné les « étapes » clés de cette évolution intellectuelle dans le deuxième chapitre de notre mémoire

nécessité d'approfondir ce sujet car ils ne le mentionnent qu'en passant. Il nous semble évident qu'il y a une rupture entre le langage contemporain influencé souvent par la rectitude politique et le langage de l'époque impérialiste marqué plutôt par le vocabulaire social-darwiniste. En outre, le nationalisme de Weber se reflète dans son vocabulaire. Par contre, le fait que l'audience de Weber fut également choqué par son discours montre, que le malaise que nous éprouvons face à sa leçon inaugurale ne peut pas être réduit au fait qu'il utilise un langage autre que le nôtre.

Nous devons pourtant poursuivre cette analyse du langage. Dans ses études sur les travailleurs polonais en Allemagne, et notamment dans sa leçon inaugurale, Weber ne fait pas de distinction entre les notions de « race » et de « nationalité », il se réfère tantôt à la « race slave », tantôt à la « nationalité polonaise ». Cette dernière semble connoter une « culture » ou une « civilisation » inférieure. La distinction entre les notions de race et de nation n'existait pas de la même manière à cette époque qu'après la deuxième guerre mondiale et le nazisme allemand<sup>6</sup>. Weber, qui mettra en question quelques années plus tard la valeur scientifique des notions de nation (*Économie et Société*) et de « peuple »<sup>7</sup>, manque donc ici au niveau des concepts de rigueur scientifique.

<sup>6</sup> Une étude approfondie sur l'évolution du rapport entre les notions de race et de nation jusqu'à la fin de la deuxième guerre mondiale serait fort intéressante.

<sup>7</sup> En 1896 déjà, Weber refuse de traiter les notions de *Volksgeist* (l'esprit du peuple) ou de *Volkscharakter* (le caractère du peuple) comme s'il s'agissait de concepts scientifiques: « Ce concept *Volksgeist* est traité [...] non pas comme le résultat des influences culturelles innombrables, mais au contraire comme la source réelle dont émanent les manifestations particulières du peuple » (Weber, Max ([1903-06] 1988). « Roscher und Knies und die logischen Probleme der historischen Nationalökonomie » dans Johannes Winkelmann (éd.) *Max Weber. Gesammelte Aufsätze zur Wissenschaftslehre*, Tübingen, J.C.B. Mohr (Paul Siebeck), p. 9-10, notre traduction). Beetham affirme: « Weber viewed these terms with as much suspicion as the concept of *race* because of their ambiguity. In his earliest methodological writings, he criticised both Roscher and Knies and the national economists in general, for using the term *Volk* as if it were a metaphysical entity from which all the empirical characteristics of a people sprang, rather than as itself constituted by these characteristics » (1974: 124).

Ce n'est pourtant pas l'interchangeabilité des mots de race et de nation qui choque son audience mais le jugement de valeur que Weber porte sur les Polonais et les moyens politiques qu'il demande en faveur de la protection de la « culture allemande », i.e. la « germanité ». D'une part, l'idéologie raciste de l'époque se nourrit souvent d'une vision où le progrès humain est conçu comme indéfini et linéaire. Selon cette vision, les « races inférieures » occupent une place au bas de l'échelle de la culture et de la civilisation. Elles peuvent évoluer et passer par les stades qui ont déjà été traversés par les « races supérieures »<sup>8</sup>. Weber semble joindre cette vision évolutionniste, car, pour lui, la « nationalité polonaise » est associée à une culture « arriérée » qui renvoie à un style de vie et d'économie traditionnel et pré-capitaliste. Le progrès culturel est associé à l'émergence du capitalisme et à la rationalité capitaliste (McAll, 1990b). De plus, nous pouvons constater que ses arguments contre la main-d'oeuvre polonaise ne sont pas biologiques mais « culturels » (cf. McAll, 1990b). Chez Weber, la « germanité de l'est » renvoie surtout au niveau de vie relativement élevé. Ainsi, l'État national, protecteur de la « culture nationale », devient plutôt une institution protégeant le niveau ou le standard de vie national. Il semble donc, hier comme aujourd'hui, qu'une grande partie des intérêts économiques des diverses couches sociales se cache derrière la notion de « culture » nationale.

Nous avons souligné au deuxième chapitre que Weber refuse toute explication primordiale des différences entre les deux nationalités, lors d'une conférence à St. Louis en 1904. Son « racisme » envers les Polonais est lié au fait qu'il juge leur culture « arriérée » et inférieure à celle des Allemands. Même si les

---

<sup>8</sup> Voir par exemple Lewis Henry Morgan (1971). *La société archaïque*, Paris, Anthropos, 781 p.

Polonais n'ont pas encore acquis l'état de civilisation des Allemands, selon la vision évolutionniste de Weber, ils peuvent tout de même y arriver un jour<sup>9</sup>. Nous devons donc faire une distinction analytique entre sa remise en question des explications naturalistes dans les sciences sociales et l'attitude « raciste » de Weber envers les Polonais<sup>10</sup>. Le fait que Weber dénigre la « culture polonaise » n'est pas lié au fait qu'il présuppose une détermination génétique de l'individu. Il ne prétend pas au « racisme biologique » fondé dans la connaissance scientifique, mais plutôt au « racisme culturel » appuyé sur un jugement de valeur porté consciemment contre les Polonais. Aucune légitimation scientifique n'est offerte en faisant appel à l'idéal national. Deux sphères différentes s'affrontent, celle de la science et celle des valeurs normatives. L'examen de l'emploi de la notion de race chez Weber nous incite à nuancer les conceptions du racisme que nous avons. Faire une distinction entre l'argumentation biologique, pseudo-scientifique et les arguments culturels et sociaux nous semble une nécessité pour toute étude portant sur l'analyse du racisme. Dans la théorie webérienne, cette distinction est la condition de base qui renvoie à l'examen de la construction sociale de la différence « ethnique ». Dans la section suivante, nous discutons le rôle de l'ethnicité dans les relations sociales.

---

<sup>9</sup> Selon Weber, suite à la première guerre mondiale, les Polonais semblent « culturellement » avancés. Pour des raisons politiques et stratégiques, il changera son opinion envers eux. Nous voyons ainsi jusqu'à quel point le racisme (biologique et culturel) est une stratégie politique.

<sup>10</sup> Il serait intéressant de vérifier l'hypothèse d'une distinction entre deux courants de pensée raciste qui se fusionnent au début de XX<sup>e</sup> siècle. Est-ce que la censure suite à l'holocauste et à la deuxième guerre mondiale a supprimé le discours biologisant pour toutefois continuer à perpétuer un racisme culturel? Ou les explications biologiques persistent-elles?



## 2. Ethnicité - produit et catalyseur des relations sociales

### 2.1. Une approche dialectique des groupes ethniques

Isajiw (1980) suppose que l'ethnicité contient un côté « subjectif et « objectif ». Juteau (1979, quant à elle, fait plutôt ressortir la dimension idéale et matérielle de l'ethnicité pour l'approche wébérienne. La dimension idéale renvoie aux croyances subjectives, aux (ré)interprétations des éléments culturels et de la mémoire collective. C'est donc sur le côté non-essentialiste de l'ethnicité que s'appuient les approches d'Apitzsch (1993), de Little (1995) et de Smith et Blanc (1992). Ces auteurs mettent l'accent sur le fait que l'ethnicité est surtout une interprétation subjective des acteurs. Pour renforcer cette argumentation, Apitzsch se réfère à l'observation wébérienne suivante: « la répercussion de l'adaptation à ce qui est habituel et aux souvenirs de jeunesse [qui] subsiste chez les émigrants, [...] même s'ils sont si parfaitement adaptés à leur nouveau milieu qu'un retour dans leur patrie d'origine leur serait insupportable » (*E&S*, 415-416).

La dimension idéale est également associée aux idéologies renforçant le *status quo* de l'ordre social en vigueur. Rappelons la discussion wébérienne de la doctrine de *karma* en Inde et de l'idéologie de l'infériorité des Noirs aux États-Unis<sup>11</sup>. Weber mentionne, dans ce contexte, que la minorité intériorise le discours et les définitions du groupe dominant. Elle accepte sa propre infériorité. À cet égard, Juteau (1996a) suggère l'existence d'un double rapport de domination qui serait matériel et idéologique:

---

<sup>11</sup> Dans ce sens, les représentations sont aussi « objectives » que toute pratique culturelle. C'est pourquoi nous évitons l'opposition entre « subjectif » et « objectif », car c'est là la véritable force de l'approche wébérienne.

« [...] l'auto-construction des groupes comme entités homogènes et intemporelles résulte du fait qu'ils sont ainsi perçus par les autres. [...] les groupes minoritaires en viennent à se définir en dehors de l'histoire, ramenant dans un premier temps leur situation à des qualités culturelles et naturelles, fondées sur l'origine commune. Les processus historiques étant occultés, on construit alors un sujet uniforme et essentialisé, reposant sur l'origine et la généalogie » (Juteau, 1996a: 102).

Nous retrouvons ces deux éléments chez Rex (1980). Il resitue essentiellement l'émergence des relations ethniques ou raciales dans une situation d'exploitation économique d'un groupe par un autre à cause d'une répartition inégale des moyens de production. Cependant, il fonde son analyse sur l'esclavage aux États-Unis et sur l'exploitation coloniale, c'est-à-dire sur des contextes où les différents groupes sont davantage caractérisés par une différence de la pigmentation de leur peau. Ainsi, Rex développe une théorie où le contenu de l'« ethnicité » renvoie directement à l'appartenance « raciale ». En comparaison à l'approche de Juteau, où l'ethnicité est vue comme une (re)production matérielle des différences culturelles à l'intérieur d'un rapport de pouvoir intériorisé par les acteurs sociaux, pour Rex, les différences de culture, de langue et de religion ne sont pas théorisées. De cette manière, il restreint les outils d'analyse fournis par la théorie wébérienne.

Pour ces deux auteurs, les représentations subjectives reposent sur des conditions matérielles de la vie. D'une part, la dimension matérielle de l'ethnicité renvoie au vécu historique et à sa perpétuation en forme de pratiques « culturelles » de la vie quotidienne contemporaine. Weber observe les différences culturelles<sup>12</sup> produites par l'adaptation de divers groupes à des conditions économiques et politiques différenciées et, il fait par conséquent ressortir que « la

<sup>12</sup> Weber invoque des moeurs, des traditions, la séparation du travail entre les sexes, etc. Nous résumons ces divers éléments en employant le terme différences « culturelles ».

répulsion ethnique n'est pas toujours déterminée par la seule valeur symbolique des caractéristiques distinctives » (*E&S*, 419)<sup>13</sup>. Juteau (1983) renvoie notamment ce côté matériel de l'ethnicité au processus de la socialisation des enfants par les mères. Néanmoins, il est très rare que certaines différences culturelles empêchent « objectivement » la compréhension mutuelle et ainsi la communalisation. La pratique d'une langue ou d'une religion étrangère pourrait produire cet effet.

D'autre part, l'ethnicité est liée aux rapports de pouvoir politique et économique du temps présent. Pour Weber, nous l'avons déjà dit, ce ne sont pas les différences culturelles « infranchissables » qui produisent les communalisations (Rex, 1980). Situer la mise en valeur de l'ethnicité dans un rapport de compétition économique, comme le font les chercheurs combinant l'approche de Weber et la théorie marxiste (McAll, 1990a; Neuwirth, 1969; Rex, 1980, 1986a), semble donc correspondre à la pensée wébérienne: « Weber never had any doubt any more than did Marx that *all history is the history of class struggles* » (Rex, 1976: 506).

Le concept de « l'ethnicité de classe » (McAll, 1990a) rejoint cette idée. McAll souligne que dans les sociétés capitalistes la pratique d'un certain style de vie est très souvent le produit de conditions économiques. Comme le style de vie bourgeois est relativement inaccessible aux membres des couches défavorisées, il renforce la frontière<sup>14</sup> entre ces deux collectivités tout en la rendant visible. McAll (1995) observe que la légitimation des inégalités sociales se fait par l'ethnisation

<sup>13</sup> Weber se réfère au traitement différent (de beurre ou d'huile parfumé) des cheveux des femmes scythes et grecques (*E&S*, 419).

<sup>14</sup> Il est intéressant de noter que Weber n'anticipe pas seulement le concept de la frontière ethnique de Barth en parlant de la « communauté sociale de relations » (*soziale Verkehrsgemeinschaft*; Hechter, 1976b: 1164). En effet, Weber l'utilise explicitement en discutant l'émergence des frontières dans le chapitre « Les relations communautaires ethniques » en *Économie et Société*.

du rapport, c'est-à-dire que l'appartenance à une classe sociale est associée à une différence de « nature ». Dans ce cas, l'ethnicité est uniquement le produit du rapport économique. Elle contient un aspect matériel, mais celui-ci n'est pas le produit d'un processus de transmission des traditions culturelles ou d'une conscience historique. L'aspect matériel de la culture renvoie à celui de la classe sociale.

Cette thèse, nous semble-t-il, dépasse la pensée de Weber. En effet, pour lui, l'ethnicité n'est pas nécessairement une question d'inégalités sociales ou de luttes économiques. Elle renvoie à des conditions de vie et à un rapport social antérieurs. Elle a donc acquis une dimension historique qui lui donne une certaine réalité. Pour les acteurs en question, elle a un sens qui existe de manière relativement autonome en dehors du rapport économique présent<sup>15</sup>. Sadri et Sadri (1988) soulignent le fait que Weber est très conscient de l'« historicité » de l'individu. Chez lui, elle va au-delà de l'appartenance à une classe sociale.

Situer l'opérationnalisation de l'ethnicité à l'intérieur de relations sociales de type sociation et communalisation, où les relations sont motivées par des intérêts rationnels (idéels ou matériels) ou des émotions, permet à Weber de trouver dans l'ethnicité autant la cause pour une solidarité collective que le symbole vers lequel s'orientent la discrimination et l'exclusion (marginalisation) collective d'un groupe par un autre (Apitzsch, 1993). La solidarité ethnique ou les communalisations ethniques sont motivées par des ressemblances ressenties qui facilitent l'émergence de liens affectifs et d'une compréhension mutuelle. La

---

<sup>15</sup> En se référant aux différences culturelles entre les Polonais et les Allemands, Weber fait ressortir que les caractéristiques « culturelles » ne sont pas tout à fait rigides ou biologiques, mais qu'elles sont, à présent, « un facteur avec lequel nous devons compter » (État national, 43). Bien sûr, il faut se demander quand, selon une telle argumentation, la vision de la culture ou de l'ethnicité devient essentialiste.

discrimination ethnique, par contre, est motivée par une différence ethnique ressentie subjectivement. Weber distingue les « véritables » différences ethniques qui rendent difficile la compréhension et l'orientation mutuelle de l'action sociale (cf. la langue, certains rites religieux, l'odeur des cheveux traités avec du beurre) et la différence « prétendue » qui n'est qu'un prétexte pour l'exclusion des compétiteurs. Dans ce cas-ci, ce qui empêche la communalisation n'est pas une différence « ethnique » mais, au contraire, l'égalité des acteurs sociaux qui se trouvent dans une situation de compétition économique (Lenhardt, 1990).

En réalité, il s'agit toujours d'un mélange des deux formes. Il n'y a pas d'inclusion sans exclusion (Gephart, 1993) et chaque relation de type sociation donne naissance à des sentiments d'appartenance, et, vice versa, chaque communalisation sert en quelque sorte à la réalisation d'objectifs rationnelles. Faire une distinction analytique au niveau théorique nous semble crucial. Bien qu'il s'agisse des deux cotés de la même médaille, le résultat de recherche dépend, en partie, du processus le chercheur choisit. Neuwirth (1969), par exemple, part du cas d'exclusion des Noirs dans la société blanche américaine. Selon elle, le fait d'être noir en soi n'a aucune importance pour l'émergence d'un sentiment de solidarité ethnique<sup>16</sup>. McAll (1995) rejoint cette perspective. Dans les deux cas, ce qui est défini comme « ethnicité », c'est-à-dire la couleur de la peau et la « culture de classe sociale », semble être des marques difficilement effaçables, dont le contenu est relativement accidentel. Pour la collectivité, ni la couleur de la peau, ni

---

<sup>16</sup> Neuwirth (1969) constate que l'exclusion est d'une telle rigueur que la collectivité noire n'arrive pas à la fermeture du groupe. Elle souligne que le caractère ethnique de l'exclusion sociale est plus fort au sein des classes basses de la société américaine, où la compétition entre les membres des deux groupes est la plus grande. Cette théorie correspond à l'idée de l'honneur ethnique du « poor white trash » chez Weber. Il faut préciser qu'il est souvent difficile de « mesurer » le racisme des couches supérieures à cause de l'absence d'un rapport social.

le partage d'une même classe sociale a un sens au-delà du partage de la même situation d'oppression.

Hechter (1976a, 1978) par contre analyse les mécanismes d'émergence d'une solidarité collective chez les membres de minorités ethniques dans les sociétés capitalistes. Il constate un type d'exclusion au départ, c'est-à-dire au niveau de la division du travail imposée par la société d'accueil. Par la suite, à cause d'une interaction plus forte au travail ou dans son quartier de résidence, les sentiments d'appartenance émergent à l'intérieur de la « communauté sociale des relations ». Ainsi, l'« ethnicité » chez Hechter renvoie plutôt à une stratégie ou à un instrument d'organisation de la part des dominés. En soulignant l'évolution des *Canadiens français*, minorité religieuse, linguistique et économique, vers la volonté politique des *Québécois* de créer un État national, Juteau (1996b) fait ressortir le caractère politique des revendications « ethniques ». Cependant, l'ethnicité ne devient pas pour autant un phénomène purement arbitraire.

« Ce qui est mobilisé dans la communalisation ethnique, la langue, la religion, les valeurs, une certaine organisation économique ou politique existe bel et bien en dehors de la relation de domination, même si sa signification en est différente » (Juteau, 1996a: 100).

L'idée que les revendications ethniques sont le produit d'une discrimination sociale amène Lenhardt (1990) à souligner « l'artificialité » des revendications ethniques. Il contredit ainsi les théories selon lesquelles, chez Weber, les groupes ethniques renvoient à une résurgence d'irrationalisme (Hechter, 1974, 1976b) ou du traditionalisme (Jackson, 1983) dans les sociétés modernes. En fait, pour Lenhardt, l'ethnicité est créée de manière artificielle par la communauté politique pour des fins de mobilisation. Cet argumentation nous mène vers l'idée de la

transformation de l'ethnicité en action sociale. Dans la discussion wébérienne des groupes ethniques, cet élément est relativement peu abordé.

## **2.2. L'ethnicité - une « chance objective » pour l'action politique?**

Pour Weber, l'ethnicité renvoie à un potentiel ou à une motivation (rationnelle selon Lenhardt, 1990 et irrationnelle selon Jackson, 1983) de l'activité sociale, et notamment de l'action politique. Avant de nous pencher sur la dimension politique de l'ethnicité, il est nécessaire de s'attarder aux concepts fondamentaux de la sociologie wébérienne afin de bien comprendre la manière dont il définit l'activité sociale.

Celle-ci, selon lui, « peut s'orienter d'après le comportement passé, présent ou attendu éventuellement d'autrui ». Par « autrui », il entend « ou bien des personnes singulières et connues ou bien une multitude indéterminée et totalement inconnue » (*E&S*, 19). Cette activité peut être motivée de façon rationnelle (rationnelle en finalité ou rationnelle en valeur) ou de façon irrationnelle (affective et émotionnelle ou traditionnelle) (*E&S*, 22). Il est important de noter que l'acteur social n'oriente pas son activité d'après le comportement d'autrui, mais « ayant appris à connaître par l'observation du comportement d'autrui qu'il existe certaines chances objectives », il s'oriente d'après celles-ci (*E&S*, 21). Dans la théorie wébérienne, l'acteur social oriente donc son comportement face aux actions *potentielles* des acteurs qui l'entourent. Le contenu significatif du comportement de plusieurs acteurs (cf. intentionnalité subjective de l'acteur social) doit être orienté de façon mutuelle pour qu'il y ait une relation sociale (*E&S*, 24).

Après avoir défini l'activité de cette façon, il n'est plus étonnant de voir que l'ethnicité joue un rôle important pour comprendre l'activité sociale. Plusieurs facteurs sont à la source d'un tel rôle. D'une part, la « différence » ethnique fournit une visibilité (ou audibilité) d'un comportement spécifique<sup>17</sup>. En cela, l'ethnicité ne se distingue pas forcément des autres caractéristiques tels que l'âge, l'appartenance à une classe sociale ou l'exercice d'une occupation spécifique. Tout comme pour l'ethnicité, ces autres sources relativement « vagues » de l'action sociale se combinent. Elles peuvent se coller à d'autres motivations plus concrètes<sup>18</sup>. L'ethnicité n'est donc pas forcément plus « visible » que le sexe ou l'âge. En fait, selon le contexte, la « visibilité » d'une appartenance « ethnique » peut être moindre que celle d'un certain groupe d'âge.

D'autre part, la véritable force mobilisatrice de l'ethnicité vient du fait qu'elle ne semble pas changeable. Elle semble collée à notre façon d'être, comme d'ailleurs le sexe. Ceci est symbolisé et renforcé par la croyance subjective à une origine commune des membres d'un groupe ethnique. Même en faisant abstraction de ce mythe, il reste que nous sommes porteurs d'une ethnicité spécifique construite à partir du moment de la naissance (Juteau, 1983)<sup>19</sup>. Ainsi, presque chaque stéréotype ethnique reflète, malgré sa superficialité, une graine de notre

---

<sup>17</sup> En voyant une personne noire, un Juif orthodoxe ou en écoutant l'accent français au Québec, l'acteur prévoit des attitudes et des comportements distincts. Il ajuste son propre comportement face à la personne (ou le groupe) en question.

<sup>18</sup> Par exemple, l'appropriation des ressources ou des chances économiques et la monopolisation du pouvoir politique.

<sup>19</sup> Cf. Weber: «[...] cette empreinte de l'humanité que nous trouvons dans notre propre être » (« L'État national », 1989: 47). Dans *Économie et Société*, Weber fait ressortir que la différenciation ethnique se base souvent sur « des différences qui sautent aux yeux dans la conduite quotidienne [...] précisément ces choses qui, autrement, peuvent paraître d'une portée sociale restreinte » (*E&S*, 418). De plus, dans son étude sur les ouvriers de la fabrique de tissu Weber constate que la transmission aux enfants des caractéristiques parentales ne passe pas toujours par une tradition consciente, mais par l'imitation inconsciente (*GASS*, 251).



réalité. Malgré le fait qu'objectivement un changement de classe sociale ou de métier peut être aussi difficile à réaliser qu'un changement d'ethnicité, il semble qu'au niveau des représentations l'ethnicité a une influence sur les motivations des individus qui est beaucoup plus persistante que l'appartenance à un autre type de groupe social. Ceci renvoie à la dimension involontaire de l'ethnicité (Isajiw, 1980): il semble impossible de choisir son ethnicité.

Par conséquent, l'ethnicité est facilement associée à l'existence humaine et à la survie collective. Ainsi, selon Weber, elle renvoie à une motivation potentielle pour l'activité politique (*E&S*, 423). Par définition, cette motivation a pour objet « d'influencer la direction d'un groupement politique, en particulier l'appropriation, l'expropriation, la redistribution ou l'affectation des pouvoirs directoriaux » (*E&S*, 57). La ressemblance ou la différence ethnique, qui peut être définie et ressentie de manière distincte selon le contexte, conserve une connotation abstraite où elle signifie une « chance objective » pour l'action politique.

Weber décrit le sentiment « national » comme « un sentiment spécifique de solidarité » que l'on retrouve chez les membres de certains groupes sociaux (*WuG*, 528). Dans le cas de la différence *ethnique*, les acteurs sociaux présument l'absence potentielle de solidarité (politique) chez les « autres »<sup>20</sup>. Ils n'orientent pas leur comportement nécessairement en fonction du comportement réel d'autrui (l'activité sociale n'est pas une réaction, *E&S*, 21), mais aussi en fonction d'une présomption, d'une « chance objective » de l'action de l'autre. Weber remarque

---

<sup>20</sup> Il serait intéressant d'analyser dans quelle mesure le mépris des « nationaux » envers les immigrants résulte du fait qu'il pensent avoir appris qu'il existe certaines chances objectives qu'il n'y ait pas de solidarité politique de la part des immigrants. (Ceux-ci sont d'ailleurs faciles à distinguer par leurs traits « culturels » ou « physiques ».)

que l'activité communautaire qui résulte de la « différence ethnique » est, de manière habituelle, « purement négative: elle s'exprime par la ségrégation et le mépris [...] » (*E&S*, 411).

Ainsi, l'approche wébérienne nous permet d'expliquer pourquoi l'exclusion sur une base « ethnique » provoque un sentiment de solidarité. Également il en ressort une volonté d'action politique par les membres du groupe contre lequel elle est dirigée. Bien que Weber distingue la communalisation ethnique d'un groupement politique, il fait ressortir la facilité avec laquelle les sentiments d'appartenance ethnique commune sont mobilisés, voir créés pour la poursuite des intérêts politiques. Il précise: « la communauté politique éveille d'habitude [...] la croyance aux ressemblances ethniques » (*WuG*, 237; notre traduction)<sup>21</sup>.

En fait le groupe ethnique et la nation chez Weber se ressemblent non seulement au niveau des croyances en une ascendance « raciale » et un partage culturel. Même la sphère politique est implicite aux deux notions. D'une part, la communauté politique se sert des sentiments d'appartenance ethnique (Wobbe, 1996) et, d'autre part, elle les crée ou les influence (Guibernau, 1996). D'ici, il reste seulement un petit pas pour développer une conceptualisation de la nation qui renvoie principalement à un projet politique.

---

<sup>21</sup> « [...] la communauté politique éveille d'habitude [...] la croyance à la vie commune ethnique » (*E&S*, 416). Nous traduisons *ethnische Gemeinsamkeitsglauben* (*WuG*, 237) par « croyance aux ressemblances ethniques ».

### 3. Nation - communalisation ethnique et sociation rationnelle

#### 3.1. De la communalisation ethnique au projet politique

La croyance subjective à une origine commune ne se trouve pas seulement au coeur de la définition wébérienne du groupe ethnique mais aussi de celle de la nation. Weber définit les deux collectivités comme des communautés affectives qui s'appuient sur une expérience historique particulière, un sentiment de destin politique commun (Vujacic, 1996: 766) et des ressemblances de culture. Parmi les éléments qui nourrissent le sentiment d'une appartenance commune, le partage de la langue en est un des plus importants (Beetham, 1974). Il facilite la compréhension mutuelle des membres. La langue demeure le seul patrimoine culturel accessible aux masses<sup>22</sup>. Weber est conscient de la diversité culturelle et sociale à l'intérieur des communautés ethniques et nationales. Surtout face au projet national, il discute les différents rôles des divers groupes sociaux. Il souligne que la composition hétérogène des communautés ethniques et nationales (cf. Beetham, 1974: 121; Vujacic, 1996) fait de l'identité nationale une idéologie très hétérogène. En faisant ressortir l'engagement wébérien pour l'unité nationale de l'Allemagne, et sa direction par un leader charismatique, Bodemann (1993) reproche à Weber de ne pas être en mesure de conceptualiser les mouvements ethnonationaux enracinés (*ethno-national grass roots movements*; Bodemann, 1993: 244). Selon Bodemann, Weber surestime le rôle des leaders politiques et intellectuels dans le processus de la construction de l'identité nationale:

---

<sup>22</sup> On retrouve les mêmes idées (liens entre communauté de langue/ langue vernaculaire retranscrite, invention des journaux, institutionnalisation des langues vernaculaires et intérêts capitalistes) chez Benedict Anderson (1991). *Imagined communities. Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, qui, d'ailleurs, ne semble pas s'inspirer de Weber.

« [...] for Weber, the masses are irrelevant insofar as any political initiative is concerned: ethno-national awareness and solidarities are imposed upon them by those predestined to lead, and the domain of free will in the area of ethno-national consciousness is reserved for them » (Bodemann, 1993: 241).

Nous ne partageons pas le point de Bodemann. Ce n'est pas la nationalité des *Junker* aristocrates à l'est de l'Allemagne qui préoccupe Weber mais la « culture » des petits paysans. Au niveau du patrimoine culturel, Weber considère la langue et la littérature plus importantes que la musique ou la peinture à cause de leur accessibilité pour les masses. Il semble donc avoir une vision essentiellement démocratique des facteurs causals de la nation. Si Bodemann a raison de souligner le rôle que Weber accorde aux leaders politiques pour la mobilisation des groupes ethnonationaux, il surestime néanmoins la « passivité » des masses dans la conceptualisation wébérienne (cf. Vujacic, 1996).

Selon les motivations idéelles et matérielles des acteurs sociaux et des enjeux de pouvoir, une collectivité peut acquérir la qualité de nation en très peu de temps (*WuG*, 529). En outre, cette manière de percevoir ou de définir la nation peut changer dans le temps. En faisant ressortir le caractère construit des groupes ethniques et de la nation, Weber nous permet de penser les collectivités ethnonationales comme des processus (Vujacic, 1996)<sup>23</sup>. Il nous permet également de transcender l'idéologie essentialiste de la nation.

Nous observons ici une différence entre les groupes ethniques et la nation. Tandis que le processus de la production d'un groupe ethnique représente souvent un processus d'exclusion et de marginalisation (du groupe minoritaire par le groupe majoritaire)<sup>24</sup>, le nationalisme décrit un processus de prise de conscience de

<sup>23</sup> Le terme anglais du « *nation-building* » fait ressortir ce processus.

<sup>24</sup> La prise de conscience de sa propre spécificité (et la fermeture de la communauté) se retrouve également chez certains groupes ethniques à l'intérieur des États « multiethniques ». Ces groupes aspirent également à

la domination du groupe ethnique et de son aspiration au pouvoir politique. Ainsi, un groupe ethnique *peut* être considéré comme tel par le groupe majoritaire (qui a le pouvoir de la définition) sans se représenter lui-même en tant qu'unité. Par contre, une nation est *nécessairement* autodéfinie (Connor, 1994: 102-103; cf. Little, 1995: 288). Ce qui distingue les deux collectivités n'est donc pas la quantité de leurs membres mais le type du projet politique qu'ils poursuivent (Juteau, 1996b: 62). La nation est définie par la volonté de la monopolisation de la violence physique, ce qui correspond à la création ou à la préservation d'un État souverain sur un territoire donné (cf. Juteau, 1980: 41). Celui-ci gère, de manière rationnelle, la vie en commun de ses membres (émotionnellement liés les uns aux autres); il protège le maintien de la communauté nationale et ses valeurs authentiques. Alors, si le groupe ethnique peut être construit de manière « artificielle » par la volonté politique de ses membres, cet aspect « artificiel » semble encore plus renforcé au niveau de la nation. En tant que communauté politique gérée par un appareil étatique, celle-ci possède une plus grande capacité à créer ou à renforcer la croyance subjective à l'homogénéité ethnique.

Pour la conceptualisation de la nation, Weber n'abandonne donc pas le caractère affectif des liens « ethniques ». Ils leur accorde plutôt une importance fonctionnelle pour la solidarité nationale (Wobbe, 1996: 183) qui ne contredit pas, mais complète les théories de la modernisation et de la rationalisation. Bien que Weber prend en considération les *croyances* subjectives des acteurs sociaux à une ascendance commune (c.f. Connor, 1994: 94), nous observons une constante

---

un pouvoir propre, mais à cause des circonstances (nombre des membres de la collectivité, capacité d'organisation, degré de pluralisme de la société d'accueil, etc.), ils poursuivent d'autres formes d'autodétermination politique ou culturelle. Ils ne visent pas un projet étatique ou territorial (cf. Juteau, 1996b: 62, note 6).

diminution de l'aspect biologique et une augmentation de la dimension rationnelle dans chaque notion analysée. Weber, qui considère l'évolution humaine comme un parcours vers la rationalité, fait ressortir le fait que l'établissement des droits rationnels correspond aux intérêts matériels et capitalistes des membres de la collectivité (McCaughan, 1993: 88). Grâce à la rationalisation des droits, la dimension démocratique et civique de la nation gagne de plus en plus de terrain.

« La nation apparaissait à Max Weber comme une étape et une illustration de la rationalisation du monde. Mais il n'ignorait pas que le monde rationnellement désenchanté n'avait pas éliminé l'irrationalité des hommes » (Schnapper, 1994: 198).

Nous nous retrouvons donc face à un processus de compétition constante entre la nation appuyée sur une définition de type ethnique ou culturel et celle définie davantage en termes de territorialité et de projet politique (Juteau (1996b).

### **3.2. La nation et l'État - une théorisation en terme de « relations sociales »**

Notre point de départ pour l'analyse du rapport entre la nation et l'État chez Weber est l'analogie que Beetham (1974) propose entre nation et « communauté » (*Gemeinschaft*) ainsi qu'entre État et « société » (*Gesellschaft*). Bien que l'interprétation de Beetham concernant l'interrelation entre la nation et l'État nous semble fort éclairante, l'auteur ne semble pas arriver à cerner le point crucial de la pensée wébérienne. En négligeant le caractère changeant des relations sociales, il n'est pas en mesure de transcender une vision statique de la nation et de l'État. Tel que nous l'avons déjà mentionné, Weber pense les relations sociales comme un processus constant et un processus permanent de va et vient entre les relations de

type communalisation (*Vergemeinschaftung*) et sociation (*Vergesellschaftung*). C'est donc dans cette direction, qu'il faut orienter notre analyse.

Le rapport entre la nation et l'État chez Weber ne peut se comprendre que si l'on fait référence aux termes de *Vergemeinschaftung* et de *Vergesellschaftung*. La vie en commun, les guerres politiques et les luttes existentielles engendrent des liens affectifs parmi les membres de la collectivité. Elles les incitent au développement de projets politiques, un processus qui aboutit à l'idée de nation. Dans la conceptualisation de la nation, le projet politique suit le processus de *Vergemeinschaftung* (qui, par contre, n'est pas terminé) et renforce les éléments d'une *Vergesellschaftung* rationnelle.

Dans la mesure où ce processus est continu et renforcé par les intérêts matériels et idéels des membres de la collectivité, le besoin d'établir un ordre rationnel augmente. Les intérêts économiques et capitalistes demandent la rationalisation et l'institutionnalisation de l'utilisation de la violence physique et du droit. Le projet politique est le début d'une évolution vers un État rationnel. Ce dernier est caractérisé à la fois par la *Vergesellschaftung* et la *Vergemeinschaftung* (*WuG*, 13). L'organisation rationnelle et la mise en place des droits formels favorisent des relations sociales de type « sociation ». En même temps, les capacités bureaucratiques et institutionnelles unissent le « peuple de l'État »<sup>25</sup> et créent des liens de type « communalisation »:

---

<sup>25</sup> Weber souligne l'importance de la mémoire collective et la valorisation des symboles « nationaux » comme le drapeau dans les musées ainsi que la création d'un « âge d'or » (*Schriften II*, 1969).

« Même une organisation étatique peut, devenir le facteur décisif de la création d'un sentiment de communauté, bien que son âge d'or n'est pas ressenti par les masses et en dépit des différences internes importantes » (*Schriften II*, 1969: 50, notre traduction)<sup>26</sup>.

L'État, en tant qu'organisation étatique, peut alors aboutir à un processus de communalisation. Weber n'ignore évidemment pas la capacité de l'État d'évoquer des sentiments de communauté, mais il n'élabore pas cet élément<sup>27</sup>. Néanmoins, si l'on poursuit cette idée, il est possible de penser la nation comme une étape de la rationalisation du monde qui aboutit à un État multiculturel. Grâce à ses capacités bureaucratiques et institutionnelles, l'État a la capacité de transformer le caractère authentique « national » (*nationale Eigenart*) de ses membres ainsi que les valeurs sur lesquelles la communauté s'est établie.

Selon Weber, la nation se base sur la croyance en une supériorité des patrimoines culturels et sur celle du caractère authentique de la nation. La conviction subjective que la nation est précieuse, qu'elle nous est propre, qu'il faut la conserver et la protéger (« L'État national », 1989) donne un sens à l'existence de la collectivité et à l'organisation politique. L'État national, par contre, n'est que « l'organisation temporelle de la puissance de la nation » (« L'État national », 1989; 49). Afin de justifier son existence, l'État renvoie à la nation qui, pour sa part s'est appropriée la culture et l'histoire des diverses collectivités qu'elle inclut. Ainsi, elle possède une existence légitimée que l'État lui-même en tant que « jeune » communauté politique n'a pas encore acquise. Puisque Weber refuse la poursuite de la puissance comme une fin en soi (Beetham, 1974), il ne peut

<sup>26</sup> « Auch eine bestehende staatliche Organisation aber, deren Heldenzeitalter von den Massen nicht mitempfunden wird, kann dennoch rein als solche trotz größter innerer Gegensätze, der ausschlaggebende Faktor für ein mächtiges Gemeingefühl sein » (*Schriften II*, 1969: 50).

<sup>27</sup> Weber diffère à cet égard de Benedict Anderson (1992) qui élabore notamment l'aspect unifiant et homogénéisant de la bureaucratie de l'État national.



renoncer à la qualification nationale de l'État (Mommsen, 1985: 88) sans que celui-ci devienne un instrument de puissance arbitraire et perde toute légitimation<sup>28</sup>. Pour être légitime, l'État doit être en mesure d'incorporer les normes et les valeurs « culturelles » de la collectivité nationale dans son système juridique<sup>29</sup>. Dans un tel cadre, l'extension de droits égaux et légitimes pour les citoyens, quelle que soit leur origine ethnique, devient possible<sup>30</sup> sans que la nation, à son tour, perde son authenticité.

Alors, bien que Weber soit loin d'abandonner les fondements culturels de la nation, il nous semble possible, en prolongeant sa pensée, de transcender le clivage entre ce qu'on appelle souvent la « communauté de culture » et la « communauté de droit ». Weber ne montre pas seulement la capacité de l'État à créer une identité et des sentiments d'appartenance à une communauté chez les citoyens (Guibernau, 1996: 32). Il est également en mesure de penser la possibilité d'une autonomie culturelle des différents groupes ethniques (« nationalités ») à l'intérieur de l'État:

---

<sup>28</sup> Weber n'est donc pas disposé à conceptualiser un État multinational. Cependant, il affirme la possibilité d'une cohabitation de plusieurs nationalités dans un seul État à condition qu'il y ait une autonomie culturelle (Weber: [1915] 1988. « Bismarcks Außenpolitik und die Gegenwart », p. 128).

<sup>29</sup> En repensant la définition wébérienne de la « communauté de culture » comme un groupe d'hommes qui ont accès, grâce à leurs caractères authentiques, à certains services spécifiques considérés comme *Kulturgüter* (patrimoine culturels; *WuG*, 560), et en élargissant le sens de la notion de « culture », il semble alors possible de penser l'État-providence comme un exemple de cet État offrant certains services sociaux nés du système des valeurs collectives de la communauté politique.

<sup>30</sup> Voir à ce sujet: Weber: [1906] 1989, « Zur Lage der bürgerlichen Demokratie in Rußland », p. 86-279.

« [...] A state does not have to be a *national state* in the sense that it concerns itself exclusively with the interests of its one dominant nationality. It can serve the cultural interests of a number of nationalities, a policy from which its own dominant nationality can also benefit, if its interests are properly understood. In the light of changing needs it is now also in the cultural interest of the German nationality to demand that our state increasingly undertake such a task » (Weber: [1915] 1988, « Bismarcks Außenpolitik und die Gegenwart », 128; traduit par Beetham, 1974: 141)<sup>31</sup>.

Deux questions émergent ici et mériteraient une recherche plus approfondie. La première se formule ainsi: dans la prolongation de la pensée wébérienne, est-il possible, et dans quelle mesure, de détacher l'État de son caractère uninational ou uniculturel? L'une des réponses à cette question se situerait dans le champ des débats sur la citoyenneté multiculturelle. La deuxième, quant à elle, concerne l'autonomie. Étant donné que Weber accorde une autonomie culturelle aux différentes collectivités à l'intérieur de l'État national, il apparaît nécessaire de savoir en quels termes celle-ci peut être définie. Où s'arrête-t-elle? Quels sont les droits ou les libertés qu'elle inclut? Cette question se pose notamment pour les nationalismes à l'intérieur d'États plus larges, tels que celui du Québec au Canada, du Pays Basque en Espagne et de l'Irlande du Nord en Grande Bretagne. Les situations semblent montrer que les vrais enjeux « culturels » dépassent l'enseignement de la langue d'origine et des expressions artistiques traditionnelles. Ils touchent plutôt à la répartition du pouvoir politique et économique.

---

<sup>31</sup> « Aber der Staat muß nicht unbedingt ein *Nationalstaat* in dem Sinne sein, daß er sein Interesse ausschließlich an den Interessen einer einzelnen, in ihm vorwiegenden Nationalität orientiert. Er kann den Kulturinteressen mehrerer Nationalitäten dienen, auch im eigenen wohlverstandenen Interesse der in ihm vorwiegenden Nationalität. Gemäß den veränderten Aufgaben ist heute auch im Kulturinteresse der deutschen Nationalität zu fordern, daß unser Staat sich dieser Aufgabe steigend zuwende » (Weber: [1915] 1988, « Bismarcks Außenpolitik und die Gegenwart », p. 128).

## Conclusion

### *Pourquoi penser les « relations ethniques » d'une manière « wébérienne »?*

La théorie wébérienne est devenue particulièrement importante pour les études contemporaines concernant les relations ethniques. Ceci ne résulte pas seulement du fait que Weber intègre sa conceptualisation des phénomènes « ethniques » à une réflexion globale sur les enjeux sociaux. De ce point de vue, Weber, bien entendu, ne se distingue pas véritablement des autres auteurs classiques et contemporains qui ont proposé des « grandes théories ». La véritable force de l'approche wébérienne consiste plutôt dans le fait que Weber cherche à établir un équilibre entre des explications culturelles (ou idéelles) et des explications matérielles (ou rationnelles) de l'action sociale (McCaughan, 1993: 88). L'approche wébérienne n'est ni culturaliste (ou encore primordialiste), ni entièrement matérialiste. En mettant l'accent sur la motivation des acteurs sociaux pour entretenir des relations sociales, sans réduire l'action collective à la simple somme des actions individuelles, Weber offre une approche qui permet de transcender les structures sociales et de les interpréter en terme d'actions sociales institutionnalisées. Sa conception de la société marquée par l'action (Hennis, 1996) évite toute forme d'essentialisme (Francis, 1967). Elle permet de voir le caractère construit et fluctuant des frontières ethniques (Juteau, 1996a).

Il nous semble par contre que l'emploi de certains éléments singuliers de la théorie wébérienne, facilité par la parcellarisation de son oeuvre, empêche souvent de voir clairement la logique qui sous-tend la « sociologie compréhensive » et qui

lie la conceptualisation des notions de race, de groupe ethnique et de nation. C'est, du moins, ce que nous avons tenté de démontrer.

Au niveau de la notion de race, ce sont d'après nous, surtout les préoccupations méthodologiques qui interdisent à Weber d'adopter des hypothèses bioraciales. Ces réflexions nous semblent d'autant plus importantes que l'avancement rapide de la recherche en biologie génétique risque de produire bientôt une situation où nous serons confrontés à de nouvelles hypothèses concernant les « différences irrécusables et héréditaires ». Rappelons donc, avant de nous fier sur ces résultats biomédicaux, que Weber demande l'accomplissement de deux conditions avant d'accepter les théories bioraciales dans les sciences sociales:

« Deux choses seraient nécessaires, avant que les théories raciales puissent mériter seulement une discussion: la constatation de différences irrécusables, toujours présentes, définissables psychophysiquement, mesurables avec précision et se laissant prouver comme héréditaires: des différences du genre d'une réaction à des excitations (pour l'exprimer techniquement), car ce ne sont pas les contenus culturels de notre conscience mais l'appareil psychophysique qui est l'objet de l'hérédité. Et puis le deuxième point: la preuve incontestable que ces différences ont une signification causale pour les particularités spécifiques et différentes du développement culturel. À ce jour, nous ne disposons pas d'un seul fait de ce genre » (« Commentaire à Ploetz », 117).

Le refus du déterminisme biologique et la distinction entre « comportement » et « action » (McCaughan, 1993) constituent les conditions nécessaires pour la discussion weberienne des groupes ethniques. En considérant l'être humain dans son ensemble, c'est-à-dire en ne le réduisant ni à un organisme biologique, ni à une machine entièrement rationnelle, Weber met l'accent aussi bien sur la dimension rationnelle qu'irrationnelle des intentions subjectives des acteurs sociaux (McAll, 1990a; Rex, 1980). Il remarque ainsi qu'il n'est pas

nécessaire de faire appel aux « instincts raciaux » pour expliquer les situations de lutte et de compétition impliquant plusieurs collectivités « ethniques ». Par conséquent, il développe une théorie<sup>1</sup> où le groupe ethnique est défini à l'intérieur des relations sociales et où l'« ethnicité » renvoie à une expérience historique accumulée et interprétée en termes de culture, de langue, de moeurs, de « mentalité » etc., selon des contextes distincts et des besoins quotidiens. L'ethnicité fournit ainsi une motivation spécifique pour l'action sociale - sous sa forme d'exclusion et sous celle de solidarité collective. Ces deux processus sont pourtant les deux côtés de la même médaille. Quel que soit le côté du rapport qui ressort dans une recherche sociologique, il ne dépend pas seulement de la situation empirique concrète mais aussi de la perspective et de l'objectif du chercheur. Le rapport entre le chercheur et son objet d'étude devient particulièrement important pour discuter l'idée de nation chez Weber.

Deux éléments, déjà implicites dans la conceptualisation des groupes ethniques, deviennent constitutifs de la manière dont Weber théorise la nation. Premièrement, le lien étroit entre ethnicité et motivation politique est institutionnalisé par la nation. D'une part, les revendications politiques sont faites au nom d'une « nationalité » propre. D'autre part, la communauté politique cherche à renforcer, à institutionnaliser et à homogénéiser la « nationalité » de ses membres.

---

<sup>1</sup> Pour compléter notre étude théorique sur les groupes ethniques, il serait intéressant d'étudier les recherches réalisées par Weber sur les « peuples éloignés », notamment les études sociologiques sur la religion (nous avons déjà mentionné l'importance des concepts de « peuple de paria » et de « caste »), mais aussi des civilisations anciennes. Ceci permettrait d'étudier le rapport entre les « études de cas » de Weber et la genèse de ses constats théoriques sur les groupes ethniques.

Deuxièmement, la dialectique entre rationalité et « croyances subjectives » conduit à l'établissement d'un État national, c'est-à-dire d'une institution à prétention rationnelle et égalitaire fondée sur un jugement de valeur: la croyance subjective à la légitimité de cet ordre social et politique (Little, 1995). Bien que, pour Weber l'État national est le point culminant d'une évolution historique vers une rationalisation croissante des relations sociales, les idées de valeur (*Wertideen*) continuent à sous-tendre l'action des êtres humains<sup>2</sup>. Il est difficilement possible de penser l'État sans introduire une notion de normativité. C'est ce que nous avons soutenu en discutant le rapport entre la nation et l'État dans notre troisième chapitre. Pour être légitime, l'État doit reposer sur la conviction que les patrimoines culturels et/ ou les acquis sociaux méritent d'être protégés. Weber, en s'appuyant sur la distinction entre faits et valeurs ainsi que la distinction entre la recherche scientifique et les jugements de valeur, conclut que cette conviction ne peut pas être justifiée d'une manière « objective » ou scientifique. Elle repose, malgré tout en dernier lieu, sur des valeurs « subjectives » - même s'il s'agit d'une « croyance » dans la supériorité de la rationalité.

Nous avons terminé notre analyse de la nation (Chap. II. 3.) en renvoyant la coexistence d'un discours scientifique et politique chez Weber au fait que, pour lui, la nation appartient à la sphère des valeurs. Elle renvoie à une éthique normative. Selon la vision du monde webérien, porter un jugement sur la validité de cette éthique ou établir une hiérarchie des idées de valeur potentielles se trouve hors de la compétence de la recherche scientifique:

---

<sup>2</sup> Voir à ce sujet: Weber, Max ([1915-1119] 1988). *Gesammelte Aufsätze zur Religionssoziologie*, tome I Tübingen, J.C.B. Mohr (Paul Siebeck), p. 252.

« Une science empirique ne saurait enseigner à qui que ce soit ce qu'il doit faire, mais seulement ce qu'il *peut* et - le cas échéant - ce qu'il *veut* faire » (Weber: [1904] 1965, « L'objectivité de la connaissance dans les sciences et la politique sociales », 126).

La reconnaissance qu'il est impossible d'organiser de manière scientifique le « chaos » des valeurs ne veut pas dire que Weber postule une « absence de doctrine » (*Gesinnungslosigkeit*; cf. Weber: [1904] 1965, « L'objectivité de la connaissance dans les sciences et la politique sociales », 134). Il est plutôt nécessaire de choisir une fin ultime, « un Dieu » (ou un « démon »!) afin de donner un sens à sa vie. Aron (1967) et Mommsen (1985) montrent que le « Dieu » ou l'idéal, que Weber semble avoir adopté comme valeur suprême subjective dans sa leçon inaugurale, est la grandeur de la nation allemande.

Il s'agit ici d'une discussion des valeurs propres à un projet politique, ce que Weber précise au début de sa leçon inaugurale (*État national*, 1989: 35). En tant qu'« homme culturel » (*Kulturmensch*), et non en tant que chercheur, Weber s'engage pour le maintien et la protection de la nation allemande. Se prononçant en tant que membre de la communauté nationale, son argumentation n'est plus scientifique. Elle est fondée sur la croyance subjective dans la valeur de la « culture » allemande (ce qui ne veut pas dire forcément sa supériorité dans un sens exclusif). En tant que politicien, Weber abandonne l'approche scientifique et adopte un discours nationaliste ayant certaines teintes « racistes » (Lenhardt, 1990). Bien que Weber refuse de donner un fondement scientifique au déterminisme biologique, il entreprend un *choix* politique ou un *jugement* culturel. Cette distinction nous permet de nuancer le concept de « racisme ».

En appuyant son objectif national-économique par une argumentation « ethnicisante » (Klingemann, 1996), Weber opérationnalise l'« ethnicité » pour

ses fins politiques. Ainsi, en tant qu'acteur social, il confirme ses constats scientifiques concernant le lien étroit entre tout sentiment « ethnique » et « l'embrasement potentiel de la volonté d'action politique » (*E&S*, 423)<sup>3</sup>. Cette analyse de la manière dont Weber pense les relations ethniques nous permet donc de constater que la frontière entre l'analyse rationnelle et scientifique d'une part, et la sphère des jugements de valeur d'autre part, semble particulièrement étroite lorsqu'il s'agit d'une question touchant aux relations « ethniques ».

Weber nous invite ainsi à nous interroger sur l'« objectivité » de la connaissance dans les sciences sociales et, notamment en relations ethniques, sur le rapport entre l'ancrage historique, matériel, (géo)culturel et intellectuel du chercheur et son intérêt de recherche (*Erkenntnisinteresse*; cf. Sadri et Sadri, 1988). Ayant réfléchi de manière exhaustive sur *Le savant et le politique* ainsi que sur « L'objectivité de la connaissance dans les sciences et la politique sociales », Weber n'ouvre pas seulement la voie pour une analyse critique de la production scientifique elle-même (Juteau, 1981), mais il offre également au chercheur la perspective d'un impact de ses réflexions sur le monde:

« Si nous sommes, en tant que savants à la hauteur de notre tâche [...] nous pouvons alors obliger l'individu à se rendre compte du sens ultime de ses propres actes, ou du moins l'y aider » (Weber: [1919] 1959, « Le métier et la vocation de savant », 113).

Il s'agit ici d'une problématique complexe qui n'a pas pu être traitée dans le cadre de ce mémoire<sup>4</sup>. Une analyse approfondie des écrits méthodologiques de

---

<sup>3</sup> Il semble qu'aussitôt que l'effort de la réflexion rationnelle s'arrête, le lien causal entre race, groupe ethnique et nation risque de s'inverser. Un nationalisme, non remis en question, qui emploie la croyance subjective à une origine commune afin de renforcer les liens de solidarité provoque l'émergence du racisme.

<sup>4</sup> Voir à ce sujet les discussions dans Otto Stammer (éd.) *Max Weber and Sociology Today*, trd. Kathleen Morris. New, York, Evanston, San Francisco, London: Harper & Row, 256p.



Weber à la lumière des approches et des théories dans le champ des relations ethniques nous permettra de mieux théoriser tant le changement de paradigmes dans cette discipline que les possibilités pour la sociologie de fournir un cadre d'évaluation des décisions politiques à l'échelle des valeurs adoptées par des sociétés de plus en plus « ethniquement » diversifiées.

## Bibliographie

### 1. Ouvrages de Max Weber

- ([1895] 1958). « Der Nationalstaat und die Volkswirtschaftspolitik », dans Johannes Winckelmann (éd.). *Max Weber. Gesammelte politische Schriften*. Tübingen, J.C.B. Mohr (Paul Siebeck), p. 1-25. Traduction: Richard Kleinschmager (1989). « L'État national et la politique économique », *La Revue du MAUSS*, no 3, p. 35-59.
- ([1886] 1993). « Diskussionsbeitrag in der Debatte über das allgemeine Programm des Nationalsozialen Vereins », dans Wolfgang J. Mommsen et Rita Aldenhoff (éds.). *Max Weber. Landarbeiterfrage, Nationalstaat und Volkswirtschaftspolitik. Schriften und Reden 1892-1899*. Max Weber Gesamtausgabe I, 4, 2, Tübingen, J.C. B. Mohr (Paul Siebeck), p. 619-622.
- ([1903-06] 1988). « Roscher und Knies und die logischen Probleme der historischen Nationalökonomie » dans Johannes Winckelmann (éd.) *Max Weber. Gesammelte Aufsätze zur Wissenschaftslehre*, Tübingen, J.C.B. Mohr (Paul Siebeck), p. 1-145.
- ([1904] 1958). « Capitalism and Rural Society in Germany », dans Gerth, H.H. et Mills, C. Wright (éd.) *From Max Weber. Essays in Sociology*. New York, Oxford, University Press, p. 363-385.
- ([1904] 1973). « Die Objektivität sozialwissenschaftlicher Erkenntnis », dans Johannes Winckelmann (éd.) *Max Weber. Gesammelte Aufsätze zur Wissenschaftslehre*, Tübingen, J.C.B. Mohr (Paul Siebeck), p. 146-214. Traduction: Julien Freund (1965). « L'objectivité de la connaissance dans les sciences et la politique sociales », dans *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Plon, p. 117-214.
- ([1904] 1988). « Die protestantische Ethik und der Geist des Kapitalismus », et « Die protestantischen Sekten und der Geist des Kapitalismus », dans *Gesammelte Aufsätze zur Religionssoziologie*, tome I, Tübingen, J.C.B. Mohr (Paul Siebeck), p. 17-206 et 207-236. Traduction: Jacques Chavy (1964). *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Plon, 340 p.
- ([1906] 1989). « Zur Lage der bürgerlichen Demokratie in Rußland », dans Wolfgang J. Mommsen et Dittmar Dahmann (éds.). *Max Weber. Zur Russischen Revolution von 1905. Schriften und Reden 1905-1912*. Max Weber Gesamtausgabe I, 10, Tübingen, J.C. B. Mohr (Paul Siebeck), p. 86-279.
- ([1908] 1988). « Methodologische Einleitung für die Erhebung des Vereins für Sozialpolitik über Auslese und Anpassung (Berufswahl und

- Berufsschicksal) der Arbeiterschaft der geschlossenen Großindustrie » dans Marianne Weber (éd.) *Max Weber. Gesammelte Aufsätze zur Soziologie und Sozialpolitik*, Tübingen, J.C.B. Mohr (Paul Siebeck), p. 1-60.
- ([1908-1909] 1988) « Zur Psychophysik der industriellen Arbeit » dans Marianne Weber (éd.) *Max Weber. Gesammelte Aufsätze zur Soziologie und Sozialpolitik*, Tübingen, J.C.B. Mohr (Paul Siebeck), p. 61-255.
- ([1911] 1969). Commentaire de Weber sur Alfred Ploetz « Die Begriffe Rasse und Gesellschaft und einige damit zusammenhängende Probleme », dans *Schriften der Deutschen Gesellschaft für Soziologie. Verhandlungen des Ersten Deutschen Soziologentages*, Frankfurt a.M., Verlag Sauer & Auvermann KG, p. 151-157, 157-165. Traduction partielle: Guillaumin, Colette et Léon Poliakov (1974). « Max Weber et les théories bioraciales du XXe siècle », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 56, p. 115-126.
- ([1913] 1969). Commentaires de Weber sur Paul Barth « Die Nationalität in ihrer soziologischen Bedeutung », sur Ferdinand Schmidt « Das Recht der Nationalitäten » et sur Franz Oppenheimer « Die rassentheoretische Geschichtsphilosophie » dans *Schriften der Deutschen Gesellschaft für Soziologie. Verhandlungen der Deutschen Soziologentage. Verhandlungen des Zweiten Deutschen Soziologentages*, Frankfurt a.M., Verlag Sauer & Auvermann KG, p. 49-52, 72-73, 74-75 et 188-191.
- ([1913] 1988). « Über einige Kategorien der verstehenden Soziologie », dans Johannes Winckelmann (éd.) *Max Weber. Gesammelte Aufsätze zur Wissenschaftslehre*, Tübingen, J.C.B. Mohr (Paul Siebeck), p. 427-474. Traduction: Julien Freund (1965). « Essai sur quelques catégories de la sociologie compréhensive », dans *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Plon, p. 325-398.
- ([1915] 1988). « Bismarcks Außenpolitik und die Gegenwart » dans Johannes Winckelmann (éd.) *Max Weber. Gesammelte politische Schriften*, J.C.B. Mohr (Paul Siebeck), Tübingen, p. 112-129.
- ([1915-1919] 1988). « Die Wirtschaftsethik der Weltreligionen. Konfuzianismus und Taoismus », et « Hinduismus und Buddusmus » dans *Gesammelte Aufsätze zur Religionssoziologie*, tome I et tome II, Tübingen, J.C.B. Mohr (Paul Siebeck), p. 276-536 (tome I) et p. 1-378 (tome II). Traduction partielle: Jean-Pierre Grossein (1996). *Sociologie des religions*, Paris, Gallimard, 545 p.
- ([1917] 1988). « Der Sinn der Wertfreiheit der soziologischen und ökonomischen Wissenschaften », dans Johannes Winckelmann (éd.) *Max Weber. Gesammelte Aufsätze zur Wissenschaftslehre*, Tübingen, J.C.B. Mohr (Paul Siebeck), p. 489-540. Traduction: Julien Freund (1965). « Essai sur le sens de la neutralité axiologique dans les sciences sociologiques et économiques », dans *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Plon, p. 399-477.

- ([1919] 1988) « Wissenschaft als Beruf », dans Johannes Winckelmann (éd.) *Max Weber. Gesammelte Aufsätze zur Wissenschaftslehre*, Tübingen, J.C.B. Mohr (Paul Siebeck), p. 582-613. Traduction: Julien Freund (1959). « Le métier et la vocation de savant » dans *Le savant et le politique*, Paris, Plon, p.71-122.
- ([1921] 1980). *Wirtschaft und Gesellschaft*, Johannes Winckelmann (éd.), Tübingen, J.C. B. Mohr (Paul Siebeck), 945 p. Traduction partielle: Julien Freund et al. (1971). *Économie et Société*, tome I, Paris, Plon, 650 p.

## 2. Références d'autres auteurs

- ABRAHAM, Gary (1988). « Max Weber on *Jewish Rationalism* and the Jewish Question », *International Journal of Politics, Culture and Society*, vol. 1, n° 3, printemps, p. 385-391.
- APITZSCH, Ursula (1993). « Migration und Ethnizität », *Peripherie*, no 50, p. 5-18.
- ARON, Raymond (1967). « Max Weber et la politique de puissance », dans *Les étapes de la pensée sociologique*. Paris, Gallimard, p. 642-656.
- AY, Karl-Ludwig (1993). « Max Weber und der Begriff der Rasse », *Ashkenas, Zeitschrift für Geschichte und Kultur der Juden*, n° 1, p. 189-218.
- BANTON, Michael P. (1983). *Racial and Ethnic Competition*, Cambridge, Cambridge University Press, 434 p.
- BEETHAM, David (1974). *Max Weber and the Theory of Modern Politics*, London, George Allan & Unwin Ltd., 287 p.
- BERGSTRAESSER, Arnold (1957). « Max Webers Antrittsvorlesung in zeitgeschichtlicher Perspektive », *Vierteljahreshefte für Zeitgeschichte*, n° 3, p. 209-219.
- BODEMANN, Y. Michael (1993). « Priests, Prophets, Jews and Germans: The Political Basis of Max Weber's Conception of Ethno-National Solidarities », *Archives européennes de Sociologie*, vol. 34, n° 2, p. 224-247.
- BODEMANN, Y. Michael (1990). « The State in the Construction of Ethnicity and Ideological Labour: The Case of German Jewry », *Critical Sociology*, vol. 17, n° 3 automne 1990, p. 35-46.

- BREUER, Stefan (1992). « Soviet communism and Weberian sociology », *Journal of Historical Sociology*, vol. 5, n° 3, p. 267-290.
- COHEN, Ira J. (1976). « On Hechter's Interpretation of Weber », *American Journal of Sociology*, vol. 81, n° 5, p. 1160-62.
- CONNOR, Walker (1994). « A nation is a nation, is a state, is an ethnic group is a... » et « The Seductive Lure of Economic Explanations (Eco- or Ethno-Nationalism) » dans *Ethnonationalism. The Quest for Understanding*. Princeton, Princeton University Press, p. 89-117 et 144-164.
- COUTU, Michel (1998). « La nation entre communauté et société. Réflexions autour de Ferdinand Tönnies et de Max Weber », communication présentée à l'atelier *Droits fondamentaux et citoyenneté*, Oñati (Espagne), 4-5 mai.
- DAHRENDORF, Ralf (1988). « Max Weber and Modern Social Science », dans Wolfgang J. Mommsen et Jürgen Osterhammel (éds.) *Max Weber and his Contemporaries*, London, Unwin Hyman Ltd., p. 574-580.
- DEUTSCH, Karl W. (1969). *Nationalism and Its Alternatives*, New York, Alfred A. Knopf.
- DIECKHOFF, Alain (1996). « La déconstruction d'une illusion. L'introuvable opposition entre nationalisme politique et nationalisme culturel », *L'Année sociologique*, vol. 46, n° 1, p. 43-55.
- DOELEKE, Werner (1975). *Alfred Plötz (1860-1940), Sozialdarwinist und Gesellschaftsbiologe*. Mainz. Inaugural-Dissertation zur Erlangung eines Doktorgrades der gesamten Medizin. Fachbereich Humanmedizin, Johann Wolfgang Goethe-Universität. Frankfurt a.M.
- DUMONT, Louis (1991). *Homo aequalis, II. L'idéologie allemande. France-Allemagne et retour*. Paris, Gallimard.
- DUMONT, Louis (1986). « A National Variant, I: German Identity: Herder's Volk and Fichte's Nation », *Essays on Individualism*, Chicago et London, University of Chicago Press, p. 113-132.
- DUMONT, Louis (1979). « L'Allemagne répond à la France: le peuple et la nation chez Herder et Fichte », *Libre*, n° 6, p. 233-250.
- FRANCIS, Emerich (1965). *Ethnos und Demos. Soziologische Beiträge zur Volkstheorie*. Berlin, Duncker & Humblot, 410p.
- GEPHART, Werner (1993). « Zwischen *Gemeinsamkeitsglaube* und *solidarité sociale*. Partikulare Identitäten und die Grenzen der Gemeinschaftsbildung in Europa », *Zeitschrift für Rechtssoziologie*, vol. 14, n° 2, p. 190-203.

- GERTH, H.H. et MILLS, C. Wright (éd.) ([1946] 1958). *From Max Weber. Essays in Sociology*. New York, Oxford, University Press, 490 p.
- GESER, Hans (1981). « Der *ethnische Faktor* im Prozess gesellschaftlicher Modernisierung », *Schweizerische Zeitschrift für Soziologie*, vol. 7 n° 2 p. 165-178.
- GILANSHAH, Farah (1990). « The Formation of an Iranian Community in the Twin Cities from 1983-89 », *Wisconsin Sociologist*, vol. 27, n° 4, automne, p. 11-17.
- GREENFELD, Liah (1992). *Nationalism. Five Roads to Modernity*, Cambridge (MA), London (GB), Harvard University Press, 581 p.
- GUIBERNAU, Montserrat (1996). *Nationalisms. The Nation-State and Nationalism in the Twentieth Century*. Cambridge, Polity Press, 174 p.
- GUILLAUMIN, Colette (1995). *Racism, Sexism, Power and Ideology*, London, Routledge, 288 p.
- GUILLAUMIN, Colette et Léon POLIAKOV (1974). « Max Weber et les théories bioraciales du XX<sup>e</sup> siècle », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 56, p. 115-126.
- HARRISON, Paul R. (1991). « Power, Culture and the Interpretation of Democracy », *Praxis International*, vol. 11, n° 3, octobre, p. 340-353.
- HECHTER, Michael (1974). « The Political Economy of Ethnic Change », *American Journal of Sociology*, vol. 79, n° 5, p. 1151-1178.
- HECHTER, Michael (1976a). « Ethnicity and Industrialization: On the Proliferation of the Cultural Division of Labour », *Ethnicity*, vol. 3, p. 214-224.
- HECHTER, Michael (1976b). « Response to Cohen: Max Weber on Ethnicity and Ethnic Change », *American Journal of Sociology*, vol. 81, n° 5, p. 1162-1168.
- HECHTER, Michael (1978). « Group Formation and the Cultural Division of Labour », *American Journal of Sociology*, vol. 84, n° 2, p. 293-318.
- HECKMANN, Friedrich (1992). *Ethnische Minderheiten, Volk und Nation. Soziologie inter-ethnischer Beziehungen*. Stuttgart, Enke, 276 p.
- HENNIS, Wilhelm (1996). *La problématique de Max Weber*. Paris, Presses Universitaires de France.

- HONIGSHEIM, Paul (1948). « Max Weber as Applied Anthropologist », *Applied Anthropology. Problems of Human Organization*, vol. 7, n° 4, automne, p. 27-35.
- HOROWITZ, Donald L. (1985). *Ethnic Groups in Conflict*. Berkeley, Los Angeles, London, University of California Press, 697 p.
- ISAJIW, Wsevolod W. (1980). « Definitions of Ethnicity », dans Goldstein, Jay E. et Rita Bienvenue (éds.) *Ethnicity and Ethnic Relations in Canada*, Toronto, Butterworth, p. 13-25.
- JACKSON, Maurice (1983). « An Analysis of Max Weber's Theory of Ethnicity », *Humboldt Journal of Social Relations*, vol. 10, n° 1, p. 4-18.
- JUTEAU-LEE, Danielle (1979). « La sociologie des frontières ethniques en devenir », dans Danielle Juteau-Lee (éd.) avec la collaboration de L. Laforge, *Frontières ethniques en devenir/ Emerging Ethnic Boundaries*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, p. 1-19.
- JUTEAU, Danielle (1980). « Français d'Amérique, Canadiens, Canadiens-français, Franco-Ontariens, Ontariens : qui sommes-nous? », *Pluriel-Débats* (France), vol. 5, n° 2, p. 21-43.
- JUTEAU, Danielle (1981). « Visions partielles, visions partiales: visions (des) minoritaires en sociologie », *Sociologie et Sociétés*, vol. 13, n° 2, p. 33-47.
- JUTEAU, Danielle (1983). « La production de l'ethnicité ou la part réelle de l'idéal », *Sociologie et Sociétés*, vol. 15, n° 2, p. 39-54.
- JUTEAU, Danielle (1993). « The Production of the Québécois Nation », *Humboldt Journal of Social Relations*, vol. 19, n° 2, P. 79-108.
- JUTEAU, Danielle (1996a). « L'ethnicité comme rapport social », *Mots*, Paris, automne, p 97-105.
- JUTEAU, Danielle (1996b). « Theorizing Ethnicity and Ethnic Communalisations at the Margins: from Quebec to the World System », *Nations and Nationalism*, vol. 2 n° 1, p. 45-66.
- KHLEIF, Bud. B. (1984). « Class, Ethnicity, and Community in Wales: Issues and a Framework », *Journal of Ethnic Studies*, 12, 2, été, p. 1-16.
- KLINGEMANN, Carsten (1996). « Ursachenanalyse und ethnopolitische Gegenstrategien zum Landarbeitermangel in den Ostgebieten: Max Weber, das Institut für Staatsforschung und der Reichsführer SS », dans Klingemann, Carsten, Michael Neumann, Karl-Siegbert Rehberg et al. *Jahrbuch für Soziologiegeschichte 1994*, Opladen, Leske et Budrich, p. 191-203.

- KRECKEL, Reinhard (1989). « Ethnische Differenzierung und moderne Gesellschaft. (Kritische Anmerkungen zu Hartmut Essers Aufsatz in der Zeitschrift für Soziologie, vol. 17 (1988), p. 235-248) », *Zeitschrift für Soziologie*, vol. 18, n° 2, p. 162-167.
- LENHARDT, Gero (1990). « *Ethnische Identität* und gesellschaftliche Rationalisierung », *Prokla*, vol. 79, p. 132-154.
- LITTLE, David (1995). « Belief, Ethnicity, and Nationalism », *Nationalism and Ethnic Politics*, vol. 1, n° 2, summer, p. 284-301.
- LYMAN, Stanford M. (1992). « The Assimilation-Pluralism Debate: Toward a Postmodern Resolution of the American Ethnoracial Dilemma », *International Journal of Politics, Culture and Society*, vol 6, n° 2, hiver, p. 181-210.
- MANASSE, Ernst Moritz (1947). « Max Weber on Race », *Social Research*, vol. 14, p. 191-221.
- MC ALL, Christopher (1990a). *Class, Ethnicity, and Social Inequality*, Montréal, Kingston, London, Buffalo, McGill-Queen's University Press, 295 p.
- MC ALL, Christopher (1990b). « The Ethnicity of Class: a Webero-Marxian Perspective », communication présentée au congrès de l'Association Internationale de la Sociologie, Madrid, 18 p.
- MC ALL, Christopher (1995). « Les murs de la cité: territoires d'exclusion et espaces de citoyenneté », *Lien social et politiques* (RIAC), automne, p. 81-91.
- MC CAUGHAN, Edward J. (1993). « Race, Ethnicity, Nation and Class within Theories of Structure and Agency », *Social Justice*, vol 20, n° 1-2 (51-52), printemps-été, p. 82-103.
- MOMMSEN, Wolfgang J. ([1959] 1974). *Max Weber und die deutsche Politik. 1890-1920*. 2<sup>e</sup> édition, Tübingen, J.C.B. Mohr (Paul Siebeck), 586 p. Traduction: Amsler, Jean, et al., (1985), *Max Weber et la politique allemande. 1890-1920*. Paris, Presses Universitaires de France, 548 p.
- MORGAN, Lewis Henry (1971). *La société archaïque*, Paris, Anthropos, 781 p.
- MÜHLMANN, Wilhelm E. (1966). « Völker-Soziologie », « Rassenprobleme », « Das Paria-Motiv », « Differentielle Kultursoziologie », dans *Max Weber und die rationale Soziologie heute*. Tübingen, J.C.B. Mohr p. 5-14.
- NAGEL, Joane (1994). « Constructing Ethnicity: Creating and Recreating Ethnic Identity and Culture », *Social Problems*, vol. 41, n° 1, p. 152-276.



- NELSON, Benjamin (1971). « Max Weber on Race and Society », *Social Research*, vol. 38, printemps, p. 30-41.
- NELSON, Benjamin et Gerome GITTLEMAN (1973). « Dr. Alfred Ploetz and W.E.B. Du Bois », *Sociological Analysis*, vol. 34, hiver, p. 308-312.
- NEUWIRTH, Gertrud (1969). « A Weberian Outline of a Theory of Community: it's Application to the Dark Ghetto », *The British Journal of Sociology*, vol. 20, n° 2, p. 148-163.
- O'CALLAGHAN, Marion (1980). « Introductory notes », dans UNESCO *Sociological Theories: race and colonialism*, Poole, Sydenhams Printers, p. 1-36.
- PEUKERT, Detlev J.K. (1989). *Max Webers Diagnose der Moderne*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, p. 92-101.
- PLOETZ, Alfred ([1911] 1969). « Die Begriffe Rasse und Gesellschaft und einige damit zusammenhängende Probleme », dans *Schriften der Deutschen Gesellschaft für Soziologie. Verhandlungen des Ersten Deutschen Soziologentages*, Frankfurt a.M., Verlag Sauer & Auvermann KG, p. 111-136, 157-165.
- REX, John (1976). « Nations, nationalism, and the social scientist », *Cahiers canadiens de sociologie*, vol. 1, n° 4, hiver, p. 501-514.
- REX, John (1980). « The Theory of Race relations - a Weberian approach », dans UNESCO: *Sociological Theories: race and colonialism*, Poole, Sydenhams Printers, p. 117-142.
- REX, John (1981). « Relations raciales et groupes minoritaires: quelques convergences », *Revue internationale des sciences sociales*, vol. 33, n° 2, p. 384-407.
- REX, John (1986a). *Race and Ethnicity*, Milton Keynes, Open University Press, 148 p. (surtout p. 1-17).
- REX, John (1986b). « The Role of Class Analysis in the Study of Race Relations - a Weberian Perspective », dans Rex, John et David Mason (éds.) *Theories of Race and Ethnic Relations*. Cambridge, Cambridge University Press, p. 64-83.
- ROTH, Guenther (1993). « Between cosmopolitanism and ethnocentrism: Max Weber in the nineties », *Telos*, n° 96, p. 148-163.
- SADRI, Ahmad et Mahmoud SADRI (1988). « Intercultural Understanding: Max Weber and Leo Strauss », *International Journal of Politics, Culture and Society*, vol 1, n° 3, printemps, p. 392-411.

- SCHMUHL, Hans-Walter (1991). « Max Weber und das Rassenproblem », dans *Was ist Gesellschaftsgeschichte? Positionen, Themen, Analysen (Festschrift für Hans-Ulrich Wehler)* München, C.H. Beck, p. 331-341.
- SCHNAPPER, Dominique (1994). *La communauté des citoyens. Sur l'idée moderne de nation*. Paris, Gallimard, 228 p.
- SIMON, Pierre-Jean (1975). « Propositions pour un lexique des mots clés dans le domaine des études relationnelles », *Pluriel*, vol 4, p. 65-76.
- SMITH, Anthony D. (1991). *National Identity*, Las Vegas et London, Reno.
- SMITH, David M. et Maurice BLANC (1992). « Ethnicity and Citizenship: a Tri-national Comparison », *European Journal of Intercultural Studies*, vol. 2, n° 3, p. 25-40.
- SOLOMOS, John (1986). « Varieties of Marxist conceptions of *race*, class and the state: a critical analysis », dans Rex, John et David Mason (éds.) *Theories of Race and Ethnic Relations*. Cambridge, Cambridge University Press, p. 84-109.
- STAMMER, Otto (éd.) (1971). *Max Weber and Sociology Today*, traduction par Kathleen Morris, New, York, Evanston, San Francisco, London, Harper & Row, 256 p. Traduit de STAMMER, Otto (éd.) (1965). *Max Weber und die Soziologie heute. Verhandlungen des 15. deutschen Soziologentages*, Tübingen, J.C.B. Mohr (Paul Siebeck), 343 p.
- TENBRUCK, Friedrich (1980). « The problem of thematic unity in the works of Max Weber », *The British Journal of Sociology*, vol. 31, n° 3, p. 316-351.
- THAPAR, Romila (1980). « Durkheim and Weber on Theories of Society and Race Relating to Pre-colonial India », dans UNESCO *Sociological Theories: race and colonialism*, Poole, Sydenhams Printers, p. 93-116.
- VUJACIC, Veljko (1996). « Historical legacies, nationalist mobilization, and political outcomes in Russia and Serbia: A Weberian view », *Theory and Society*, vol. 25/26, p. 763-801.
- WALLERSTEIN, Immanuel (1987). « The Construction of Peoplehood: Racism, Nationalism, Ethnicity », *Sociological Forum*, vol. 2, n° 2, p. 373-388.
- WEBER, Marianne (1950 [1926]). *Max Weber. Ein Lebensbild*. Heidelberg, Lambert Schneider, 779 p.
- WEINDLING, Paul (1989). *Health, Race and German Politics between National Unification and Nazism. 1870-1945*. Cambridge, Cambridge University Press.

- WOBBE, Theresa (1996). « Max Webers Bestimmung ethnischer Gemeinschaftsbeziehungen im Kontext gegenwärtiger soziologischer Debatten », dans Klingemann, Carsten, Michael Neumann, Karl-Siegbert Rehberg et al. *Jahrbuch für Soziologiegeschichte 1994*, Opladen, Leske et Budrich, p. 177-189.
- WOEHLING, J.M. (1998). « Le concept de citoyenneté à la lumière d'une comparaison franco-allemande », communication présentée à l'atelier *Droits fondamentaux et citoyenneté*, Oñati (Espagne), 4-5 mai.